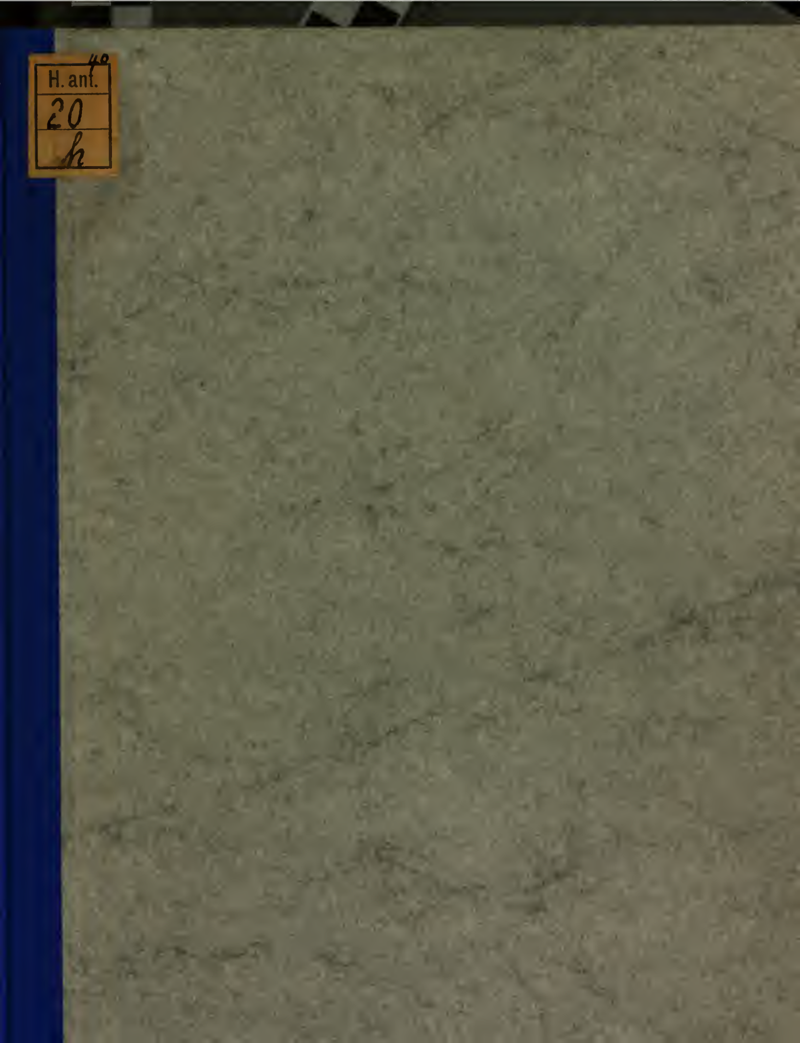


<36636592560014



RECHERCHES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA XIXme DYNASTIE

ET SPÉCIALEMENT A CELLE

DES TEMPS DE L'EXODE

Par F. CHABAS

Correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Membre de l'Académie Royale Néerlandaise, de la Société Royale de Littérature et de la Société d'Archéologie Biblique de Londres, de la Société Philosophique Américaine de Philadelphie, etc., etc.



CHALON-s-S.
Imp. de J. DEJUSSIEU
Rue des Tonneliers, 5

PARIS
MAISONNEUVE et Cie
Libraires-Éditeurs, 15, quai Voltaire

JUILLET 1873



RECHERCHES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE L'ÉGYPTE

AUX TEMPS DE L'EXODE

RECHERCHES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DE LA XIXme DYNASTIE

ET SPÉCIALEMENT A CELLE

DES TEMPS DE L'EXODE

Par F. CHABAS

Correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Membre de l'Académie Royale Néerlandaise, de la Société Royale de Littérature et de la Société d'Archéologie Biblique de Londres, de la Société Philosophique Américaine de Philadelphie, etc., etc.



CHALON-s-S.
Imp. de J. DEJUSSIEU
Rue des Tonneliers, 5

PARIS
MAISONNEUVE et Cie
Libraires-Éditeurs, 15, quai Voltaire

JUILLET 1873

AVERTISSEMENT

L'attention du monde savant se porte en ce moment avec une intensité particulière sur les antiquités bibliques. On interroge avec une nouvelle ardeur le sol de la Terre-Sainte ; on recherche dans les anciennes écritures de l'Égypte et de l'Assyrie les traces des événements de l'Histoire du peuple de Dieu, qui est si intimement liée à celle de ces deux puissantes nations.

Ces recherches ont été fructueuses, surtout dans les cunéiformes, qui nous ont rendu les annales des conquérants asiatiques de la Palestine. Les fouilles elles-mêmes n'ont pas été stériles, car elles nous ont mis en mains une page de l'histoire des rois d'Israël écrite sur pierre.

Mais c'est à l'Égypte qu'il faut demander des renseignements sur l'événement le plus considérable de l'Histoire sainte ; je veux parler de l'Exode, point initial de la formation du peuple hébreu, de la constitution politique de la nation, qui, seule dans le monde, a conservé nette et clairement définie la notion de l'unité de Dieu.

Le grand papyrus Harris est venu tout récemment répandre une grande lumière sur les derniers temps de la XIX[e] dynastie égyptienne. Grâce à ce secours inespéré, il est possible aujourd'hui de tracer

un cadre bien combiné de l'histoire de cette époque, pendant laquelle les Hébreux ont subi l'oppression de deux pharaons consécutifs et quitté l'Égypte sous la conduite de Moïse.

Aussi le moment m'a-t-il semblé favorable pour une nouvelle et plus complète investigation des monuments et des écritures de l'Égypte qui peuvent concerner les Hébreux.

Je publie dans ce livre les résultats de cette étude, qui se compose de trois parties principales :

1° Une traduction commentée des cinq pages historiques du grand papyrus Harris ;

2° Un sommaire de l'histoire de la XIXe dynastie, à partir de la mort de Ramsès II ;

3° Enfin, la discussion des événements de l'Exode d'après la Bible, avec explication et analyse des documents égyptiens qui paraissent avoir rapport à ces événements.

Chalon-sur-Saône, 1er Juillet 1873.

F. Chabas.

RECHERCHES

POUR

L'HISTOIRE DE LA XIXᵉ DYNASTIE ÉGYPTIENNE

DEPUIS LE RÈGNE DE RAMSÈS II

La science vient de s'enrichir d'un document inestimable : c'est un papyrus hiératique faisant partie d'une collection que Mˡˡᵉ Harris a cédée sur la fin de 1872 aux administrateurs du Musée britannique.

L'existence de ce manuscrit avait été révélée aux égyptologues par des communications que M. Harris adressa à plusieurs d'entre eux dès l'année 1858; on avait pu ainsi se former une idée de l'importance de ce document dont on attendait la publication avec une impatience bien légitime. L'anxiété ne fit que s'accroître lorsque, il y a peu d'années, l'explosion d'un magasin à poudre dans le voisinage de la maison occupée à Alexandrie par Mˡˡᵉ Harris mit en danger la précieuse collection; on put craindre alors que le papyrus sur lequel reposaient tant d'espérances fût à jamais perdu pour la science. L'explosion n'endommagea heureusement que quelques papyrus d'ordre secondaire, non encore protégés par des cartons.

Ce fut peut-être cet événement qui décida Mlle Harris à se défaire des collections recueillies par son honorable père. Elle s'entendit avec le Musée britannique, qui fit l'acquisition de tous les papyrus. La science ne peut voir qu'avec une extrême satisfaction ces documents, aussi fragiles qu'ils sont précieux, aller rejoindre la riche bibliothèque de livres égyptiens déjà réunie dans ce Musée si bien ordonné. Grâce à l'initiative zélée de M. S. Birch, le grand papyrus est déjà en partie reporté sur pierre, et bientôt nous posséderons un nouveau spécimen de ces publications soignées qui font la gloire du Musée britannique et sont la ressource la plus efficace de la science égyptologique.

Presque tous les papyrus de la collection Harris proviennent de la même trouvaille et datent de la XXe dynastie. Les fouilleurs arabes qui les offrirent à M. Harris en 1856 ou en 1857, en montrèrent un plein sac qu'ils affirmaient avoir été trouvés dans la même cachette; malheureusement l'antiquaire anglais ne put en acheter qu'un petit nombre, parmi lesquels se trouvait celui que j'ai publié en 1860 sous le titre de *Papyrus magique Harris*. Que sont devenus les autres? Un sac rempli de papyrus! A cette idée l'imagination fermente. Combien de problèmes importants auraient pu trouver leur solution dans cette foule de titres originaux! Sans doute un certain nombre se sont retrouvés et se retrouveront encore; il est très-vraisemblable du moins que le papyrus Abbott, les papyrus Amhurst et ceux du Musée de Liverpool proviennent de cette origine; mais, tandis que M. Harris, le premier acheteur, a conservé avec les précautions les plus délicates les manuscrits dont il s'était assuré la possession, les autres ont eu à subir les grossières manutentions des Arabes, qui froissent toujours et coupent souvent pour se les partager les papyrus dont ils n'ont pas trouvé à se défaire au moment de leur découverte.

La dispersion de l'énorme quantité de papyrus alors refusés par M. Harris a certainement infligé à la science des pertes sensibles, dont on peut se faire une idée en se rappelant l'émiettement des papyrus de Turin.

Il est vraisemblable que cette masse de papyrus provient des archives du temple de Médinet-Habou, la grande construction de Ramsès III; mais les fouilleurs arabes, obligés de se cacher pour disposer de leurs trouvailles, évitent avec le plus grand soin de faire connaître le lieu de leurs recherches heureuses; ils ont horreur de parler, selon l'expression de M. Harris, et, quand ils parlent, cherchent plutôt à dérouter leur interlocuteur qu'à le renseigner exactement. A en croire les fellahs qui vendirent ces papyrus, la collection entière aurait été trouvée par eux au pied de l'escarpement méridional de la petite vallée qui conduit de Médinet-Habou à Der-el-Médinet. A cet endroit, ils montrèrent à M. Harris une espèce de grotte à vingt pieds au-dessous du niveau du sol, de laquelle ils déclarèrent avoir retiré d'abord une grande quantité de débris de momies brisées; au fond de cette grotte et sous les corps existait un trou brut dans le roc; c'est là que, sous une couche d'argile mêlée de tessons de poterie, se trouvait déposée la liasse des papyrus. Cette déclaration peut être sincère, car le temps écoulé mettait les Arabes à l'abri de toute recherche. Ce n'est guère, du reste, que dans des cachettes de ce genre que d'aussi fragiles manuscrits ont pu se conserver pendant de longs siècles, tandis que les bibliothèques et les archives des temples et des palais ont dû disparaître au moment de la ruine de ces édifices.

Espérons que cette magnifique trouvaille ne sera pas la dernière, et que les portions dispersées finiront par se rejoindre et contribueront à l'accroissement de nos connaissances.

Pendant les dernières années, bon nombre de papyrus intéressants ont été signalés; on sait qu'il en existe d'autres encore inaccessibles. En définitive, l'étude ne dispose pas de tous les matériaux sur lesquels elle doit compter, et, d'un autre côté, les matériaux sur lesquels on a édifié jusqu'à présent n'ont point été tous analysés avec assez de soin. Dans ces sortes de recherches l'analyse philologique doit tenir la première place; il faut comprendre les mots avant de construire les phrases; il ne faut pas se contenter d'aperçus vagues rendant par à peu près l'intention des textes, puis, sur ces vraisemblances, fonder des théories historiques. Non, le problème est plus ardu; trop souvent l'état défectueux des textes nous oblige à procéder par hypothèses; c'est un motif de plus pour nous montrer rigoureux dans l'explication des textes complets.

Ces observations doivent servir de préambule à ma version des cinq pages historiques du grand papyrus Harris, par le motif que j'aurai à contredire plus d'une fois le premier interprète de ce texte, M. le docteur Eisenlohr, de Heidelberg.

Ce savant a publié, sur la fin de l'année 1872, une traduction qu'il donne comme ayant été révisée par M. le docteur Lauth, de Munich. L'œuvre commune des deux égyptologues allemands a excité une certaine émotion, à raison surtout des remaniements qu'elle semble favoriser dans le cadre des faits de l'histoire d'Égypte en relation avec l'Exode des Hébreux.

Mais la première condition pour établir un système historique quelconque sur les données d'un texte égyptien, c'est de comprendre clairement ce texte et d'échapper au danger de lui faire dire autre chose que ce qu'il contient réellement. C'est là une tâche sérieuse qui ne peut être abordée avec quelque chance de succès que par des

égyptologues exercés de longue main et possédant des index assez considérables pour y trouver, sur les acceptions diverses des mots, des renseignements qu'on chercherait vainement dans les ouvrages méthodiques publiés jusqu'à présent; il faut aussi tenir compte du fait que les index les plus riches sont encore loin d'être complets, et que par conséquent nous avons encore beaucoup à apprendre dans la linguistique égyptienne. Dans ces conditions, c'est un devoir étroit pour les égyptologues de justifier analytiquement leurs traductions, surtout lorsqu'ils veulent les faire servir à étayer des théories nouvelles. Il n'est pas permis notamment de donner aux mots des valeurs que le contexte du document traduit semble autoriser dans l'hypothèse particulière où l'on se place; il faut prouver ces valeurs d'après d'autres textes sur lesquels on ne soit pas tenté de se faire illusion.

Un travail de ce genre est lent et quelquefois rebutant; il présente de plus le grave inconvénient de fatiguer le lecteur; mais il n'en est pas moins absolument indispensable.

Ces principes exposés, je vais décrire sommairement le grand papyrus Harris, le plus long et le plus beau de tous les documents de ce genre aujourd'hui connus.

Il se compose de 116 longues pages d'une magnifique écriture hiératique; la première donne la date, qui est de la 32e année du règne de Ramsès III; c'est la date la plus élevée de ce règne que nous connaissions jusqu'à présent.

Ensuite, 110 pages font l'énumération des fondations pieuses de Ramsès III dans toutes les parties de l'Égypte et l'inventaire des richesses considérables que ce pharaon consacra à chacun des temples principaux; l'étude de cette partie du papyrus sera féconde en résultats. Mais nous n'avons à nous occuper ici que des cinq dernières pages

dans lesquelles le roi lui-même donne un sommaire historique des événements de son règne. Le discours du pharaon forme quinze paragraphes, que je vais traduire et discuter séparément.

§ 1. — *Traduction du discours de Ramsès III.*

« Le roi Ousormara-Sotepenra Mériamon, vie-santé-force, dieu « grand, a dit aux Oérou, aux chefs militaires du pays, aux troupes « d'infanterie et de cavalerie, aux Sardiniens, aux auxiliaires nombreux « et aux habitants de l'Égypte :

« Écoutez ! Je vous fais connaître mes actes glorieux, que j'ai « accomplis comme roi des humains :

« Il est arrivé que le pays d'Égypte s'était jeté au dehors. A tous « ceux qui étaient restés dans son intérieur, il n'y eut plus de maître « pendant des années nombreuses, dans le principe.

« Pendant un temps le pays d'Égypte appartint à des Oérou « gouvernant les villes et se massacrant l'un l'autre ; c'était « extraordinaire, surprenant.

« D'autres temps furent après cela, pendant peu d'années ; Areos, « un Syrien, fut comme Oer parmi eux, et le pays entier présenta « l'hommage devant lui, chacun se joignant à son compagnon et « gaspillant leurs biens.

« Et les dieux ayant fait comme les hommes, on ne s'acquittait « plus des offrandes dans les temples.

« Puis les dieux s'étant retournés pacifiques, afin de placer l'Égypte « en équilibre dans son état normal, ils établirent leur fils, issu de « leurs membres pour Haq-vie-santé-force du pays sur leur grand « siége : Ousormara-Sotepeura Mériamon, vie-santé-force, fils du « Soleil, Set-nekht Mererra Mériamon, vie-santé-force. »

Dans la traduction qui précède j'ai conservé, sous leur forme égyptienne et sans les traduire, les titres de *oer* et de *haq* ou *hiq*, qu'un long usage a déjà fait connaître et que nous allons étudier pour en bien déterminer l'emploi intentionnel dans notre texte.

[hiéroglyphes], phonétique [hiéroglyphes], *oer*, signifie radicalement *grand*, *considérable, important*, et se dit de la supériorité de dimension, de la suprématie, de la primogéniture et du nombre; il s'emploie comme adjectif qualificatif dans toutes ces acceptions et aussi comme titre de fonction.

Les *oerou* sont les grands officiers. Les magistrats chargés de rendre la justice reçoivent ce titre indépendamment de leurs autres titres; les *oerou* militaires sont les généraux; il y avait aussi des *oerou* de l'ordre civil, et les chefs des nations étrangères auxquels les Égyptiens ne donnaient pas le titre de *souten* ou de *haq*, c'est-à-dire de roi, étaient toujours appelés *oerou*.

Le titre d'*oer* est essentiellement la marque d'une haute fonction, mais jamais celle de l'autorité suprême.

Celui de *haq* ou *hiq* signifie au contraire *roi, monarque;* comme il s'écrit au moyen d'une espèce de pedum ou bâton pastoral, il éveille l'idée de *pasteur du peuple*[1]. Sous l'ancien empire cependant ce titre fut donné à de hauts fonctionnaires chargés du gouvernement supérieur des provinces, et néanmoins toujours dépendants du *souten* ou roi qui les instituait. Aucune trace de cette organisation n'a survécu à la domination des Pasteurs, et le titre de *haq* est resté lié à l'exercice du pouvoir royal. C'est donc avec raison que Manéthon affirme que le mot *huq* en langue sacrée signifie *roi*.

D'ailleurs, lorsque les scribes écrivent un titre qui désigne la

[1] Le mot [hiéroglyphes] se rencontre en effet avec la signification *pasteur, berger*.

personne royale, ils l'accompagnent toujours de la formule d'honneur *vie-santé-force*, que ma traduction a conservée à dessein dans tous les passages où elle se rencontre[1].

Ces observations font comprendre la distinction que le texte veut établir entre le Syrien Areos, qui fut un simple *oer*, et Set-nekht que les dieux choisirent pour *haq-vie-santé-force*. On peut s'attendre à trouver Set-nekht dans les listes royales, mais non pas Areos, que les monuments ont en effet jusqu'à présent passé sous silence.

Les Égyptiens n'ont cependant pas refusé les titres royaux aux usurpateurs étrangers qui ont réellement exercé l'autorité royale. Si le papyrus Sallier I constate qu'il n'y avait pas en Égypte de pharaon seigneur-vie-santé-force à l'époque de la domination des Pasteurs, il ne donne pas moins à Apapi le titre de roi, et, s'il le nomme une fois *oer*, il ne manque pas de lui attribuer le cartouche royal et la formule *vie-santé-force*[2], qui est tout-à-fait caractéristique.

Ramsès s'adresse en premier lieu aux *oerou;* ce sont, comme nous venons de l'expliquer, les hauts fonctionnaires de l'Égypte : généraux, magistrats, gouverneurs civils; mais, dans une allocution qui rappelle tant de succès militaires, il est naturel que les chefs des armées aient une mention spéciale. Telle est en effet la signification particulière du titre de *Haouti*, , qui vient après celui d'*oerou*. Ce mot, toujours déterminé par le signe de la marche, exprime fondamentalement l'idée *marcher devant;* les Haouti sont les chefs qui mènent les troupes à l'ennemi, en anglais *the leaders*. Il y avait des Haouti dans l'armée de Sekenen-ra Taaken se préparant dans la Thébaïde à expulser les Pasteurs du reste de l'Égypte. Cette fonction avait beaucoup

1 Je l'abrégerai dans la suite de cet ouvrage, en la réduisant aux initiales V. S. F.

2 *Pap. Sallier I*, pl. I. — *Les Pasteurs en Égypte*, p. 17.

d'importance sous les dynasties belliqueuses ; des princes de la XXe, de la XXIe et de la XXIIe dynastie en furent revêtus.

Les troupes d'infanterie et de chars sont mentionnées immédiatement après les chefs. La population de l'Égypte ne vient qu'en dernier lieu, et même après les auxiliaires étrangers, parmi lesquels les Sardiniens, , sont seuls nominativement désignés ; les autres sont compris sous l'indication générale d'auxiliaires nombreux, . Il faut faire attention que dans les énumérations l'égyptien n'exprime jamais la conjonction *et* devant le dernier terme. Il ne faut donc pas traduire : *Sardiniens auxiliaires nombreux*, comme si tous les auxiliaires étaient Sardiniens. Nous verrons plus loin qu'il y en avait de plusieurs nationalités.

Tel est l'auditoire du roi ; il comprend tous les habitants de l'Égypte : hauts fonctionnaires, armée et peuple, et en outre tous les étrangers admis au service du pays ou tolérés sur le territoire. Ces étrangers remplissaient un rôle important : soldats aguerris, marins expérimentés, ouvriers habiles, manœuvres robustes, ils remplaçaient presque partout dans les fonctions actives la race égyptienne, amollie et abâtardie par les jouissances d'un luxe de longue durée.

A cet auditoire le roi fait connaître les actes illustres, , qu'il a accomplis depuis qu'il est roi, et tout d'abord il rappelle les dernières phases de l'histoire nationale antérieure à son avénement.

Il est arrivé, dit le roi, que l'Égypte s'était jetée au dehors :

Fut le pays d' Égypte jeté au dehors.

, *kha*, possède deux acceptions principales :

1° *Jeter*, *lancer* : comme dans *jeter des pierres*, *des projectiles*, *jeter à l'eau*, et même *jeter les fondements*.

2° *Laisser, délaisser, abandonner, quitter :* comme dans *laisser quelqu'un seul, abandonner sa demeure, sa patrie,* etc.

Pour illustrer cette dernière acception, je citerai la phrase suivante, qui exprime l'effet d'une des formules magiques enseignées par le papyrus Harris :

Est le sortant qui (vient) *de l'eau laissé à l'eau,*

c'est-à-dire que l'animal dangereux qui sort du fleuve pour saisir sa proie est fasciné par la formule et reste à l'eau.

Que l'on traduise : *Le pays d'Égypte était jeté* ou *resté au dehors*, le sens est absolument le même.

Mais le groupe admet aussi des significations secondaires; par exemple, lorsque d'une localité féconde il est dit qu'elle , c'est-à-dire qu'elle *jette* ou *laisse des aliments*[2], on sent que l'acception spéciale s'est développée dans l'idée *procurer, produire;* il semble aussi que le sens *jeter, lancer,* soit dans certains cas devenu *se jeter, se lancer,* ou *se retirer, s'esquiver.* Lorsque le cheval du surveillant d'une ferme reste à la campagne, dit un papyrus, le pain de sa famille reste au sillon; mais l'expression est :

et il se peut qu'il faille traduire : *son cheval s'enfuit à la campagne.* L'idée *fuir* est en effet connexe de l'idée *quitter, abandonner.* Ramsès II, interpellant ses généraux qui l'ont laissé seul au milieu de l'ennemi, leur dit :

[1] *Papyrus magique Harris*, pl. VI, 12 : VII, 1.

[2] Duemichen, II : *Temp. Inschr.*, LXXX, 11. Nous disons des végétaux dans le même ordre d'idées qu'*ils jettent du bois, des bourgeons, des rejetons*, etc.

, c'est-à-dire : *Vous délaissez* ou *vous désertez votre service*[1].

Le papyrus magique Harris a des chapitres pour assurer la sécurité de l'homme à la campagne ; ces chapitres sont intitulés : , *Chapitres de rester à la campagne*, ce que l'on peut traduire aussi : *Chapitres d'aller à la campagne*[2].

Après avoir célébré à Thèbes la fête d'Ammon, Piankhi vint à Hermopolis, qui était au pouvoir de ses ennemis ; il fit harnacher ses chevaux et monta sur son char :

Alors S. M. sortit pour se jeter contre le haïsseur de ses troupes[3].

Nous ne serions donc pas trop hardi si nous traduisions notre texte : *Le pays d'Égypte avait fui à l'étranger* ; c'est le véritable sens, ou du moins la véritable intention de la phrase ; mais nous avons pu nous contenter des acceptions les plus ordinaires de *kha*, puisqu'elles rendent la même idée.

De l'expression , *em routi*, qui sert de complément à *kha*, la valeur *au dehors*, *à l'extérieur*, est constatée de la manière la plus absolue ; quelques citations nous suffiront.

Le maçon constructeur de murs est représenté par un papyrus comme exposé à une foule de misères ; la maladie le goûte, car [4], *il est dehors, au vent*.

L'arche du dieu Chons était retenue au pays de Bakhten par le

[1] *Pap. Sallier III*, 6, 2.

[2] *Pap. mag. Harris*, pl. A, 1 ; B, 2.

[3] MARIETTE : *Mon. div.*, pl. 2, 30.

[4] *Pap. Sallier II*, 6, 1.

chef de ce pays; lorsque ce dieu voulut revenir en Égypte, il se montra en songe au chef asiatique comme s'il sortait

hors de son naos[1].

Lors de la conquête de l'Égypte par les Perses, le temple de Neith, à Saïs, avait été envahi par une foule de gens qui s'y étaient installés à demeure. Sur les instantes réclamations d'Outahorsoun, Cambyse ordonna l'expulsion de cette population profane, qui dut sortir

hors de l'enceinte de ce temple[2].

Enfin, dans l'inscription bilingue de Canope, il est question des images divines emportées par les Perses hors de l'Égypte; l'expression hiéroglyphique *hors de l'Égypte* est ; le grec traduit ἐκ τῆς χώρας.

On pourrait multiplier à l'infini ces exemples concluants; j'ajouterai seulement l'observation que l'adverbe , *dehors, au dehors*, se rencontre souvent sans complément, comme par exemple dans la phrase : *porte qui s'ouvre à ceux qui viennent du dehors*[3].

Notre traduction, qui constate une émigration de la population égyptienne, est donc fondée sur la valeur incontestable des mots égyptiens; nous allons voir qu'elle est de plus justifiée par le contexte.

L'émigration n'avait été praticable que pour les gens riches et indépendants; le reste de la population, et c'est toujours le plus grand

[1] *Stèle de la Bib. Nationale:* — De Rougé: *Étude*, etc., lig. 24 du texte.

[2] Inscription du flanc gauche de la *Statuette Naophore.*

[3] Duemichen: *Kalend. Inschr.*, 44, 15. Voyez *Todtb.* 2, 2; 148, 4, etc.

nombre, était resté dans le pays; c'est ce que relate la phrase du papyrus qui fait suite immédiate à la mention de l'émigration :

Quiconque dans son intérieur non à eux bouche supérieure,

années nombreuses, dans le principe.

Cette phrase n'est pas susceptible d'une autre interprétation ; elle est régulièrement construite, et tous les mots en sont connus. Les collectifs égyptiens, tels que , *quiconque, tout individu*, gouvernent régulièrement le pluriel[1], et c'est à juste titre que le texte dit , *non à eux*, et non pas , *non à lui.*

, AKA, *milieu, dedans, intérieur, centre, point d'équilibre*, est un groupe d'occurrence fréquente admettant des acceptions secondaires, telles que *précis, exact, régulier, normal*; il alterne et s'échange avec , MOUTI, *juste, droit, exact, judicieux*. L'un et l'autre de ces groupes servent quelquefois à qualifier les favoris du roi, comme par exemple dans cette formule: [2], qui signifie à la lettre : l'*exact du roi de la haute Égypte, le juste du roi de la basse Égypte*, comme si ces fonctionnaires représentaient la règle et la justice du roi. On sait que, dans le même esprit, certains officiers sont appelés *yeux* et *oreilles du roi.*

Mais ici nous n'avons pas à discuter les valeurs abstraites du groupe *aka;* nous avons simplement affaire à une préposition complexe, , EM AKA, *au milieu*, suivie du pronom de la troisième

[1] Voir un exemple décisif de gouvernant le pluriel dans DUEMICHEN : *Kalend. Inschr.*, pl. 45, 20.

[2] SHARPE : *Egypt. Inscr.*, 22, 25.

personne du singulier masculin, , qui se rapporte à , *le pays d'Égypte*, nommé dans le membre de phrase antécédent. Voici quelques exemples de l'emploi de cette préposition :

Ramsès II, surpris par un corps considérable de chars ennemis, entre *au milieu d'eux* :

[1]

Une inscription raconte que, pendant une invasion de la basse Égypte, les rois restaient au milieu de leurs villes, au lieu de combattre l'ennemi :

Les rois de la basse Égypte (étaient) *au milieu de leurs villes* [2].

Pendant la guerre typhonienne les partisans d'Horus rencontrèrent Set et ses partisans dans l'intérieur du nome apollinopolite :

[3]

On pourrait citer un grand nombre d'autres exemples ; mais la démonstration est déjà décisive, et l'on découvre nettement l'intention du texte, qui parle, d'une part, des Égyptiens ayant fui à l'étranger : , et, d'autre part, de ceux qui étaient restés dans l'intérieur : .

Ceux-ci n'eurent plus de maître, plus de *bouche supérieure*, selon l'expression du texte.

Ce titre de nous est déjà connu par une inscription de la XVIIIᵉ dynastie, publiée par M. Brugsch dans son *Recueil de*

[1] *Pap. Sallier III*. 4, 7.

[2] DUEMICHEN : *Hist. Inschr. I*. 2, 8.

[3] NAVILLE : *Mythe d'Horus*. 23, 40.

Monuments[1]. Un haut fonctionnaire, nommé Tenouna, y est appelé , *grande bouche supérieure dans le pays tout entier*. C'est l'officier à qui le pharaon confiait toute l'autorité. La Bible rappelle très-exactement ce détail des usages officiels de l'Égypte, lorsqu'elle fait dire à Joseph par le roi : על פיך ישק כל עמי רק הכסא אגדל ממך[2], *de ta bouche dépendra tout mon peuple; seulement par le trône je serai plus grand que toi.*

Nous verrons plus loin que, lorsque Set-nekht voulut partager son pouvoir avec Ramsès III, il l'éleva précisément à cette dignité de , ou *bouche supérieure des pays de l'Égypte.*

Ainsi donc, non-seulement le pouvoir pharaonique avait disparu dans la tempête, il n'était resté non plus aucune autorité centrale. C'était une anarchie complète, qui dura beaucoup d'années dans le principe : .

Le texte consécutif fait connaître les autres phases des temps de troubles :

En temps autres, fut le pays d'Égypte

à des Oerou gouvernant villes. L'un frappant son second;

c'était extraordinaire, surprenant. D'autres temps

furent après cela, pendant années rares : fut Areos.

un Syrien, parmi eux en Oer.

[1] Pl. 66, a. — [2] *Genèse*, 41, 40.

Pour bien comprendre ce texte, il faut savoir que, pour rendre l'expression *l'un l'autre*, les Égyptiens disaient indifféremment *l'autre l'autre*, ou, comme nous, *l'un l'autre*[1]. C'est ce que l'on peut constater notamment au papyrus Prisse, dans la phrase :

Ne mets pas l'autre à la place de l'autre[2].

Dans notre texte, l'expression , *temps autres*, de la première phrase, correspond à , de la seconde, qui signifie également *autres temps*. Cette valeur est trop connue pour que nous nous arrêtions à en administrer la preuve.

Il est donc évident que Ramsès fait suivre la longue période de complète anarchie de deux autres périodes qu'il détaille successivement.

Durant la première de ces deux époques, l'Égypte fut gouvernée par des chefs de villes indépendants les uns des autres, et se faisant entre eux une guerre sans trêve ni merci.

Dans la seconde, qui dura peu d'années, un Syrien, nommé Areos, se fit *oer* parmi eux.

Nous avons étudié le titre d'*oer* et n'avons pas y à revenir ; tous les mots de la phrase sont du reste connus et employés dans ma traduction sous leur acception habituelle, sauf le groupe , qui est un qualificatif dérivé de la racine , *vide*, *privation*, *besoin*, *manquer*. Je crois que est le contraire de , *années nombreuses*, mais je ne connais pas de preuves directes de cette valeur ; il n'est pas impossible que le sens ne soit : *pendant des années de misère, de privation, de disette* ; toutefois ce sens est moins naturel.

[1] En latin *alius* et *alter* sont employés de la même manière. — [2] Pl. XVIII, lig. 7.

Il ne nous reste qu'à étudier le nom du Syrien, qui est écrit , *d-ar-sou*. Le scribe égyptien a imité ici une forme verbale qui se rencontre dans d'autres passages du papyrus ; mais le déterminatif des noms étrangers, , qui suit l'expression phonétique, ne permet pas de s'y tromper.

La véritable prononciation de ce nom est difficile à déterminer par le motif que, d'une part, les Égyptiens confondent les articulations liquides *l* et *r*, et d'un autre côté parce que les signes-voyelles n'ont pas une valeur constante.

Plusieurs mots égyptiens, dont les correspondants coptes sont bien connus, peuvent cependant donner une idée de la valeur des deux premières syllabes. Ce sont :

, , , *raisins* ; en copte ⲁⲗⲟⲗⲓ, ⲉⲗⲏⲗ, et ⲉⲗⲉⲟⲟⲗⲉ.

, , *lait*. copte ⲉⲣⲱⲧⲉ.

 est littéralement *sou* ; mais les voyelles sont souvent écrites à la fin, quoique articulées dans le corps des mots ; ce pourrait donc être une terminaison en *os*, *ous* ou *ès*.

Le nom admettrait donc les lectures Alos, Aros, Elos, Eleos, Eros, Areos, Aleos, Alasou, Arasou, etc.

Le texte étudié nous dit qu'Areos fut *oer* parmi *eux*, ; grammaticalement le pronom *eux*, , se rapporterait aux , *oerou gouvernant les villes*, dont il est parlé dans le membre de phrase précédent. C'est le sens probable ; mais il ne faut pas toujours chercher dans l'égyptien une construction rigoureusement grammaticale ; les rapports pronominaux y sont très-élastiques, et l'usage de l'indéfini *on*, exprimé comme en anglais par le pronom de la troisième personne du pluriel, est très-habituel. Il se pourrait donc

que le texte exprimât l'idée qu'*Arcos fut oer chez les Égyptiens*, et non celle qu'*il fut oer parmi les oerou gouvernant les villes.*

Mais ce point de doute n'a pas d'importance, car la suite du texte nous montre le pays entier rendant hommage à ce chef syrien : . C'est ainsi que le peuple égyptien reconnut l'autorité du roi pasteur Apapi :

Et rendit hommage à lui le pays entier avec leurs produits[1].

A cette constatation de la soumission du pays pressé de retrouver un maître, le texte ajoute quelques commentaires :

L'un se joignant à son compagnon, gaspillant leurs biens.

Cette phrase est fort simple dans sa construction. On peut la comparer à un passage du papyrus d'Orbiney dans lequel les deux frères se reconnaissent après une longue séparation :

Et l'un fut à parler avec son compagnon, d'entre eux[2].

Il faut observer qu'aussi bien dans le papyrus d'Orbiney que dans le grand papyrus Harris le groupe ARI, *compagnon*, est au singulier.

Le sens *joindre, assembler, réunir, se joindre, s'unir*, du groupe , est établi par des centaines d'exemples. Ce groupe se dit de la réunion de la haute et de la basse Égypte sous le sceptre d'un même pharaon, du mélange de diverses substances, de l'assemblage

[1] *Pap. Sallier I*, pl. 1, 2. On a ici un exemple de la règle que j'ai citée ci-devant du pronom pluriel se rapportant à un collectif.

[2] *Pap. d'Orbiney*, 14, 4. C'est-à-dire : *et l'un d'eux parla à l'autre : ils se parlèrent l'un à l'autre.* Cette construction égyptienne est très-connue.

des choses, de la réunion des personnes, de la totalisation, etc. Dans l'une des évolutions de la vie osiridienne le défunt

rejoint Set dans les demeures supérieures[1].

Je cite cet exemple parce qu'il nous montre le verbe étudié gouvernant le régime direct, quoiqu'il admette souvent des prépositions consécutives, telles que , *à, dans*; , *avec* : , *devant*, etc.

Ainsi donc le sens est bien manifeste : les Égyptiens se rendent, *de concert, à l'envi l'un de l'autre*, auprès du chef étranger qu'ils ont accepté comme maître, et ils font en outre une action indiquée par les groupes : , *houra kherou-tou*.

Le verbe signifie *consommer, consumer, user, gaspiller, ruiner, dévorer*.

Un Égyptien se plaint de n'être plus approvisionné; il n'a plus d'hommes pour mouler la brique et il n'y a plus de paille dans la localité; puis il ajoute :

Les ânes ne consomment-ils pas[2] *?*

Les panthères et les lions sont qualifiés de *houra* ou *dévorants*. Dans une inscription de Médinet-Habou, Ramsès III est appelé

Lion fort dévorant ceux qui l'approchent[3].

[1] *Todtb.* 80, 5.

[2] *Pap. Anastasi IV*, 12, 7. M. Maspero a traduit ce passage : *Point d'ânes pour la transporter* (*Du genre épist.*, p. 20). Aucun texte n'indique ce sens comme possible.

[3] Duemichen : *Hist. Insc. I.* pl. 19, 21. Voyez aussi Burton : *Excerpta hierog.*, 43, 12.

Le même mot désigne le ravage, le pillage d'une frontière, d'un port par l'ennemi[1].

Il est digne de remarque que tous les exemples de l'emploi du groupe *houra* datent à peu près de la même époque (XIXe dynastie). Je n'en connais pas de plus ancien; c'est un mot de rare occurrence, qui paraît avoir pris faveur dans le style particulier du temps des derniers Ramsès. Dans tous les cas, le sens en est bien clair; on comprend aisément que le pharaon, pour caractériser le dépouillement volontaire des Égyptiens en faveur d'un maître de race étrangère, choisisse précisément le mot qui sert à exprimer les ravages, les déprédations de l'ennemi : c'est un *gaspillage*, une *ruine*.

Les Égyptiens avaient abandonné leurs rois et même le sol de la patrie. Les dieux firent comme les hommes; ils se détournèrent du pays tombé dans le désordre; les prières que cet état de choses provoquait de la part des gens pieux, comme c'est le cas chez toutes les nations et à toutes les époques, restaient inefficaces; aussi l'exercice du culte fut-il complétement abandonné.

C'est ce que le texte exprime ainsi :

et comme avaient fait les dieux comme les hommes, non

on s'acquittait d'offrandes dans les temples.

Nous rencontrons ici la forme verbale , qui constitue les premiers éléments du nom que nous avons transcrit Areos; c'est le verbe *faire* ayant pour affixe la particule . J'ai déjà étudié plusieurs fois cette formule, et constaté qu'elle exprime un temps passé et

[1] Duemichen : *Loc. laud.*, 3, 18 et 19.

appartient généralement à un membre de phrase appelant une proposition conséquente, ou à une phrase sur laquelle l'attention est particulièrement appelée.

Dans notre texte, la conséquente est : *on ne s'acquittait plus d'offrandes dans les temples;* la forme est donc parfaitement régulière. La preuve de l'exactitude de cette interprétation est d'ailleurs fournie par la suite du texte, où il est dit que les dieux revinrent à des sentiments pacifiques, et alors voulurent rétablir l'ordre dans le pays. Il est évident que Ramsès attribue tous les malheurs de l'Égypte au délaissement que les dieux avaient fait du pays.

Le retour miséricordieux des divinités de l'Égypte est exprimé dans les termes suivants :

Puis étant les dieux retournés à la paix, afin de placer

le pays équilibré selon sa situation juste, ils

établirent leur fils, etc.

Ici encore la phrase est composée de deux prépositions, dont la première commence par , et la deuxième par ; c'est une construction familière aux égyptologues.

L'action que les dieux firent pour songer à rétablir le pouvoir pharaonique est exprimée par le verbe , *pena*, qui a pour déterminatif une barque renversée sens dessus dessous. Ce mot signifie *renverser, retourner*, et au figuré *changer complètement*; le copte a conservé le mot égyptien dans ⲡⲱⲱⲛⲉ, ⲡⲉⲉⲛⲉ, *convertere*, *mutare*.

Au *Conte des deux Frères*, Baïta raconte la tentative de séduction dont il a été l'objet de la part de sa belle-sœur, et dit à son frère :

Or, vois! retourné cela pour toi en autres choses[1].

Lorsque les dieux sont irrités, ils résistent aux prières; ils ne *se retournent pas pacifiquement*. Voici un exemple qui forme le meilleur commentaire possible du passage étudié :

Non il se retourne, non il regarde à vos adorations[2].

Notons encore que des dieux pacifiques ou redevenus pacifiques sont des dieux favorables, conciliés. On prie les dieux pour se les concilier : . Une grande félicité sur la terre est d'avoir des dieux pacifiques, conciliés :

Tes dieux sont pacifiques avec toi[3].

Je donne la traduction que je viens de justifier analytiquement comme parfaitement sûre. Voici celle qu'a publiée M. le docteur Eisenlohr :

« Il fut que le pays d'Égypte tomba en ruine, chacun d'après sa « fantaisie; à eux point ne fut durant longues années de chef suprême « qui eût l'autorité sur les autres choses.

« Le pays d'Égypte appartint à des princes dans les provinces, « l'un tuait l'autre par envie. D'autres temps vinrent ensuite dans « les années de la misère; un chef syrien s'était fait prince parmi

1 *Pap. d'Orbiney*, 7. 6.

2 Duemichen : *Hist. Inschr. I*, 22, 23, lig. 32.

3 *Pap. Anastasi III*. 4, 8.

« eux; il amena le pays entier à l'obéissance sous son unique direction; « il rassembla ses compagnons, pilla les trésors du pays[1]. Ils « avaient fait les dieux semblables à des hommes; il n'était plus « apporté d'offrandes dans l'intérieur des temples. Les images divines « furent renversées pour reposer sur le sol; sa volonté était en « harmonie avec son plan. Alors ils placèrent leur fils...... »

Pour que cette version fût explicable il faudrait que le traducteur pût montrer dans le texte égyptien des groupes signifiant : *tomber en ruine*, *fantaisie*, *avoir l'autorité*, *autres choses*, *envie*, *amener le pays à l'obéissance*, *direction*, *compagnons* (au pluriel), *trésors du pays*, *images divines*, *reposer sur le sol*, *volonté*, *harmonie*, etc.

En présence d'une traduction aussi fantaisiste, il n'est pas nécessaire d'entrer dans de plus grands détails; il est difficile d'ailleurs de la suivre sur le texte hiératique. Je me bornerai donc à affirmer que la version de M. Eisenlohr est insoutenable sur tous les points où nous différons, et que dans tout le texte il n'est pas dit un mot des compagnons du chef syrien, ni d'une prétendue réforme religieuse accompagnée de violences contre le culte égyptien. Je reviendrai sur les données certaines du texte lorsque, à l'aide de cette nouvelle source d'informations, je résumerai l'histoire de cette époque.

Nous passons maintenant au deuxième paragraphe du discours de Ramsès III.

§ 2. — *Traduction.*

« Il fut comme un dieu Khpra, comme un dieu Set lorsqu'il sévit.

« Il pourvut au pays entier qui était révolté.

[1] Il n'est nullement question du *pays* dans ce passage. Le mot est ajouté par M. Eisenlohr, qui aurait sans cela été obligé de traduire : *Il rassembla ses compagnons, pilla leurs trésors.*

« Il immola les violents qui étaient dans l'Égypte.

« Il purifia le grand trône de l'Égypte,

« Et fut Haq-vie-santé-force des deux régions à la place du dieu « Toum.

« Il donna attention à réorganiser ce qui avait été bouleversé.

« Chacun revit son frère de ceux qui avaient été murés (les uns « pour les autres).

« Il établit les temples avec les divines offrandes, afin que les « devoirs fussent rendus aux ordres divins selon leurs droits.

« Il me promut à la dignité de Repa-sheps sur le trône de Seb, « et je fus bouche supérieure principale des pays de l'Égypte pour « l'administration du pays entier réuni ensemble.

« Il repose dans son double horizon semblable aux ordres divins; « il lui fut fait les cérémonies d'Osiris : une navigation dans sa royale « bari sur le fleuve et le dépôt dans son temple des siècles à l'occident « de Thèbes. »

Ce paragraphe nous livre le sommaire de l'histoire de Set-nekht; toutefois il ne nous dit rien de l'origine de ce personnage, qui, selon toute probabilité, n'appartenait pas à la famille royale. Cependant l'adoption du nom de Set-nekht, *Set le puissant*, montre qu'il essayait de renouer la tradition des Séti, ou tout au moins de se placer sous la recommandation du nom de Set déjà porté par deux rois de la dynastie.

Dans tout le premier paragraphe nous n'avons pas trouvé la mention d'une race étrangère ayant occupé l'Égypte ou y ayant dominé pendant la période d'anarchie; le chef syrien n'a pas même de compagnons. On est conséquemment induit à conclure qu'il s'agissait d'une révolution intérieure, dans laquelle l'élément étranger n'a joué aucun

rôle prépondérant. Les faits que révèle la suite du document justifient pleinement cette conjecture.

Pour se rendre maître du pouvoir, Set-nekht eut à combattre les forces des partisans qui s'étaient formés en Égypte pendant une longue période de troubles ; dans cette tâche, dit le texte, il se montra l'égal du dieu Khpra et de Set lorsqu'il exerce ses fureurs. En pareil cas les dieux auxquels les pharaons aiment à se comparer sont habituellement Thoth et Horus. Mais, à raison de la dévotion particulière de son père pour le dieu Set, Ramsès prend sa comparaison à un autre étage de la légende mythologique.

Son premier soin fut de pourvoir aux nécessités ( ) de tout le pays qui était révolté ( ); il frappa, il immola ( ) les impies qui étaient dans l'Égypte et purifia le grand trône de l'Égypte, c'est-à-dire le royaume.

Les individus contre lesquels Set-nekht eut à sévir sont nommés par le texte , *khak*, ou *khak-het* si le déterminatif doit être prononcé. Cette expression désigne les *impies*, les *criminels* ; elle est analogue à celles de , SEBAOU, *criminels*, *pécheurs*, et de , MESOU BATASHOU, ou *enfants de révolte*. Les pécheurs, les damnés sont ainsi nommés dans les textes mythologiques. Ce sont les *khak*, les *sebaou* ou les *mesou batashou* qui résistaient à Horus cherchant à conquérir la royauté de son père Osiris. Le Rituel et les inscriptions mentionnent fréquemment leur défaite et leur décapitation. C'est ce qu'on voit notamment dans le texte grec de l'inscription de Rosette, au passage qui parle de la prise de Lycopolis du nome busirite.

Epiphane, dit le texte, la prit en peu de temps, et extermina

tous les *impies* (ἀσεβεῖς πάντας) qu'elle renfermait, comme au même lieu Hermès et Horus avaient jadis réduit les rebelles (ἀποστάντας).

Si nous possédions le texte hiéroglyphique correspondant à ce passage, nous y trouverions certainement SEBAOU ou KHAKOU-HET pour ἀσεβεῖς, et BATASHOU ou MESOU BATASHOU pour ἀποσταντας. Ce sont encore ces derniers groupes qui se rencontreraient dans le passage suivant : *quant à ceux qui avaient donné l'exemple de la révolte sous le règne de son père*[1], etc.

Mais Épiphane n'avait pas eu seulement à réprimer des révoltes intérieures : l'Égypte était attaquée par terre et par mer; la résistance à ces attaques fait l'objet d'un article spécial du décret de Rosette[2]. Si Set-nekht avait eu à combattre des nations étrangères, nous en trouverions de même la mention distincte dans le discours de Ramsès III. Mais on n'y rencontre rien de semblable; tout se borna alors au rétablissement de l'ordre à l'intérieur.

Son autorité reconnue, Set-nekht donna son attention ( ) à pourvoir ( ) à ce qui était bouleversé (, SEHAÏ). Ce dernier groupe manque de déterminatif; il ne peut être comparé qu'à , SUHA, *atrophier*, *fasciner*, *dominer* comme par une force magique. La terreur avait laissé place à une complète désorganisation.

Les mesures prises par Set-nekht eurent pour résultat de faire que les frères se revirent après avoir été comme murés les uns pour les autres (, SHERAOU).

Nous connaissons déjà dans son sens abstrait le groupe *sheraou*, qui signifie au propre *murer*, *fermer comme avec un mur*. Les habitants

[1] *Inscription de Rosette*, texte grec, lig. 22 à 28.

[2] *Ibid.*, lig. 21.

de la contrée d'Akaïta rendent grâce à Sèti I qui leur a ouvert une voie :

Était un mur à notre face[1].

Émigrés, cachés, dispersés par la crainte, les Égyptiens s'étaient perdus de vue ; même les membres d'une même famille avaient été murés les uns pour les autres. Ils se retrouvèrent après le rétablissement de l'ordre.

Enfin, Set-nekht releva les temples et rétablit le culte des familles divines ; puis il s'associa son fils Ramsès III en lui donnant le titre de , REPA-SHEPS, *noble auguste*, qui désigne l'héritier du trône, et lui confia l'administration de tout le pays comme , *bouche supérieure principale*, des pays d'Égypte. Le texte constate que tout le pays était désormais réuni sous le sceptre pharaonique : , *tout le pays réuni ensemble.*

Ensuite le texte mentionne les funérailles de Set-nekht sans nous donner le moindre renseignement sur la durée de son règne.

Dans la traduction de ce paragraphe, M. Eisenlohr s'écarte encore notablement des sens que j'ai adoptés; mais les différences d'interprétation n'ayant pas de conséquences au point de vue historique, nous ne les ferons pas ressortir, et nous passerons de même sous silence toutes celles que nous rencontrerons dans la traduction des paragraphes subséquents, lorsqu'elles n'auront qu'une importance purement philologique.

[1] LEPSIUS : *Denkm. III*, 140, d.

§ 3. — *Traduction.*

« Puis mon père Ammon, seigneur des dieux, Phra, Toum, Ptah « à la belle face, m'élevèrent en seigneur des deux régions à la place « de celui qui m'a engendré; je pris la dignité de mon père avec « exultation, et le pays se reposa, joyeux de la paix.

« On se réjouit de me voir en haq-vie-santé-force des deux régions, « semblable à Horus gouvernant les deux régions à la place d'Osiris.

« Je me couronnai du diadème otef avec les uræus; je m'ajustai « la couronne à double plume, comme le dieu Totnen. Je m'assis « sur le pavois d'Harmakhou et me revêtis de parures comme Toum. »

Ce passage n'exige aucune discussion philologique. Ramsès III y attribue son élévation à la volonté de son père Phra et des autres dieux principaux; il constate cependant qu'il succède à son père, à celui qui l'a engendré.

Le diadème otef garni d'uræus, la couronne à double plume et les parures de Toum avaient une signification conventionnelle et traditionnelle relative à l'exercice légitime de l'autorité souveraine. Nous ne nous arrêterons pas à ces détails secondaires dont l'intention est simplement de constater que Ramsès prit tous les insignes de la royauté, selon les traditions pharaoniques.

§ 4. — *Traduction.*

« Je distribuai l'Égypte en castes nombreuses, en officiers du « palais, grands oerou, fantassins et cavaliers nombreux par centaines « de mille; Sardiniens et Kahaks, innombrables serviteurs, esclaves « et domestiques de l'Égypte. »

Il s'agit ici de la réorganisation hiérarchique de l'Égypte que Ramsès

distribue en castes ou familles nombreuses, ; mais ce ne sont pas des castes à la manière de l'Inde brahmanique; quoiqu'il arrivât fréquemment que le fils succédât à son père dans sa profession ou dans ses dignités, cette transmission n'était ni un droit absolu, ni une nécessité fatale. Aussi le fils d'un plébéien pouvait-il par son talent s'élever aux plus hautes charges de l'État, et celui d'un haut fonctionnaire ne succédait à son père qu'en vertu de sa nomination par le pharaon et seulement lorsqu'il remplissait les conditions exigées pour l'emploi.

Mais la société était puissamment hiérarchisée; les membres de chaque profession formaient une corporation à laquelle on donnait le nom significatif de , ou *famille*, en copte **ϫⲱⲟⲩ**, *generationes*. On trouve la trace de cette organisation jusque sous l'ancien empire.

Ramsès ne nous donne pas le détail de cette distribution de la population, sur laquelle nous sommes mieux renseignés par d'autres papyrus; il se borne à trois termes généraux indiquant les grandes divisions politiques de l'époque.

En premier lieu viennent les fonctionnaires dont la mission spéciale était de représenter directement le pharaon dans toutes les branches de l'administration; ils sont nommés dans notre papyrus, et ailleurs plus ordinairement , c'est-à-dire *Abou du palais* ou *Abou royaux*. La prononciation *Abou*, donnée par une variante du papyrus Sallier III, est définitivement établie par un papyrus de Leide, sur lequel j'ai fait un travail spécial[1], et où l'on trouve la forme , dont la lecture *Abou*

[1] Dans le deuxième volume de mes *Mélanges égyptol.*, série III, tome 2, p. 135. — *Ibid.*, tome I, 167.

est certaine. Ces fonctionnaires étaient des espèces de *missi dominici* chargés d'assurer l'exécution des ordres royaux. L'importance qui leur est accordée dans le discours de Ramsès III est un indice de la concentration du pouvoir dans les mains du pharaon, et de l'initiative active que ce prince avait jugé à propos de conserver pour prévenir le retour des insurrections qui avaient anéanti le pouvoir des derniers roi de la XIXe dynastie.

Après les *Abou*, Ramsès mentionne les chefs civils et militaires, puis l'armée qu'il aurait portée au chiffre énorme de plusieurs centaines de mille hommes. On sait qu'il faut se défier de ces exagérations.

Voilà pour les Égyptiens; il n'est plus question ensuite que des étrangers et des prisonniers de guerre admis ou contraints à servir l'Égypte comme esclaves, , ou comme , SMATOU, *manœuvres* ou *domestiques*. Ramsès ne désigne nommément que deux races, sans doute par le motif qu'elles étaient les plus nombreuses. Ce sont les Shardanas ou Sardiniens et les Kahaks ou Kahakas, peuple de la Libye. Sous ces dénominations Ramsès comprend d'une part tous les peuples des îles et des côtes septentrionales de la Méditerranée, et d'autre part ceux de l'ouest de l'Égypte dont nous rencontrerons plus loin une assez longue énumération. Il passe sous silence les Kharou ou Syriens, les Shasou ou Nomades et les Nehasi ou Nègres, bien qu'il les eût combattus avec succès. Ces noms étaient plus familiers aux oreilles égyptiennes, et Ramsès tirait sa principale gloire de ses triomphes contre les peuples de l'Europe et du nord de l'Afrique jusqu'alors presque inconnus.

§ 5. — *Traduction.*

« J'ai élargi les frontières de l'Égypte de tous côtés, j'ai abattu « ceux qui les avaient violées (venant) de leurs pays.

« J'ai frappé les Danaounas (venus) de leurs îles; les Tsekkarou « et les Pélestas ont été réduits en fusion. Les Shardanas et les « Ouashashas de la mer, eux, ils ont été réduits au non-être, pris « d'un seul coup et amenés captifs en Égypte (nombreux) comme « le sable des torrents. Je les ai établis dans une forteresse de « correction à mon nom; nombreuses sont leurs familles par cen- « taines de mille.

« Je les taxe tous d'étoffes et de blé pour les temples et pour les « greniers, chaque année. »

Ici commence le récit des guerres de Ramsès III; il semble qu'elles soient introduites, non pas dans leur ordre chronologique, mais dans celui de leurs résultats glorieux.

En effet, la campagne contre les peuples de la Méditerranée, objet de ce paragraphe, est mentionnée dans une inscription de l'an VIII, qui est une autre édition du discours de Ramsès III à ses peuples relativement à ce fait; mais nous possédons des inscriptions de l'an V relatant une guerre contre les Libyens et les Tamahou, qui aurait dû être citée en premier lieu si l'ordre des dates avait été observé.

L'étude des monuments de l'époque m'a déjà porté à reconnaître et à constater que la campagne contre les peuples de la Méditerranée fut le grand fait du règne de Ramsès III. Cette guerre excita la verve patriotique des scribes égyptiens. C'est donc à juste titre que le roi donne à cette campagne le premier rang dans l'énumération de ses succès militaires. Malheureusement le discours du roi n'ajoute que peu de chose à ce que nous savions déjà de cet épisode[1];

[1] Voir le résumé de l'histoire de Ramsès III d'après les monuments dans mes *Études historiques*, p. 229 à 328.

toutefois il est très-essentiel de ne pas s'égarer dans l'interprétation du texte.

Le roi dit d'abord et d'une manière générale qu'il a élargi toutes les frontières de l'Égypte et

abattu ceux qui les avaient violées, de leurs pays.

Il ne faut pas traduire ici *dans leurs pays*, ce qui ferait supposer que la lutte a eu lieu sur le territoire étranger, tandis qu'en fait elle a eu lieu aux frontières et même sur le sol de l'Égypte.

La préposition , *m*, signifie à la fois *à*, *dans*, *en*, et *de*, *hors de*; en anglais : *from*, *out of*, et en latin : *ex*, *de*. Sous cette dernière acception nous ne pouvons la traduire en français par un mot unique. J'ai été obligé de suppléer le verbe *venir* pour me faire comprendre.

On se rendra bien compte de ce point de difficulté en étudiant les formules des cippes d'Horus destinées à éloigner les animaux dangereux. Voici un exemple :

Repousse de moi tout lion, de la terre; tout crocodile,

du fleuve; tout serpent, tout scorpion, tout reptile

mordant de leur bouche, blessant de leur queue; la bouche

de tout reptile mordant, de leur trou[1].

[1] Cette citation est empruntée au texte le plus complet connu jusqu'à ce jour Il a été publié par M. Mariette : *Monum. divers*, pl. 15.

Dans ce passage les particules et ont la valeur ablative de *ex, from, out of,* et le sens est : repousse de moi tout lion *venant de la terre,* tout crocodile *venant du fleuve*, la bouche de tous reptiles mordants *sortis de leur trou*.

Un texte relatif au sujet historique qui nous occupe fait d'ailleurs très bien ressortir la forme elliptique en question.

Près de Ramsès III, lançant ses flèches contre la flotte ennemie, on lit l'inscription suivante :

Nations du nord qui de leurs îles, en frémissant

dans leurs membres.

Évidemment représente ici *venues de.*

Cette tournure grammaticale étant bien reconnue, nous n'aurons aucune peine à comprendre exactement l'intention des paroles de Ramsès III, lorsqu'il nous dit : , *j'ai frappé les Danaounas, de leurs îles.*

M. Eisenlohr a traduit : *J'ai tué les Daanaounas dans leurs montagnes ;* mais il marque d'un signe de doute le mot *montagnes*. Peut-être aurait-il hésité à traduire ainsi s'il avait distingué le groupe hiéroglyphique , *îles*, sous sa forme hiératique. Il suffira d'énoncer cette erreur pour qu'elle soit à l'instant reconnue par tous les égyptologues, le mot étant bien complet et bien correctement écrit.

Il ne s'agit donc pas d'un peuple que les Égyptiens auraient pu atteindre dans ses montagnes, mais d'insulaires de la Méditerranée venus avec les Sardiniens. Si Ramsès III eût fait pendant son règne

une expédition maritime contre les îles, il l'aurait certainement mentionnée dans le tableau de ses campagnes, et ne se fût pas contenté de parler de sa victoire sur les envahisseurs du territoire national. Nous connaissons d'ailleurs les détails de cette guerre et savons que le combat naval eut lieu aux embouchures du Nil, contre des nations que les textes de Médinet-Habou représentent expressément comme *venues de leurs pays, des îles au sein de la Méditerranée, et qui se montrèrent en personne* en Égypte :

Le discours de Ramsès III exprime la même idée; seulement, en vertu d'une règle bien constatée du style égyptien, il supprime le verbe , *venir*. Ici nous ne faisons pas d'hypothèses, nous sommes sur le terrain solide de l'analyse philologique.

Ce qui ressort de l'étude des textes, heureusement nombreux, qui traitent de la guerre de Ramsès III contre les nations de l'ouest et du nord de la Méditerranée, c'est le sentiment de surprise qu'excitèrent ces peuples alors nouveaux sur la scène de l'histoire, les derniers surtout, qui pour la plupart arrivaient des limites occidentales de cette mer : *C'étaient des nations du nord*[2]*; des guerriers d'un autre pays, venus de la grande mer, qui, le frémissement dans leurs membres, s'étaient mis en marche depuis leurs îles; ces peuples étaient venus en personne* ( ) *en Égypte; ils avaient pénétré dans les embouchures.*

Il est facile de voir que nous avons affaire ici à un style particulier inspiré par des circonstances nouvelles. Sous Meneptah I, les nations

[1] ROSELLINI : *Monumenti Reali*, 132.

[2] Voir ma dissertation spéciale sur ce sujet : *Etudes sur l'Antiquité historique.*

européennes, alliées des Libyens, envahirent l'Égypte par sa frontière de terre, et d'ailleurs ces nations ne remplissaient alors qu'un rôle secondaire[1]. Mais, sous Ramsès III, une flotte considérable d'Européens vint tenter une descente sur les côtes, tandis qu'une armée de terre descendait de l'Asie-Mineure sous la conduite des Teucriens et des Pélasges, et, après avoir vaincu les nations syriennes, menaça l'Égypte du côté de sa frontière orientale. C'est là un fait considérable, unique dans l'histoire de l'époque pharaonique, et d'autant plus important qu'il nous permet de juger de ce qu'étaient les Européens au XIV[e] siècle avant notre ère.

Nous avons déjà eu l'occasion de faire observer que Ramsès III abrège notablement toutes ses énumérations; dans le paragraphe étudié, il cite les nations du nord dans l'ordre suivant :

Les Daanaounas,
Les Tsekkarou,
Les Pélestas,
Les Shardanas
Et les Ouashash.

Dans la grande inscription de Médinet-Habou, la liste de ces nations est ainsi disposée :

Les Pélestas,
Les Tsekkarou,
Les Shekulosh,
Les Daanaounas,
Et les Ouashash.

C'est-à-dire qu'elle ajoute les Shekulosh et supprime les Shardanas.

[1] M. de Rougé avait cru pouvoir attribuer l'initiative de la guerre aux Étrusques : mais j'ai montré clairement que c'est une erreur d'interprétation (*Études*, etc., p. 213).

Mais les tableaux de la bataille nous montrent que les Tourshas, reconnaissables à leur coiffure pointue, faisaient également partie des assaillants; ils sont d'ailleurs spécialement nommés avec les Pélestas dans une stèle résumant les victoires de Ramsès III[1], qui limite l'énumération à ces deux peuples, mais en y ajoutant d'une manière générale les *nations et les îles qui étaient venues en naviguant.*

Il est donc permis de supposer que la confédération réunissait tous les peuples du nord de la Méditerranée alors en possession d'une marine, mais que les monuments ne les nomment pas tous. Selon les vraisemblances, les peuples de la Grèce et de l'Asie-Mineure, tels que les Achaïens, les Mysiens, les Lyciens, etc., qui avaient attaqué l'Égypte sous Meneptah I, ou s'étaient déjà rencontrés avec Ramsès II, n'étaient pas demeurés complètement étrangers à la nouvelle invasion; mais ils ont pu être compris parmi les Pélestas ou Pélasges, et les Tsekkarou ou Teucriens.

Nous allons examiner successivement tous ces noms sous leur forme égyptienne.

Il n'existe plus de doute possible sur l'identification des Shardanas avec les Sardes ou Sardiniens, des Shekulosh avec les Sicules, et des Tourshas avec les Toscans.

Ces peuples reçoivent souvent dans les textes l'appellation spéciale de *peuples de la mer*, que les Égyptiens n'ont jamais donnée à ceux du littoral oriental, tels que les Palestiniens, les Syriens, les Phéniciens, avec lesquels cependant ils communiquaient le plus souvent par mer. Cette circonstance est à noter: si le nom de ces peuples de la mer nous laissait dans l'incertitude sur leur situation géographique, nous devrions dans tous les cas les chercher dans

[1] *Études sur l'Antiquité historique*, p. 297.

l'intérieur de la Méditerranée; or, comme à leur première apparition ils sont arrivés à la suite des Libyens et de leurs voisins des rivages à l'ouest de l'Égypte, nous jetterions naturellement les yeux du côté de la Sicile, de la Sardaigne et des côtes voisines, vers la péninsule italique et l'Espagne.

C'est là, en effet, qu'à l'époque de Ramsès III et sans doute plusieurs siècles auparavant, étaient déjà établis les Sardes, les Sicules et les Étrusques, auxquels il faut joindre les Daanaounas ou Dauniens et les Ouashash ou Osces, que le grand papyrus Harris nous fait connaître positivement comme *peuples des îles et de la mer*. S'obstiner à chercher sur le territoire de l'Asie-Mineure ce groupement des Sardes, des Toscans, des Sicules, etc., c'est préférer la plus invraisemblable des hypothèses à des preuves monumentales qui peuvent aujourd'hui défier l'esprit de système.

Les vagues renseignements de l'histoire classique n'ont en général qu'une valeur bien médiocre, même lorsqu'ils ne sont pas contredits par les monuments originaux. Dans la question qui nous occupe, les monuments originaux abondent. N'existât-il que ce seul texte, qui est antérieur à Ramsès III :

Achaïens, *Étrusques*,

Sardiniens, *Sicules*, *peuples du nord venus de*

tous les pays[1]....., il suffirait pour trancher la question contre l'hypothèse d'une grande migration asiatique.

[1] Il faut compléter la phrase par la mention du Ouat-oer, c'est-à-dire de la Méditerranée. *Inscription de Meneptah I à Karnak*; Duemichen : I, *Hist. Insc.* pl. 2, 1.

Il faut en prendre son parti : quinze siècles environ avant notre ère, les nations du tour de la Méditerranée étaient celles dont nous retrouvons encore aujourd'hui les descendants dans les mêmes lieux. Elles étaient déjà fort exercées à la navigation maritime ; mais il n'y avait pas plus de difficultés pour elles à atteindre l'Égypte depuis les rivages de la mer tyrrhénienne que les côtes de la Libye depuis la mer Égée. Il faut, dans l'un et l'autre cas, reconnaître qu'elles possédaient de grandes ressources en navires et en moyens d'attaque. Ce fait, dont les conséquences historiques sont considérables, n'a au surplus rien qui puisse nous surprendre ; personne n'a jamais songé à révoquer en doute l'existence des flottes qui transportèrent à Troie l'armée des Grecs ; le fonds historique de l'expédition des Argonautes est incontesté.

Si l'espèce humaine est arrivée des plaines de l'Asie centrale, c'est à une époque dont nous ne trouverons pas la trace monumentale. A cet étage sans histoire, les systèmes peuvent se développer à l'aise. On discutera à perte de vue sur les migrations ariennes ; mais notre cadre à nous se limite à l'histoire proprement dite, et il est assez curieux de constater que les premières évolutions connues des populations européennes sont dirigées d'occident en orient.

Les Dauniens et les Osces n'ont pas rempli sur le théâtre de l'histoire un rôle aussi considérable que les Étrusques, les Sicules et les Sardes, aussi ne les a-t-on pas reconnus d'abord dans les groupes égyptiens Daanaounas et Ouashash qui les désignent ; mais nous manquons aujourd'hui des moyens d'apprécier convenablement l'importance relative de ces peuples à cette époque reculée. Ce qu'il y a de certain, c'est que les transcriptions des noms sont exactes et qu'il est aussi facile de reconnaître les *Osci* dans les Ouashosh, que les *Tusci* dans les Tourosh, et les *Siculi* dans les Shekulosh.

Établis dans la Campanie même avant les Étrusques et les Pélasges, les Osces, dont la langue resta longtemps usitée à Rome, étaient connus dès le temps de la guerre de Troie. Virgile décrit leurs javelots, leurs boucliers ronds et leurs glaives recourbés[1]. Strabon les rattache intimement aux Dauniens[2]. La présence de ces deux peuples dans la confédération maritime formée contre Ramsès III ne peut donc en aucune manière nous surprendre.

On a proposé de voir dans les Daanaounas, non pas les Dauniens, mais les Danéens (Δαναοί), voisins des Achaïens. Quoique la diphthongue de la première syllabe du nom égyptien de Daanaouna soit mieux représentée dans celui de Δαύνιοι que dans Δαναοί, j'admets facilement que la transcription ne constituerait pas une objection sérieuse; et comme je crois que les Grecs proprement dits ne se sont point abstenus dans cette guerre, l'adoption du sens *Danéens* ne contrarierait nullement mes vues. Mais il faut tenir compte de toutes les circonstances. Les textes nous montrent les Daanaounas associés tantôt aux Sicules, tantôt aux Osces, et ce rapprochement nous autorise à les chercher plutôt dans le sud de la péninsule italique que dans l'Argolide. Les Égyptiens regardaient tous ces peuples comme étant insulaires; ils pouvaient être incomplètement renseignés sur la topographie du fond de l'Adriatique et de la mer ligurienne, mais il semble qu'ils se soient fait une juste idée de la jonction du Péloponèse au continent; ce qui le prouve, c'est qu'ils donnaient aux Achaïens, non pas le nom de peuples des iles comme aux Dauniens, mais celui de

Akaïosh *des* *pays* *de* *la* *mer*[3].

[1] *Enéide*, VII, 730. — [2] *Géog.*, Liv. V. — [3] Duemichen : *Hist. Inschr. I*, pl. V, 52.

Les Δαναοί ayant encore beaucoup moins de consistance historique que les Δαύνιοι, il n'existe donc aucun motif de les substituer à ces derniers. Mais, je le répète, cette substitution n'entraînerait aucune conséquence pour l'appréciation du document qui nous occupe.

Nous avons maintenant à parler de deux peuples qui ont un rôle à part dans la guerre contre l'Égypte : ce sont les Pélestas et les Tsekkarou. Pour ce qui concerne les Pélestas, [hieroglyphs], il est nécessaire de faire tout d'abord justice d'une erreur acceptée par la science depuis Champollion, qui, le premier, séduit par l'homophonie, a identifié ce peuple avec les Philistins, פלשתים, Φυλιστιείμ, Παλαιστίνοι. J'ai essayé de réfuter cette méprise dans mes *Études sur l'Antiquité historique*, et mes motifs ont déjà convaincu les plus éminents d'entre les égyptologues. D'autres ont pris un moyen terme ; ils ont considéré les Pélestas à la fois comme des Pélasges et comme les Philistins de la Bible, qui, chassés du Delta, seraient venus s'établir autour de Gaza, lors d'une grande migration commencée sous Séti II et sous Séti-nekht. J'ignore absolument sur quelles apparences on a édifié ce système, que contredisent tous les faits révélés par les hiéroglyphes. Nous avons sous les yeux monuments et textes, et c'est sur ces autorités, les seules sérieuses en pareille matière, que j'affirme de la manière la plus absolue que le peuple nommé Pélesta ([hieroglyphs]) par les hiéroglyphes n'a jamais occupé le territoire des Philistins, ni avant, ni après Ramsès III, ni pendant le règne de ce pharaon. La question est nettement posée. Si mes contradicteurs ne prouvent pas que je me trompe dans une affirmation aussi nette et aussi décisive, il faudra bien se résoudre à abandonner cette assimilation des Pélestas avec les Philistins, fondée uniquement sur une ressemblance de noms, et que ni son inventeur

ni ses partisans n'ont jamais essayé d'appuyer sur l'interprétation des textes.

Lorsqu'on veut invoquer l'appui des faits relatés par la Bible, il ne faut pas leur faire subir des remaniements qui en changent radicalement le caractère, sans quoi on ne puise aucune autorité dans le livre sacré, et de plus on porte atteinte au crédit de ce livre. Si les Philistins sont venus s'établir aux environs de Gaza vers le XIII[e] siècle avant notre ère, quels étaient donc les Philistins qui occupaient la même localité du temps d'Abraham, et qui, pour éloigner Isaac, remplirent de boue tous les puits creusés par les serviteurs de son père[1]? Même avant l'Exode, les Philistins étaient fortement établis dans le sud de la Palestine; c'est ce qui obligea Moïse à faire prendre aux Hébreux la route du Sinaï[2].

Mais si Moïse évita les Philistins, il en fut autrement des Égyptiens, qui traversèrent fréquemment leur territoire et assiégèrent leurs principales villes. Nous savons quelle race ils y combattirent: ce sont des Sémites au nez arqué, portant des noms sémitiques, et désignés par les Égyptiens sous les dénominations générales de *Sati*, *Amou*, *Kharou*, *Tsahi*, etc. Il n'est et ne pouvait pas être question des Pélestas, qui habitaient les côtes septentrionales et les îles de la Méditerranée, et probablement aussi l'Asie-Mineure, et en effet jamais ce nom n'apparaît sur les monuments, excepté sur ceux qui parlent de l'unique expédition tentée par ces peuples septentrionaux contre l'Égypte.

Que sont donc en définitive les Pélestas d'après les monuments

[1] *Genèse*, ch. 26.

[2] *Exode*, 13, 7.

égyptiens ? La grande inscription de Médinet-Habou va nous l'apprendre :



Firent nations du nord frémissement dans leurs membres par

les Pélestas, les Tsekkarou[1].....

Ce *frémissement de membres* est mentionné par d'autres textes ; il désigne partout l'état d'excitation d'un peuple qui se dispose à se jeter sur un autre peuple ; le texte nous apprend qu'il fut causé par les Pélestas et les Tsekkarou ; ces deux nations sont conséquemment les véritables promoteurs de la guerre.

D'autres textes associent les Pélestas aux Dauniens et aux Sicules, et aussi aux Étrusques, et dans ce dernier cas ils sont dits *originaires du milieu de la mer*, [2]. On voit que nous sommes bien loin de la Palestine.

Quant aux Tsekkarou, ou Tekarou, ou Tekari, jamais les textes ne les signalent comme peuples de la mer ou des îles, non plus que les Mysiens, les Lyciens, les Dardaniens, ni les Phéniciens. Ces qualifications regardaient uniquement les peuples que les Égyptiens ne pouvaient atteindre que par mer, *ceux qui venaient du grand circuit*, selon l'expression des hiéroglyphes.

Il suit de là que nous ne pouvons chercher les Tekari qu'en

[1] Burton : *Excerpta hierog.*, pl. 43, 1.

[2] Lepsius : *Denkm. III*, 211 et 218.

Asie, et même en Asie-Mineure, car leurs intimes relations avec les nations méditerranéennes prouvent qu'ils étaient placés eux-mêmes sur le littoral.

De quelle manière les Pélestas, les Tekari et leurs confédérés sont-ils arrivés en contact avec les Égyptiens ? Cette question est résolue par les scènes sculptées sur les murs de Médinet-Habou et par les inscriptions hiéroglyphiques dont elles sont accompagnées; on y voit que l'Égypte fut alors menacée à la fois par terre et par mer. Sur les navires on reconnait facilement les Sardiniens, les Étrusques et les races italo-grecques. Des navires *tekari* pouvaient se trouver mêlés à cette flotte, qui n'avait pas eu besoin de passer par la mer Égée pour arriver en face des bouches du Nil.

Quant à l'armée de terre, qui ne comprenait ni Étrusques, ni Sardiniens, mais seulement des peuples portant le costume caractéristique des Pélasges, des Tekari, des Dauniens, etc., elle se dirigea vers l'Égypte, en écrasant sur son passage tous les peuples Syriens, depuis les Khétas dont le territoire comprenait Alep jusqu'au pays d'Amaor, où elle établit son camp.

Indépendamment des Khétas, l'inscription de Médinet-Habou cite parmi les peuples qui ne tinrent pas devant cette formidable attaque Kati, Circesium, Arad et Aras.

Aprés avoir ruiné de fond en comble le pays d'Amaor, l'armée envahissante continua sa marche, mais la flamme était préparée pour elle en Égypte.

Tels sont les renseignements que m'a fournis l'inscription du deuxième pylône de la première cour de Médinet-Habou, étudiée sur une double épreuve photographique. Cette inscription avait été en

premier lieu publiée par M. Greene, et commentée plutôt que traduite par M. de Rougé[1].

Malheureusement l'état imparfait du texte sur lequel il travaillait mit en défaut la perspicacité de l'illustre égyptologue. Voici de quelle manière il apprécie le passage relatif à la mise en marche des envahisseurs :

« Après une partie très-effacée de la seizième colonne vient un « des passages les plus intéressants, celui où le roi énumère ses « ennemis vaincus, en commençant, dit l'inscription, au pays de « Khéta, Ati (*Kati*), Karkamascha, Aratou, Aras. Puis, après une « courte lacune : leurs camps ensemble dans le pays d'Amaour; j'ai « effacé ces peuples et leurs pays comme s'ils n'eussent jamais existé. »

Dans mes *Études sur l'Antiquité historique*[2], j'ai donné d'après la photographie le texte correct de ce passage, dont j'ai fait la traduction suivante :

« Des nations frémissantes vinrent de leurs iles, frappant du « pied, dispersant les peuples d'un seul coup; aucun peuple ne « tint devant leurs bras, depuis Khéta, Kati, Kirkamasha, Aradou, « Aras. Elles (les) déracinèrent et firent un camp ensemble dans « le pays d'Amaor; elles abattirent sa population, son pays, comme « s'ils n'existaient pas. Elles vinrent, et la flamme était prête devant « elles, à leurs faces, en Égypte. »

Je donnais mes preuves de cette traduction, qui attribue à l'armée envahissante les victoires que les aperçus de M. de Rougé mettent sur le compte de Ramsès III. Ces preuves sont incontestables; mais

[1] Athenæum français : *Notice de quelques textes hiérog. publiés par M. Greene*, 1855.
[2] P. 267.

il n'est pas nécessaire de les reproduire, aujourd'hui que le grand papyrus nous donne l'historique du règne de ce pharaon. Comme je le faisais prévoir, il n'y est pas dit un mot de l'anéantissement des nations syriennes jusqu'à Alep et à l'Euphrate. Des faits d'armes aussi considérables n'auraient certainement pas été passés sous silence par le vainqueur, qui ne craint pas de mentionner ses succès contre d'obscures tribus de Libyens et d'Arabes. La question est donc définitivement résolue, même pour les savants étrangers à l'égyptologie.

Mais c'est un fait bien curieux et bien important que cet envahissement de l'Asie par les nations européennes au XIII[e] siècle avant notre ère; les succès qu'obtinrent d'abord les assaillants prouvent qu'ils arrivaient en masses considérables. Dans le tableau de la bataille, on voit qu'ils ont placé à l'arrière leurs femmes et leurs enfants, transportés sur des chariots à bœufs. C'était la coutume des Celtes-Bretons, au dire de Tacite; le même usage existait aussi chez les Germains et chez les Cimbres. La guerre de Troie, qui suivit de près les temps de Ramsès III, eut certainement d'autres causes politiques que l'enlèvement d'Hélène. Du reste, les incursions en Asie des Barbares et des Grecs sont mentionnées par Strabon, qui constate qu'il y en eut d'antérieures à la guerre de Troie[1]. Ammien-Marcellin parle aussi d'une guerre de Troie antérieure à celle qu'alluma l'épouse infidèle de Ménélas. En revenant de cette expédition les Achéens furent jetés par les vents contraires dans le Pont[2]; or, ce sont ces mêmes Achéens qui représentent l'élément grec dans la confédération réunie contre l'Égypte par le roi des Libyens à l'époque de Meneptah I.

Après avoir campé dans le pays d'Amaor, l'armée envahissante

[1] *Geog.*, liv. 12. — [2] AMMIEN-MARCELLIN, XXII, 8.

se mit en marche vers l'Égypte. Mais Ramsès avait fait de grands préparatifs ; assisté de ses auxiliaires étrangers, parmi lesquels les Sardiniens remplirent le rôle le plus considérable, il rencontra l'ennemi entre le pays d'Amaor et la frontière nord-est du Delta, et lui fit subir une défaite qui semble avoir terminé la guerre. Dans les tableaux de la bataille sur terre ne sont représentés que des guerriers de la race italo-grecque, et notamment des Pélestas et des Tekari ; il est possible que la rencontre ait eu lieu sur le territoire des Philistins de la Bible, mais ce point n'est pas absolument démontré. Dans tous les cas, les Pélestas des hiéroglyphes n'auraient fait qu'y apparaître un instant dans leur marche depuis l'Asie-Mineure pour attaquer l'Égypte ; assaillis par les Égyptiens, ils furent réduits en fusion par la flamme préparée devant eux, ainsi que nous le disent les textes ; abstraction faite d'expressions poétiques, leur défaite fut complète ; ceux qui échappèrent au carnage furent amenés captifs en Égypte.

Que les Philistins de la Bible aient été d'origine pélasgique, c'est ce qu'il est difficile d'admettre si l'on s'en rapporte aux renseignements donnés par les monuments égyptiens sur les habitants de Gaza et d'Ascalon ; mais nous pouvons nous dispenser de traiter ici cette question. Nous avons suffisamment démontré que, Pélasges ou non, les Philistius n'ont absolument rien de commun avec les Pélestas de Ramsès III.

Ce rapprochement errone définitivement écarté, nous nous bornerons à rappeler que lès Pélestas nous ont paru correspondre aux Pélasges, Πελασγοί. L'altération de la consonne finale *γ* en *t* n'est pas une objection contre la régularité de la transcription, car les Égyptiens n'avaient pas le son *g* ; ils le remplaçaient par ϫ qui passe à ⲧ, ou par ϭ qui devient ⲕ (comparez ϭⲓ, ϫⲓ, ϭⲗϫ, ϭⲗⲕ, etc.) Les finales

des anciens noms ethniques sont généralement assez variables ; on trouve, par exemple, pour le nom des Grecs les formes *Græki*, *Græci* et *Graïoi*. Pour les Étrusques, les déviations du nom sont encore plus remarquables ; la transcription égyptienne Tursha reproduit assez exactement la forme donnée par les tables eugubines, *Tursce*, *Turscer*, etc.[1]. Ces noms ont produit les formes *Tusci*, *Tuski*, *Tursenos*, *Turrenos*, *Etruski*, etc. Peut-être l'ethnique original des *Pelasgoï* était-il plus rapproché de la forme égyptienne Pelesta, Pelasta ou Pelasot, que de notre prononciation *Pélasges*.

D'après ce que nous savons de la vie errante des Pélasges, qui parcouraient l'Europe même avant qu'ils prissent part à la guerre de Troie comme alliés de Priam[2], nous reconnaîtrons sans peine que l'histoire de Ramsès III leur attribue un rôle bien en harmonie avec leurs habitudes et avec leurs ressources maritimes. En même temps que d'anciennes traditions nous les montrent occupant la Samothrace, les îles et les côtes de l'Asie-Mineure, d'autres sources historiques les représentent comme les colonisateurs de l'Ausonie[3].

Ainsi donc, vers l'époque de la guerre de Troie, nous voyons les Pélasges touchant à la fois aux nations italiques, aux Grecs d'Europe, des îles et de l'Asie-Mineure. On conviendra que les vraisemblances qui nous portent à les reconnaître dans les Pélestas des hiéroglyphes soulevant contre l'Égypte les nations de la Méditerranée, ne sauraient être plus concluantes.

Arrivons maintenant aux Tsekkarou ou Tekari, que nous avons vus

[1] DE ROUGÉ : *Mémoire sur les Attaques*, etc., p. 25.

[2] STRABON : *Geog.*, liv. 12.

[3] DENYS D'HALICARNASSE : liv. 1, 3.

prendre une part active à l'entreprise des Pélasges ; nous savons que, réunis à leurs alliés, ils se sont d'abord jetés sur la Syrie depuis la Chalybonite, ravageant tout le pays entre l'Euphrate et le Liban, peut-être même jusqu'aux rivages de la Méditerranée. Nous devons de toute nécessité les chercher au nord d'Alep ; leurs rapports avec les peuples de la Méditerranée nous prouvent en même temps qu'ils devaient posséder des côtes maritimes.

Nous sommes conséquemment conduits à les identifier avec les Teucriens, Τευκροί ; ce rapprochement est d'autant plus naturel que, déjà du temps de Ramsès II, des peuples désignés sous les noms de Masa, Luka, Dardani, se réunissaient, dans une alliance générale des nations de l'Asie, aux forces des Aradiens, d'Alep, de Circesium, de Naharaïn, etc. Les textes qui nous parlent de cette confédération nous disent positivement qu'elle comprenait toutes les nations depuis les *confins de la mer*, , *jusqu'au pays des Khétas*. C'est donc à bon droit qu'on a proposé de reconnaître la Mysie dans Masa, la Lycie dans Luka, la Dardanie dans Dardani. Ces identifications pourraient nous aider à retrouver les autres peuples alliés dont les noms ne nous offrent pas la même prise ; mais une recherche de cette nature sort du cadre que nous nous sommes tracé. Il est toutefois utile de faire remarquer ici que les trois listes données par ce qui nous reste du poëme de Pentaour ne sont point identiques ; chacune de ces listes donne quelques noms que n'ont pas les deux autres, ce qui prouve qu'il n'y en a aucune que le rédacteur ait eu l'intention de rendre complète. Nous avons fait une observation analogue à propos des listes des peuples ennemis de Ramsès III (voir ci-devant, p. 35).

Les Tekari, notamment, ne sont pas mentionnés dans le poëme,

soit qu'ils n'eussent pas pris part à la guerre, soit qu'ils aient été comptés parmi les Dardaniens. Il est digne de remarque qu'Homère distingue nettement les deux peuples qui, avec les Lyciens, constituaient les forces principales de l'armée de Priam :

Τρῶες καὶ Λύκιοι καὶ Δάρδανοι..... [1]

Hérodote donne au pays troyen le nom de Teucrie. Dans le rapport du gouverneur égyptien de la bouche canopique du Nil, Pâris est appelé un Teucrien ; la transcription égyptienne *Tekri* ou *Tzekri* est donc parfaitement justifiée.

Nous avons dû consacrer ce long chapitre à commenter l'important passage du discours de Ramsès III, qui nous parle des nations européennes. Ce sont les titres les plus anciens de notre histoire ; il était indispensable de les soumettre à une analyse serrée pour que la valeur en soit définitivement établie. Nous verrons ailleurs l'usage qu'il est possible d'en faire pour apprécier le degré de civilisation des peuples de notre littoral au XIV[e] et au XV[e] siècle avant notre ère.

Toutefois nous devons encore faire ressortir un des éléments de cette appréciation. Ramsès nous dit qu'il employa les prisonniers de cette confédération à fabriquer des étoffes pour les temples et à produire du blé pour les greniers publics. D'après les définitions que nous donnent les monuments, nous voyons que le pharaon les avait réduits à la condition de , *merou*, et de , *semtot*. Les *merou* étaient les tisseurs d'étoffes. Habitants de pays froids relativement à l'Égypte, les Sardiniens, les Sicules, les

[1] Homère : *Iliade*, liv. 13, v. 150 ; liv. 15, v. 486 ; liv. 16, v. 184. — D[r] Lauth : *Homer und Ægypten*, p. 30.

Étrusques, etc., devaient être experts dans la fabrication des étoffes de laine. Leur costume bariolé le démontrerait au besoin. Ils étaient conséquemment de très-utiles domestiques pour les temples de l'Égypte qui employaient beaucoup d'étoffes pour le vêtement des prêtres et de la population attachée à leur service; on sait que les temples étaient tenus de redevances en étoffes envers le fisc. Sous Ramsès II le temple de Séti I à Abydos avait été pourvu de *merou* ou *tisseurs* auxquels était imposée la fourniture des étoffes nécessaires pour les usages sacrés[1].

Une autre partie des prisonniers fut appliquée à la culture des terres à céréales; c'était la tâche la plus commune; les Hébreux y furent également assujettis.

§ 6. — *Traduction.*

« J'ai saccagé les Saarou, des tribus des Shasou, abattant leurs « cabanes avec leurs hommes, leurs biens, leur bétail également, « innombrables, liés et amenés captifs dans le butin de l'Égypte. Je « les ai donnés aux ordres divins comme esclaves des temples. »

Nous avons encore ici un exemple de l'emploi de la préposition ablative .

La phrase signifie : J'ai ravagé (litt. *I did plunder*) les Saarou *provenant* des tribus des Shasou, et non pas dans les tribus des Shasou, ni *au moyen des tribus des Shasou*, comme traduit M. Eisenlohr. Les Shasou ou Bédouins nomades du désert ne furent point les alliés mais les adversaires de Ramsès III, et leur chef figure à Médinet-Habou au milieu des autres chefs vaincus. Nous ne savons rien de

[1] Mariette : I *Abydos*, 8, 88.

la tribu spécialement nommée Saarou, si ce n'est qu'elle vivait dans des cabanes nommées , *mahar* ou *mahal*, c'est-à-dire d'un nom qui rappelle les *magalia* dont parle Virgile et que décrit Salluste.

Dans les listes des conquêtes de Thothmès III on trouve un peuple du nord nommé , *Sarta* ou *Saroth*[1]. C'est le nom géographique qui se rapproche le plus de celui de Saarou, mais l'analogie n'est pas évidente, et d'ailleurs nous ne savons des Saroth rien de plus que des Saarou.

Remarquons en passant que cette expédition est la seule que Ramsès III ait dirigée contre un peuple de l'Arabie-Pétrée ou de la Syrie. Il avait pu maintenir son autorité de ce côté au moyen de ses garnisons. Écrasées par l'invasion des Italo-Grecs, impressionnées par la grande victoire de Ramsès, les nations syriennes ne firent sans doute aucun effort sérieux pour reconquérir leur indépendance. Quelques révoltes partielles furent aisément réduites par les généraux de l'armée d'occupation. Ramsès ne croit pas devoir rappeler ces minces succès, auxquels il n'avait pas assisté personnellement; mais ils expliquent néanmoins la présence du chef des Khétas et de celui d'Amaor dans le tableau des chefs des nations subjuguées.

§ 7. — *Traduction.*

« Voyez! Je vous donne connaissance des autres faits qui se sont « accomplis en Égypte depuis mon règne.

« Les Libou, les Mashaouashas s'étaient établis en Égypte; ils « s'étaient emparés de la zône occidentale, à partir de Memphis

[1] Duemichen : II *Hist. Inschr.*, pl. 37, 106.

« jusqu'à Karbana; ils avaient atteint le grand fleuve de tous ses « côtés, et, ayant réduit les villes de Kaoutout, pendant de nombreuses « années ils furent sur l'Égypte.

« Voyez! Je les massacrai, frappés d'un seul coup.

« J'abattis les Mashaouashas, les Libou, les Sabatas, les Kaïkashas, « les Shaïape, les Hasas, les Bakanas, étendus dans leur sang, « transformés en cimetières[1]. Je les fis reculer de l'approche des « frontières de l'Égypte.

« J'amenai le reste de mon massacre en captifs nombreux, liés « comme des oies devant mes cavales; leur chef, leurs enfants par « dix milliers, leur bétail nombreux par centaines de mille.

« Je pris leurs chefs militaires dans les forteresses à mon nom; « je les plaçai comme chefs d'auxiliaires et grands de tribus exercés « à agir comme matelots des vaisseaux à mon nom; leurs femmes, « leurs enfants furent traités de même. Je conduisis leur bétail « au temple d'Ammon, lui faisant des troupeaux pour les siècles. »

D'après ce que les monuments nous ont appris, les guerres de Ramsès III contre les Libyens constituent le deuxième en importance des faits militaires de ce règne; les scribes de l'époque célébrèrent ces guerres dans des compositions presque aussi étendues et aussi ampoulées que leurs chants de triomphe à l'occasion de la campagne contre les nations de la Méditerranée.

J'ai traduit la plupart de ces textes dans mes *Études historiques*[2]. On y distingue au moins deux campagnes principales : l'une de l'an V, dans laquelle les Libyens paraissent avoir agi sous l'impulsion

[1] C'est-à-dire : *en accumulation de cadavres.*

[2] Pages 230 à 251.

de peuples du nord qui ne sont pas individuellement nommés : *le pays des Tamahou*, dit le texte, *était venu; il avait entraîné comme un torrent les Mashaouashas*. Ramsès en fit un grand massacre; les morts furent comptés à l'aide des mains et des phallus coupés; il fut cependant fait des prisonniers que le pharaon employa comme chefs de tribus soumises.

La seconde campagne contre les peuples de la Libye est relatée dans une inscription du 7 Méchir de l'an XI. Guidés par le roi Kapour, les Libyens et leurs auxiliaires, aidés sans doute par les tribus soumises dont il vient d'être parlé, firent une irruption sur le territoire de l'Égypte dans l'intention de s'y établir. Ramsès les écrasa de son poids pareil à une montagne de granit, et les consuma comme un feu ardent; ses pieds pesèrent sur les têtes de l'ennemi dont il serrait la chevelure dans sa main.

Cette guerre de l'an XI se rattachait politiquement aux guerres antérieures. On lit dans les plaintes mises dans la bouche des vaincus par les inscriptions de Médinet-Habou :

« Nous avons entendu parler des intrigues des pères de nos pères ;
« le brisement de nos dos provient d'eux par rapport à l'Égypte ;
« nous nous sommes révoltés ; nous avons imaginé de faire ce qui
« nous plaisait, et nous avons couru nous-mêmes pour chercher
« la flamme, etc. »

Ramsès, dans son discours, ne parle que de sa dernière victoire, qui fut décisive ; mais il mentionne la longue occupation de la lisière occidentale du territoire national par les Libyens. C'est ce que le texte nomme le [hiéroglyphes], ROT AMENT ou *zône occidentale*[1],

[1] [hiéroglyphes] signifie *ceinture*, *zône*.

désignation géographique bien connue par d'autres textes. Grâce à la tolérance des Égyptiens, les races libyennes s'étaient établies dans la partie du pays qui répond aux nômes nitrite, libyque, hermopolite nord et létopolite, où leur nombre dépassait probablement celui des Égyptiens ; mais ce ne fut sans doute qu'après le commencement des hostilités qu'ils s'avancèrent jusqu'à Memphis, et passèrent la branche principale du Nil, nommée par le texte , *le grand fleuve*. Leur domination s'étendait de Memphis à Karbana, , ville sur laquelle nous ne possédons absolument aucun renseignement ; ils s'emparèrent ensuite des villes du territoire de , *Kaoutout*, qui ne nous est pas connu non plus. Le déterminatif montre qu'il s'agit d'une région arrosée ; à Edfou l'une des branches du Nil est désignée par le groupe , *kaou*[1]. C'est peut-être la partie centrale des côtes du Delta entre les bras de Rosette et de Damiette. Ce point pourra être éclairci par quelque nouveau document géographique.

Il paraît qu'une seule bataille suffit à réduire les tribus libyennes à merci ; l'expression *abattus d'un seul coup* se rencontre aussi dans les inscriptions de Médinet-Habou. D'ailleurs le nombre des prisonniers et des tués donné par les monuments nous permet de rabattre beaucoup sur les dizaines de milliers dont parle le monarque, à moins, ce qui est possible, qu'il ne compte ensemble les résultats de toutes les guerres contre les Libyens.

Le catalogue des peuples de la confédération libyenne comprend sept noms, qui sont les suivants :

1° Les , *Mashaouasha* ; c'était une

[1] Duemichen : I *Alt. Temp.*, 81, 26 ; II *Hist. Insc.*, 51, 6, 4.

des tribus les plus importantes et les plus voisines de l'Égypte, à en juger par la fréquence de ses rapports avec ce pays. Il semble dès lors peu vraisemblable que les Mashaouashas soient les Maxyes d'Hérodote qui habitaient à l'ouest du fleuve Triton. Cependant les communications maritimes pourraient fournir une explication de leur présence fréquente en Égypte. Hérodote[1] parle de la manière dont les Maxyes laissaient pousser leurs cheveux sur le côté droit, et semble faire allusion à la boucle latérale qui caractérise la coiffure des Libyens et dont on peut voir la disposition dans un dessin publié par M. Prisse d'Avennes[2]; mais cette particularité n'est pas spéciale aux Mashaouashas; elle caractérise tous les peuples Libyens.

2° Les , *Ribou*, *Libou*. Ils formaient la tribu principale. Ce nom est considéré comme la forme antique de celui des Libyens, Λίβυες.

3° Les , *Sabata*. On les retrouve à Karnak dans un groupe de captifs à peau blanche que Ramsès III tient par leur chevelure serrée dans sa main.

4° Les , *Kaïkasha*.

5° Les , *Shaï-ape*, ou *Shaï-tep*, ou peut-être simplement Shaï.

6° Les , *Hasa*:

7° Et les , *Bakana*.

Ces quatre derniers noms sont entièrement nouveaux pour nous. Celui des , *Kahak*, qui devrait occuper le troisième rang dans la série, n'est pas mentionné; mais le paragraphe IV du

[1] Liv. IV, 191. — [2] *Histoire de l'Art*: Fac-simile d'une esquisse de la nécropole de Thèbes. — *Études sur l'Antiquité historique*, p. 182.

discours nous l'a déjà donné, et nous le retrouvons dans l'énumération des races pacifiées et ralliées, où il représente à lui seul toutes les tribus libyennes. C'est une preuve de plus du fait que nous avons déjà plusieurs fois signalé, que les scribes ne se sont jamais imposé le soin de dresser des listes complètes.

Il y a quelques vraisemblances que la confédération des Libyens comprenait des peuples venus de la Numidie et peut-être même de la Mauritanie. Ces nations se présentent à nous sous un jour bien différent de celui sous lequel Hérodote nous décrit les peuplades libyennes; ils sont bien vêtus, bien armés, possèdent des chevaux et des chars; leurs chefs sont habiles, et c'est parmi eux que Ramsès se choisit des commandants d'auxiliaires étrangers, et des cheykhs pour les tribus ralliées à l'Égypte ou tolérées sur le territoire; il en fait aussi des matelots pour ses navires de mer, par le motif qu'ils sont, selon l'expression du texte :

Dressés à agir comme matelots de vaisseaux.

§ 8. — *Traduction.*

« Je construisis un très-grand réservoir dans le pays d'Ayīna; il « était entouré d'une muraille pareille à une montagne de fer, avec « vingt faces de mur fondées dans la terre, hautes de 30 coudées, « avec des quais. Ses battants de porte étaient en bois de cèdre, « ses serrures en bronze avec des barres. »

Le pays d'Ayīna, , nous est déjà connu par le papyrus Anastasi I, où il est nommé , *Ayinini.* L'un et l'autre

de ces noms répondent à l'hébreu עינים, *Aïnaïn*, qui signifie littéralement *les deux sources* ou *les deux puits*.

Je crois qu'il s'agit des sources célèbres de Beersheba, qui sont situées à peu près à moitié chemin d'Hébron à Rehoboth, sur la route de Syrie en Égypte.

A cet endroit, qui était le point le plus méridional de la Judée, la limite extrême de l'empire de Salomon[1], se remarquent encore deux sources profondes que les Arabes appellent Bir-esseba ou *fontaine des lions*. Ce sont les puits que l'Éternel montra à Agar égarée dans le désert; Abraham et Abimelech se les disputèrent. Abraham alléguait, à l'appui de son droit, qu'il les avait creusés lui-même[2]. D'après un usage que les Égyptiens pratiquaient aussi, le patriarche les avait entourés d'un bosquet d'arbres.

Le Voyage d'un Égyptien indique suffisamment la situation de cette localité lorsqu'il la cite en même temps que Raphia, Rehoboth et Absakabou[3].

Le très-grand réservoir, , fondé par Ramsès III, fut entouré d'un mur avec portes fermant à clef; ce qui nous montre qu'il était gardé. Cette précaution utile n'était pas exceptionnelle, car un texte de l'époque de Séti II Meneptah nous fait connaître les , *chefs des auxiliaires des réservoirs*[4]. Je donnerai dans la suite de cet ouvrage la traduction de ce texte important.

[1] *Rois III*, 4, 25.

[2] *Genèse*, ch. 21.

[3] *Voyage d'un Égyptien*, p. 288.

[4] *Pap. Anastasi III*, revers de la page 6.

Notre texte nous présente ici les difficultés ordinaires des descriptions techniques; il est dit de la muraille d'enceinte qu'elle est

en vingt djadjaout fondés dans le sol, hauts de coudées 30.

avec tasem.

Le mot *djadjaout*, déterminé tantôt par le signe du mur, tantôt par celui de la demeure, désigne un ouvrage avancé, un front, une façade formant obstacle devant un emplacement dont on veut défendre l'accès; ce sens résulte de la valeur radicale du mot, qui est le copte **ϫⲱϫ**, *tête*; il est aussi prouvé par un texte qui montre qu'il fallait arriver au *djadjaout* pour pouvoir contempler les beautés d'un dieu dans sa chapelle[1].

Il semble dès lors qu'au lieu d'être une enceinte circulaire, le mur de clôture formait un polygone de vingt côtés ayant 30 coudées, c'est-à-dire environ 15 mètres de hauteur. Il y avait aussi des , *tasem-t-ou*. Un ouvrage de ce nom fut construit sur le bord du Nil pour défendre Memphis contre l'attaque de Piankhi, et, selon les termes du texte, cet ouvrage fut construit [2], *en travail de l'art du savant du fleuve*; c'est ainsi qu'on désignait les ingénieurs des cours d'eau à l'époque pharaonique; il s'agit conséquemment d'un quai, d'un parapet, ou d'un môle destiné à former le bord d'une rivière ou d'un bassin. A Memphis, le *tasem* dont nous avons parlé était muni d'ouvrages défensifs; celui d'Ayina

[1] Duemichen : *Bauurkunde*, pl. 17, 3.

[2] Mariette : *Monum. divers*, *Stèle de Piankhi*, lig. 87 et 90.

contenait peut-être des abris ou casemates pour le logement de la garnison. Je me le représente comme un quai entourant le réservoir et ayant les escaliers ou descentes nécessaires pour puiser l'eau.

L'enceinte avait plusieurs portes à deux battants ([hieroglyphs]) en bois de cèdre ([hieroglyphs]), fermées au moyen de cadenas ou serrures[1] ([hieroglyphs]) en bronze ([hieroglyphs]) avec des [hieroglyphs], *maoui*; ce dernier mot est déterminé par le signe des objets en métal; les verrous sont désignés par un groupe fort différent; on ne peut donc voir dans les *maoui* que des barres mobiles ou des barreaux consolidant les portes.

§ 9. — *Traduction*.

« J'ai équipé de grands vaisseaux et des baris; ils étaient pour- « vus de nombreux matelots et de serviteurs en nombre. Leurs chefs « d'auxiliaires des vaisseaux s'y trouvaient, avec des vérificateurs « et des bas-officiers pour les approvisionner de produits innom- « brables de l'Égypte; il y en avait de toute grandeur par dizaines « de mille. Allant sur la grande mer de l'eau de Kat, ils arrivent « aux terres de Poun, sans que le mal les abatte; et, saufs, ils « préparent le chargement des vaisseaux et des baris en produits de « Toneter, avec toutes les merveilles mystérieuses de leur pays et « en des quantités considérables du parfum anti de Poun, chargés « par dizaines de mille, innombrables.

« Leurs fils, les chefs du Toneter, viennent avec leurs tributs en « personne en Égypte. Ils arrivent sains et saufs au pays de Coptos; « ils abordent en paix avec leurs richesses; ils les ont apportées « chargées, pendant la route à pied, sur des ânes et sur des

[1] Voyez Brugsch: *Journal égyptol. de Berlin*, 1863, p. 42.

« hommes, et chargées dans des barques de transport sur le fleuve,
« au mouillage de Coptos.

« Ils repartent en personne et arrivent en fête, conduits comme
« tributs devant la royale présence, semblables à des merveilles.
« Leurs fils de chefs sont en adoration, respirent la terre et rampent
« devant ma face. »

« Je les donne à tous les ordres divins de ce pays pour concilier
« leur direction chaque matin. »

Ce long paragraphe est heureusement d'une clarté parfaite ; il ne s'y rencontre aucune phrase de sens douteux.

La flotte que se fit construire Ramsès III se compose de deux sortes principales de navires : les grands vaisseaux ( ) et les barques (, *biriou*). Les premiers pouvaient affronter les longs voyages sur la Méditerranée ; les baris, plus spéciales à la navigation fluviale, traversaient cependant la Mer-Rouge.

Ramsès se borne à relater ses expéditions maritimes en Arabie, pays dont les produits furent de tout temps recherchés par les Égyptiens, qui les nomment des *merveilles*. Nous possédons déjà deux récits d'expéditions semblables, l'une du règne de Seonkhkara de la XIe dynastie, l'autre de la reine Hashepsou, sœur de Thothmès III[1]. Les trois relations nous donnent les mêmes indications, et il en résulte que la route encore suivie de nos jours depuis Coptos jusqu'à la Mer-Rouge était déjà pratiquée plus de vingt siècles avant notre ère.

Le port égyptien sur la Mer-Rouge n'est mentionné que par

[1] J'ai traduit et commenté ces textes : *Voyage d'un Égyptien*, p. 56. — *Études sur l'Antiquité historique*, p. 156.

l'inscription de Seonkhkara, et encore sans que nous puissions ni en reconnaître le nom avec certitude, ni en déterminer la situation, quoiqu'on puisse admettre que ce port devait être établi dans l'intervalle qui s'étend de Myos-Hormos à Bérénice.

Quant aux ports de la rive opposée, où se trouvaient le pays de Poun et le Toneter, ou *terre divine*, nous sommes probablement moins avancés dans la connaissance de cette région qu'on ne l'était à l'époque de Ramsès III. Il y a là un vaste champ d'explorations fécondes ; quelques voyageurs ont déjà parlé de monuments égyptiens aperçus dans l'Arabie, et en particulier d'une stèle de Ramsès II aux environs de la Mecque. Les fréquents rapports de l'Égypte antique avec ces pays qui lui procuraient les produits de l'Inde rendent ces découvertes très-vraisemblables.

L'équipage de la flotte se composait de , ou *matelots*, et de , *shesou*, ou *serviteurs ;* aux premiers revenait exclusivement le soin de la manœuvre ; ils étaient commandés par des chefs d'auxiliaires étrangers, . Ce titre ne s'applique peut-être pas toujours à des chefs de troupes d'origine étrangère, mais on le conservait pour les troupes de marine, pour les garnisons du désert, pour la garde des puits, etc., partout où l'élément étranger était sinon dominant, du moins mêlé à l'élément égyptien. Pour les expéditions à Poun et à Toneter, les chefs d'équipage étaient choisis parmi les auxiliaires connaissant le pays et pouvant faciliter les relations avec les indigènes ; c'est pour cela que le texte nous dit qu'ils préparent le chargement des navires en produits merveilleux de leur pays ( ). Il y avait probablement des Arabes parmi eux. On voit du moins par notre texte que Ramsès III garda et consacra au service des temples les chefs arabes qui avaient accompagné l'expé-

dition à son retour. Les Égyptiens semblent n'avoir jamais eu assez de domestiques pour les servir : Nègres, Bédouins, Syriens, Arabes, Libyens, insulaires de la Méditerranée, Étrusques et Grecs de l'Asie-Mineure se rencontraient dans les ateliers de Ramsès III, et y remplaçaient sans doute les Hébreux entraînés peu de temps auparavant par Moïse.

A côté des chefs militaires de la flotte, il y avait des Roton ([hiéroglyphes]), ou *vérificateurs*, dont j'ai déjà plusieurs fois déterminé les fonctions[1]. Ces *vérificateurs*, que les textes nous montrent faisant le récolement des terres, la reconnaissance de l'état des hypogées, la vérification des laines emballées, des vins expédiés, etc., sont chargés par Ramsès III de présider au choix et au chargement des produits de l'Égypte destinés à la troque, et des produits à ramener d'Arabie. Ils ont sous leurs ordres des *Hutou*, [hiéroglyphes], *sergents* ou *bas-officiers*, qui commandaient en sous-ordre et conduisaient les brigades au travail.

La Mer-Rouge est ici désignée sous le nom encore inconnu de *Grande-Mer de l'eau de Kat*, [hiéroglyphes], ce qui pourrait se traduire : *grande mer de l'eau du circuit* ou de la *communication*. Un autre texte la nomme [hiéroglyphes], ou *Grand-Bassin*, comme la Méditerranée. Il n'y a aucun doute qu'il s'agisse de la Mer-Rouge ; il est conséquemment inutile de faire des hypothèses sur la signification de ces noms. Disons seulement que l'eau de Kat ([hiéroglyphes]) n'a aucun rapport avec le pays de [hiéroglyphes], *Kati*, qui, d'après les renseignements fournis par les textes, était compris entre l'eau d'Égypte et Naharaïn, c'est-à-dire sur le territoire de Khar ou de la Syrie proprement dite.

[1] Voir notamment : *Mélanges égypt.*, 3e série, tome I, p. 170.

Ramsès ne mentionne aucun des produits de l'Arabie, à l'exception de la gomme parfumée nommée *anti*; mais nous avons dans d'autres inscriptions l'énumération de ces produits, consistant surtout en bois excellents, arbres à parfum, or, ébène, ivoire, bois odoriférants, encens, aromates, mestem pour peindre le dessous des yeux et diverses espèces d'animaux. Quelques produits du pays des Amou arrivaient en Égypte par l'intermédiaire des Arabes.

Parmi les marchandises que rapportait à Salomon sa flotte de la Mer-Rouge stationnée à Atsion-Gaber, l'Écriture ne cite que l'or, les pierreries et le bois d'almoughim, si rare qu'on n'en revit plus en Judée. On en fit des instruments de musique[1].

Sur la route de la Mer-Rouge à Coptos, qui est nommée *route de marche* ( ), les marchandises furent transportées sur des ânes et à dos d'homme; le chameau n'était point encore d'un usage commun.

L'expédition rencontra le Nil à Coptos ( ), et trouva au mouillage ( ) de cette ville des barques de transport ( ) sur lesquelles les produits de l'Arabie furent de nouveau chargés pour être conduits à la résidence royale.

§ 10. — *Traduction.*

« J'ai expédié mes messagers au pays d'Ataka, vers les grandes « fonderies de cuivre qui sont en ce lieu; leurs navires avaient chargé « ce qui leur était nécessaire; d'autres allaient à pied avec leurs « ânes. On n'avait pas entendu dire pareille chose[2] auparavant depuis « qu'il y a eu des rois. Ayant trouvé leurs fonderies, chargés de

[1] *Rois* III, liv. 9, 26, 28; liv. 10, v. 11, 12.

[2] Littér. : *On n'avait pas entendu dire cela.*

« cuivre chargé à dizaines de milliers dans leurs navires, ils repartirent « en personne pour l'Égypte; ils arrivèrent sains et saufs. Ce qu'ils « apportaient fut entassé au dépôt, en briques de cuivre nombreuses « par centaines de mille; elles sont de la couleur de l'or; je les « montre à tout le monde comme des merveilles. »

Le métal dont il est question dans ce paragraphe est le cuivre, qu'il faut d'abord produire avant de le combiner avec l'étain pour le transformer en bronze.

Le texte désigne ce métal par le groupe hiératique dont la transcription hiéroglyphique est . Ce groupe nomme aussi le bronze de l'espèce la plus communément employée par les Égyptiens, qui n'ont presque pas fait usage du cuivre métallique pur. La comparaison de la couleur rougeâtre du cuivre avec le jaune de l'or ne serait exacte que pour certaines variétés, mais l'intention de cette comparaison est de rehausser la valeur du cuivre en lui attribuant l'éclat de l'or plutôt que d'en spécifier positivement la nuance.

Le cuivre se fondait en lingots ou briques (, *tebou*, copte ⲧⲱⲃⲉ), qu'on voit parfois figurées sur les monuments. Notre texte nous apprend le nom des fonderies de métaux, qui est , littéralement : *maisons de fusion*.

Il ne serait pas sans intérêt de reconnaitre la localité où se trouvaient, treize siècles avant notre ère, ces grandes fonderies de bronze. Elle porte en hiéroglyphes le nom de , qui est déterminé comme celui d'Ayina par le signe des contrées étrangères. Aucun autre texte, à ma connaissance, ne nous parle de ce pays; mais nous voyons qu'on pouvait y arriver d'Égypte à la fois par eau, sur des navires habituellement employés pour la navigation maritime ( ), et par voie de terre ( ), avec l'âne

qui était la monture habituelle du désert à cette époque, l'usage du chameau n'ayant point encore été adopté.

S'il faut donner sa valeur absolue à l'indication des navires de mer, nous ne pouvons songer à chercher Ataka sur le Nil au-delà de la haute Égypte. Au dire de Diodore[1], Osiris trouva en Thébaïde des forges d'airain et d'or; mais ce renseignement qui nous transporte au milieu des légendes merveilleuses de l'époque mythologique ne nous est d'aucune utilité, si ce n'est celle de nous donner une haute idée de l'antiquité de la connaissance des métaux par les Égyptiens. Lorsque les textes nous parlent de l'origine des bronzes, ils mentionnent toujours le pays de Sati ou celui d'Amasi[2], qui étaient l'un et l'autre en Asie. C'était avec le bronze de Sati qu'étaient garnies les portes du Memnonium à Thèbes, ouvrage de l'époque des Ramessides. Il est dès lors peu vraisemblable qu'il vînt du bronze de l'Éthiopie ou du pays des Nègres.

Ataka devrait conséquemment être situé dans la péninsule du Sinaï, ou sur les côtes de la Libye, ou enfin sur celles de la Palestine ou de la Phénicie. Un texte nouveau pourra trancher la question. Les plus grandes vraisemblances sont en faveur de la Palestine, que Dieu décrivit à Moïse comme un pays dont les pierres sont de fer et dont les montagnes renferment l'airain[3]. La grande quantité d'airain employée au désert par le libérateur des Hébreux pour la construction du tabernacle[4] semble démontrer que ce métal

[1] *Bibl. Hist.*, liv. I, ch. 15.

[2] On lit ordinairement ce nom Asi, mais je crois que c'est une erreur.

[3] *Deutéronome*, VIII, 9.

[4] Autel couvert d'airain, cendriers, pelles, bassins, vases de l'autel, grilles, bases de colonnes, poteaux, etc.

pouvait être facilement obtenu par un peuple errant dans les régions du Sinaï et en guerre avec l'Égypte.

La Bible parle d'un lieu nommé Athak, עתך, en même temps que de Horma et d'Hébron[1]; ce nom serait exactement transcrit par l'égyptien [hiéroglyphes], malheureusement nous avons encore moins de renseignements sur l'Athak de l'Écriture que sur celui des hiéroglyphes. La richesse de la Palestine en minerais de fer et de bronze alléguée par l'Écriture n'a pas été scientifiquement constatée, mais les Philistins connaissaient bien le travail de ces métaux et savaient en fabriquer des armes et des outils d'agriculture[2]. En somme nous possédons beaucoup d'éléments pour l'éclaircissement du problème qui nous occupe, mais la solution devra forcément en être réservée à l'avenir.

§ 11. — *Traduction.*

« J'ai envoyé des officiers vérificateurs et des oeron au pays du « mafek de ma mère Hathor, régente de Mafek, lui apportant de « l'argent, de l'or, de l'étoffe *souten*, de l'étoffe *mak* et des objets « nombreux devant elle, comparables à du sable (*pour le nombre*).

« On m'en a rapporté les merveilles du mafek vrai en sacs nom- « breux, amenés devant moi. On n'avait pas vu cela une seconde « fois depuis qu'il y a des rois. »

Dans cette dernière phrase Ramsès entend nécessairement que son expédition au Sinaï est unique sous le rapport de la quantité considérable de *mafek vrai* qu'elle a rapporté. L'exploitation de cette substance, qu'on a d'abord identifiée avec le cuivre, date de la IIIe dynastie.

[1] *Samuel* I, 30, 30. — [2] *Ibid.*, ch. 13, 20, 21.

Les cartouches des pharaons Snefrou, Khoufou, Numkhoufou, etc., se voient sur les rochers de la localité. C'est la XIIe dynastie qui y est représentée par le plus grand nombre de monuments. Après cette brillante époque on n'y retrouve plus que le souvenir de l'expédition envoyée par la reine Hashepsou de la XVIIIe dynastie, et les cartouches de Thothmès III, d'Aménophis I, d'Aménophis III, de Ramsès II, de Ramsès III et de Ramsès IX ; mais les époques postérieures ne paraissent pas y avoir laissé de traces ; l'exploitation des mines du Sinaï par les Égyptiens avait alors ou complètement cessé ou perdu toute importance.

Le Sinaï ne fournissait à l'Égypte ni or, ni argent; Ramsès envoie d'Égypte ces métaux précieux au temple de la colonie égyptienne. Ce fait prouve que le pays de [hiéroglyphes], *Roshata*, d'où l'Égypte importait l'or, l'argent, le bronze et le lapis[1], et qui remplaça le Sinaï pour la production du mafek aux basses époques, ne doit pas être confondu avec la région des mines du Sinaï[2]

Le minéral nommé *mafek* représente les combinaisons naturelles du cuivre susceptibles d'être employées dans les arts en nature ou pour produire une belle couleur verte, peut-être aussi la turquoise du Sinaï, qui est d'un bleu très-pâle et se décolore promptement. Il est surabondamment prouvé que ce n'est pas le cuivre. La quantité la plus considérable citée par les textes est de 4,820 *outens*, c'est-à-dire environ 450 kilog. Mais si Ramsès III ne s'est pas abandonné à l'exagération, son expédition, qu'il dit être sans précédent, dut en rapporter une quantité encore plus grande.

[1] DUEMICHEN ; I *Hist. Inschr.*, 33.

[2] M. Brugsch avait proposé cette identification du pays de Roshata (*Wanderung nach den Turkisminen*, p. 82).

Les étoffes , *souten*, et , *makou*, dont il est question dans notre texte, étaient de l'espèce nommée , ⲛⲧ ; c'est la toile, en copte ⲛⲁⲧ. Le *souten* et le *mak* appartenaient aux sortes les plus belles; c'est sur le *souten* qu'on écrivait certaines formules funéraires d'après les prescriptions du Rituel.

§ 12. — *Traduction.*

« J'ai fait pousser dans le pays tout entier des arbres et des « arbrisseaux et j'ai permis aux hommes de s'asseoir à leur ombre.

« J'ai fait marcher la femme d'Égypte, le pas large, dans le lieu qui « lui plaît; ni les misérables, ni d'autres ne l'outragent sur le chemin. »

Ramsès célèbre ici en termes poétiques le repos qu'il a assuré à l'Égypte. Dans les climats chauds la demeure est entourée d'épais ombrages, sous lesquels la famille aime à se reposer; les Hébreux et les Égyptiens avaient absolument les mêmes usages sous ce rapport; ils citent aussi volontiers le bosquet qui entoure la maison que la maison elle-même pour désigner le domicile aux époques de tranquillité.

Pendant le règne de Salomon, les Hébreux purent jouir du repos, depuis Dan jusqu'à Beersheba, chacun sous sa vigne et sous son figuier[1]. Tel est aussi le bonheur que le prophète Michah promet aux Israélites lorsque la montagne de la maison de Jehovah sera stable[2].

En Égypte, le bocage de la maison portait le nom de Amm ()[3], qui semble indiquer que l'arbre de l'espèce

[1] *Rois*, I, IV, 25. — [2] *Michah*, IV, 4.

[3] Le signe hiératique , qui détermine ce mot, n'est pas exactement reconnu. Je crois que c'est l'arbre avec ses branches . On trouve du reste ce signe remplacé par l'arbre ordinaire des hiéroglyphes . Le tableau des arbres du verger du scribe Anna montre que l'arbre Amm n'est pas de l'espèce des palmiers. (Brugsch : *Recueil*, pl. 36.)

Amm y domine. C'est dans une plantation de ce genre que le Mohar voyageur, arrivant à Joppé, s'introduisit en franchissant la clôture, dans le but de se procurer des fruits à manger, et c'est là qu'il fit l'agréable rencontre de la jeune fille chargée de garder les celliers[1]. Le mot *amm* est employé dans les hiéroglyphes pour exprimer l'idée *grâce, agrément, douceur* ; il désignerait assez convenablement les arbres de la famille des citronniers dont l'Égypte produisait plusieurs espèces, et qui forment aux environs de Jaffa des forêts chargées de fruits et de fleurs. C'est à cette famille d'arbres à ombrage aromatique que s'appliquerait à juste titre l'épithète de [hiéroglyphes], ou *fleurissant*, que les hiéroglyphes donnent à l'*amm*. L'Égyptien, forcé par sa profession de s'éloigner de sa demeure et souvent de vogager à l'étranger, n'envisage qu'un seul bonheur, celui de revenir à son *amm*, de revenir à sa *demeure*[2], et il place en première ligne l'*amm*, c'est-à-dire l'enclos de verdure qui lui procure l'ombre et la fraîcheur[3].

Dans certains cas, lorsque par exemple l'humidité du sol le permettait, des parterres de fleurs étaient disposés autour des maisons à l'ombre des arbres; c'est ce que les textes nomment les *lotus des maisons*, du nom de la fleur *seshni*, [hiéroglyphes], qui en faisait le principal ornement; c'est une espèce de lotus ou de lis; le nom hébreu de cette fleur est le même: שׁוֹשַׁן, *shoushan*. La culture du lotus suppose un terrain humide et mou, sur lequel il était difficile de transporter des matériaux pesants. C'est ce qui rendait parfois

[1] *Voyage d'un Égyptien*, p. 250 et suivantes.

[2] *Papyrus Sallier II*, 7, 1; 7, 5; 7, 7.

[3] Les maisons égyptiennes de nos jours sont encore accompagnées de cours ou d'enclos plantés d'arbres. On abrite aussi du soleil par le même procédé les animaux qui tournent les roues d'arrosement.

extrêmement pénible la profession du maçon de gros murs, à qui il arrivait d'avoir à faire mouvoir dans ces conditions des pierres de taille de 10 coudées sur 6, selon les détails que nous donne le papyrus Sallier n° 2[1].

On s'est longtemps trompé sur la valeur du groupe , *shoubi*, qui signifie *ombre*, et qu'on a confondu à cause de son déterminatif avec , *shouou*, *lumière*. Une phrase de l'inscription de Kouban dit de Ramsès II *qu'il couvre l'Égypte de ses ailes et* , ce qui signifie *fait ombre aux Rekhis*, et non pas *fait lumière aux Rekhis*, comme je l'ai d'abord traduite. Ce sont aussi les *Rekhis* ou êtres raisonnables, intelligents, que Ramsès III couvre de l'ombre de ses plantations. Le mot *ombre* existe aussi en égyptien sous la forme , *khabi*, ϧⲁⲃⲓ; *shoubi* et *khabi* se retrouvent dans le copte ϧⲏⲓⲃⲓ, ϩⲏⲓⲃⲓ.

Un autre résultat de l'ordre rétabli par Ramsès III, c'est que la femme pouvait aller d'un pas large, c'est-à-dire *librement*, *hardiment*, partout où bon lui semblait. Dans les textes de Médinet-Habou, à la liberté de sortir librement est jointe pour la femme celle de se parer à son gré. En expliquant ce texte[2], j'ai émis l'idée qu'il rappelle un état de troubles sociaux et de guerre civile, pendant lequel la populace se livrait aux violences qui ne sont que trop familières à l'anarchie. Nous sommes évidemment reportés à l'époque qui précéda l'avénement de Set-nekht, et pendant laquelle la population non émigrée n'avait plus de maîtres. On peut encore remarquer ici que le texte ne parle nullement de sévices exercés par des ennemis

[1] P. 6. Je donnerai plus loin la traduction de ce texte.

[2] *Études sur l'Antiquité historique*, p. 259 à 264.

ou par des étrangers. Il se sert du groupe , *kaoui*, qui signifie la *populace*, les *misérables*, les *gens sans aveu*, *sans profession*, *sans ressources*, *parmi lesquels se recrutent partout les malfaiteurs*. Tous les faits que nous recueillons dans les textes concourent à démontrer que les nations étrangères ne remplirent pas un rôle important dans le bouleversement intérieur de l'Égypte à cette époque.

§ 13. — *Traduction*.

« J'ai fait se reposer de mon temps infanterie et cavalerie. Les « Shardanas et les Kahaks sont dans leurs villes couchant la hauteur « de leurs dos ; ils ne se préparent plus[1] (à combattre) ; Coush « n'attaque plus. Les misérables Kharou, leurs arcs et leurs armes « reposent dans leurs magasins ; ils se gorgent et s'enivrent dans « la jubilation ; leurs femmes sont avec eux, leurs enfants près d'eux. « Ils ne regardent pas en arrière ; leur cœur a cédé. Je suis pour « eux comme un vainqueur disposant de leurs membres. »

Ramsès nous apprend qu'il a fermé le temple de Janus ; il est en paix avec tous ses voisins et n'a plus besoin du service actif de son armée, ni de celui de ses auxiliaires. Ceux-ci sont représentés par les Shardanas ou Sardiniens et par les Kahaks, tribu libyenne prise ici pour tous les peuples de l'occident de l'Égypte. Retirés dans leurs villes de garnison, ces auxiliaires couchent la hauteur de leur dos et ne se préparent plus pour le combat. La hauteur du dos pourrait être prise tropiquement pour l'orgueil, l'arrogance ; mais je crois que le texte n'envisage ici que le repos absolu, et peut-être aussi

[1] Comparez : , *les soldats étaient comme des taureaux se préparant à assaillir des chèvres*. (Champollion : *Mon.* 219.)

la haute taille de ces mercenaires de l'Égypte. L'expression *être couché* ou *reposer sur le dos* se rencontre dans d'autres textes.

Les Coushites ou Nègres ne font plus d'incursions; les Kharou ou Syriens, dont le pays était tributaire de Ramsès III, ont mis leurs armes au repos; ici le texte se sert à dessein du mot [hiéroglyphes], *shaloma*, en hébreu שלם, qui a toutes les acceptions de l'égyptien [hiéroglyphes], *hatap*. Ces peuples ne regardent plus en arrière, c'est-à-dire qu'ils ne regrettent pas leur indépendance passée; ils considèrent le pharaon comme un vainqueur libre de disposer d'eux.

§ 14. — *Traduction.*

« J'ai fait vivre le pays tout entier: misérables, rekhis, espèce « humaine, mortels, hommes et femmes; j'ai relevé tout homme de « son crime et lui ai pardonné[1]; je l'ai sauvé du puissant qui pesait « sur lui. J'ai placé tous les citoyens sur leur voie dans leurs villes.

« J'en ai fait vivre d'autres par l'autel de la porte[2].

« J'ai pourvu de nouveau le pays qui était dépouillé. Le pays « est bien rassasié pendant mon règne.

« J'ai fait le bien pour les dieux comme pour les hommes.

« Je n'ai à moi aucune chose qui soit à personne autre.

« Je règne sur le monde comme haq des deux régions. Vous « êtes des esclaves sous mes pieds; je ne bouge pas et votre place « est bonne. Mon désir est conforme à votre bonheur.

« Acquittez-vous de mes volontés et de mes ordres. »

[1] Littéral. : *Je lui ai accordé le souffle.*

[2] [hiéroglyphes] ; c'est peut-être l'aumône.

Toute la première partie du discours de Ramsès III regarde ses succès militaires; il passe dans le dernier paragraphe à l'organisation qu'il a donnée au pays, à la magnanimité dont il a fait preuve, à l'abondance qu'il a assurée à toutes les classes de la population, depuis la plèbe infime, les *Kaoui*, dont nous avons parlé tout-à-l'heure, jusqu'aux rangs les plus élevés. Nous ne pouvons guère nous rendre compte de la valeur spéciale de tous les termes dont se sert Ramsès pour désigner l'espèce humaine. Ces énumérations sont communes dans les textes, mais la langue française ne possède pas des mots convenables même pour les imiter. Il suffit de savoir que cela signifie simplement *toute la population, hommes et femmes*.

On trouverait dans les bienfaits que l'inscription de Rosette attribue à Épiphane le même cercle d'idées que dans le discours de Ramsès III; l'un et l'autre se sont efforcés de faire vivre leurs sujets dans l'abondance; l'un et l'autre ont amnistié les coupables, rendu justice à tous en défendant le faible contre le fort, doté les temples et protégé la religion, etc.

Après avoir fait son propre panégyrique et recommandé à ses sujets l'obéissance, Ramsès fait reconnaitre son successeur. C'est l'objet du dernier paragraphe.

§ 15. — *Traduction.*

« Voyez! Je (vais) reposer dans la région d'Akaṛ comme mon « père Phra, et me mêler aux ordres divins dans le ciel, sur la « terre et aux enfers. Ammon établit mon fils sur mon siége; il prend « ma dignité en paix, comme haq des deux régions, assis sur le siége « d'Horus comme seigneur des deux mondes.

« Il s'ajuste le diadème atef semblable à Totnen : Ousormara

« sotep-en-Amon, vie-santé-force, fils aîné du Soleil qui l'a engendré « lui-même, Ramsès-haq-ma-Meriamon (Ramsès IV), vie-santé-force, « enfant fils d'Ammon, issu de ses membres, couronné comme « seigneur des deux mondes, semblable à Totnen; c'est un fils véri- « tablement loué par son père.

« Attachez-vous à ses sandales; respirez la terre devant lui. Oh ! « courbez-vous pour lui; servez-le à tout instant. Adorez-le; rendez- « lui gloire; magnifiez ses bontés, comme vous faites pour Phra « chaque matin; présentez-lui vos tributs dans son palais auguste; « conduisez-lui les bénédictions des pays de montagne et de plaine; « acquittez-vous de ses paroles et de ses ordres.

« Même moi étant parmi vous, obéissez[1] à ses discours; votre « salut est sous ses esprits.

« Travaillez pour lui comme un seul homme en toute espèce de « travaux; traînez pour lui des pierres monumentales, creusez pour « lui des canaux. Oh ! faites pour lui toutes les œuvres de vos mains. « A vous seront ses récompenses par sa nourriture chaque jour.

« C'est Ammon qui a ordonné son règne sur la terre; il a doublé « pour lui la durée de sa vie comme roi de la haute et de la basse « Égypte, seigneur des deux mondes Ousormara-sotep-en-Amon, fils « du Soleil, seigneur des diadèmes, Ramsès-haq-ma-Meriamon, « vie-santé-force, vivificateur éternel. »

Dépouillé de ses accessoires inutiles, ce long paragraphe signifie seulement que, dans la 32e année de son règne, Ramsès III, en prévision de sa mort, a associé à la royauté son fils Ramsès IV, en lui accordant

[1] Le premier groupe m'est inconnu, et ma traduction *obéissez* conjecturale.

les titres et les cartouches royaux. Le peuple devra obéir au jeune prince, quoique Ramsès III soit encore présent : . C'est aussi pour le nouveau roi que le travail du peuple se fera, notamment pour ce qui regarde la construction des monuments et les travaux publics.

Le goût pour l'imitation des langues syriennes se manifeste de nouveau dans ce passage par l'emploi du mot , qui est l'hébreu בָּרַךְ, *bâraq*, *benedixit*, *genuaflexit* : בְּרָכָה, *berakah*, *benedictio*, *munus*, *donum*.

La récompense promise aux Égyptiens pour leur travail, c'est la subsistance qui leur sera assurée par le pharaon. Cette subsistance assurée par le roi était ordinairement le privilége des fonctionnaires de l'État et des prêtres. En généralisant comme il le fait, Ramsès promet à tous l'extension de ce privilége. D'après l'organisation établie par le patriarche Joseph, toutes les terres appartenaient au pharaon ; mais cette propriété était réduite à un impôt de vingt pour cent sur le revenu[1] A un certain point de vue il était exact de dire que le roi donnait la nourriture à tout son peuple.

[1] *Genèse*, ch. 47.

SOMMAIRE HISTORIQUE

NOMS DES ROIS DE LA XIX° DYNASTIE

N° 1. — Ramsès I.

Ra	*Sol*	Ra	*Sol*
men	*stabili*	mes	*genuit*
pehpeh	*fortitudine*	sou	*eum*

N° 2. — Seti I.

Ra	*Sol*	Ptah	*(A) Ptah*
ma	*veritatem*	meri	*dilectus*
men	*firmans*	Seti	*Seti*

N° 3. — Ramsès II.

Ra	*Sol*	Ra	*Sol*	Ra	*Sol*
ousor	*dominus*	ousor	*dominus*	mes	*genuit*
ma	*veritatis*	ma	*veritatis*	sou	*eum;*
es	...	sotep	*electus*	meri	*amans*
		en	*a*	amen	*Ammonem*
		ra	*sole*		

N° 4. — Meneptah I.

Ra	*Sotis,*	Ra	*Sotis*	Ptah	*(A) Ptah*
amon	*ab Ammone*	baï	*anima*	ma	*veritati*
meri	*dilectus,*	en	*amans*	meri	*dilectus*
en	*Spiritus*	meri	*deos*	en	*confidens*
baï		neterou		hotep	
				hi	

N° 5. — Seti II.

Ra	*Sol*	Seti	*Seti*
ousor	*dominus*	meri	*dilectus*
kheperou	*rerum,*	en	*a*
meri	*amans*	Ptah	*Ptah*
amon	*Ammonem*		

N° 6. — Amonmesès.

Ra	*Sol*	Amon	*Ammone*
men	*firmus*	meses	*genitus*
ma	*sicut,*	hiq-Uab	*rex Thebarum*
sotep	*electus*		
en-Ra	*a Sole*		

N° 7. — Siptah.

Ra	*Solis*	Ptah	*(A) Ptah*
khou	*benignitas*	meri	*dilectus*
en		en	
sotep	*electus*	Si	*filius*
en-Ra	*a Sole*	Ptah	*Ptah*

N° 8. — Set-nekht.

Ra	*Sol*	Ra	*(A) Sole*
ousor	*dominus*	Set	*Set*
shaou	*dominationum,*	Amon	*(Ab Ammone*
Amen	*(Ab) Ammone*	meri	*dilectus)*
meri	*dilectus*	nekht	*potens*
		merer	*dilectus*

Dans le but de faciliter les recherches et d'abréger les citations, j'ai donné, dans le tableau qui précède la série des doubles cartouches des pharaons de la XIXe dynastie, selon l'ordre de leur succession, et jusqu'à Set-nekht, qui doit être considéré comme le premier roi de la XXe.

On trouve de la plupart de ces cartouches un assez grand nombre de variantes consistant principalement dans le remplacement des noms divins par des figures divines équivalentes et dans le déplacement arbitraire des signes. Notre tableau en donne trois exemples : l'un dans le prénom de Meneptah I, le deuxième dans le nom du même roi, et le dernier dans le nom de Set-nekht. On y remarque aussi exceptionnellement quelques titres additionnels, tels que celui de *Hiq-on* dans le nom de Ramsès II. Ce titre signifie souverain d'Héliopolis et appartient surtout à Ramsès III ; mais il arrive rarement que ces variantes soient une cause d'embarras dans l'attribution des légendes royales.

Arrivant à l'examen des faits historiques qu'il nous est aujourd'hui possible de classer dans chacun des règnes de cette dynastie, nous faisons d'abord observer que le grand papyrus Harris ne nous donne, ainsi qu'on a pu s'en rendre compte en lisant les traductions précédentes, qu'un abrégé très-sommaire de l'histoire d'Égypte depuis l'époque d'anarchie à laquelle Set-nekht mit fin jusqu'à l'association de Ramsès IV à la royauté de son père Ramsès III. Il s'en faut toutefois que nous possédions des renseignements aussi clairs et aussi bien coordonnés pour d'autres époques de l'âge pharaonique.

En combinant les informations fournies par le document nouveau que je viens de commenter avec les données des monuments et des autres papyrus, on peut arriver à tracer d'une manière suffisamment

exacte le cadre historique des événements de cette époque. C'est là une tâche à laquelle il serait possible de donner un assez grand développement. Je ne me propose pas de traiter ici ce sujet à fond, mais je veux au moins réunir des considérations et des faits suffisants pour limiter le champ des conjectures relativement à l'histoire de Moïse et à l'Exode des Hébreux.

Règne de Meneptah I.

Ramsès II régna avec gloire pendant près de soixante-dix ans, et laissa le trône à son fils Baïenra-Meriamon-Meneptah-hotep-hima [1]. Ce nouveau pharaon ne fut point aussi obscur qu'on l'a pensé d'après la rareté, plus apparente que réelle, des monuments qui portent ses cartouches. Nous trouvons, en effet, dans les papyrus l'indication de plusieurs édifices élevés par lui, mais dont toute trace a disparu, et la même source d'informations montre que l'activité politique de ce règne fut concentrée dans la basse Égypte, et en particulier dans les grandes villes d'Héliopolis, de Memphis, de Tanis et de Ramsès.

Si la basse Égypte nous eût conservé les monuments de l'époque pharaonique dans la même proportion que la haute Égypte, les ruines de ces cités célèbres nous auraient certainement montré de nombreux restes des monuments construits ou agrandis par Meneptah I, et nous ne serions pas réduits à les découvrir dans les papyrus. Parmi ces fragiles documents parvenus jusqu'à nous, plusieurs de ceux que possède le Musée britannique ont été écrits pendant ce règne; il

[1] Cartouches n° 4 du tableau.

en est de même de ceux de Bologne et de quelques-uns de ceux de Turin. Lorsque l'on considère le nombre immense de fragments presque imperceptibles de manuscrits hiératiques que possède ce dernier Musée, on se fait aisément une idée de l'importance des renseignements qui ont échappé forcément à l'investigation des égyptologues ; or, les papyrus de la XIXe et de la XXe dynastie forment le fonds principal de la collection. Pour ce motif, lorsque nous essayons de tracer le croquis de l'histoire de cette époque, nous ne devons pas perdre de vue le grand nombre de pages déchirées et à jamais perdues du livre qui aurait pu nous renseigner.

Ainsi donc, relativement à Meneptah I, il est surabondamment démontré que les monuments et les papyrus qui le concernaient sont en grande partie perdus pour nous.

C'est un fait qu'il faut prendre en considération avant de conclure, comme l'a fait M. Brugsch, que Meneptah I est du nombre de ces rois *dont le souvenir est à peine conservé par quelques monuments d'une valeur inférieure et par quelques inscriptions de peu d'importance*[1]. Le contraire serait suffisamment démontré par les restes des grands monuments que Meneptah fit construire à Tanis[2]. Nous savons d'ailleurs de la manière la plus certaine que ce pharaon possédait à Memphis un palais nommé , c'est-à-dire : *le palais de Meneptah hotep-hi-ma, v.-s.-f., dans Pa-Ptah* (*Hephæstopolis, nom sacré de Memphis*[3]).

[1] *Histoire d'Égypte*, p. 175.

[2] De Rougé : *Notice des Monuments du Musée Égyptien du Louvre, salle du rez-de-chaussée*, p. 24.

[3] Voyez *Mélanges égyptol.*, série III, tome 2, 161.

Nous connaissons avec non moins de certitude le palais de ce même monarque à Thèbes, derrière lequel se réfugiaient les ouvriers en grève de la nécropole. Ce deuxième monument, qui s'appelait , *palais de Baï-en-ra Meneptah. v.-s.-f.*, est plusieurs fois cité par les papyrus [1].

Un autre édifice, , *le lieu de Meneptah hotep-hima, aimé de Thoth*, se trouvait encore à Thèbes et devait être d'une certaine importance, puisque des fonctionnaires de haut rang y étaient attachés ou logés. Il en est question dans les inscriptions d'un tombeau de Qourna [2].

D'autres monuments thébains portent les légendes de Meneptah I; on les rencontre notamment à Médinet-Habou avec la date de l'an II, à l'Assassif avec celle de l'an III, et dans les hypogées d'Abd-el-Qourna [3].

Dans le grand spéos de Silsilis une chapelle lui est spécialement consacrée, et ses légendes royales, qui décorent le bandeau de la porte, se rencontrent aussi dans l'intérieur au voisinage de ceux de son fils Séti II. On y trouve aussi Meneptah-Siptah, représenté dans l'acte d'offrir la déesse Ma au dieu Ammon-Ra; cette association de cartouches montre jusqu'à un certain point les liens de famille qui existaient entre Meneptah I, Séti II son fils et Siptah, liens que révèle aussi la conformité des noms et des prénoms dans lesquels entre le nom de Ptah.

[1] PLEYTE et ROSSI : *Papyrus de Turin*, pl. 7 et 46. — *Mélanges égyptol.*, loc. cit., p. 55.

[2] *Denkm. III*, 199, g.

[3] *Ibid.*, 199, b, c, d à h.

Les cartouches de Meneptah I se lisent en outre sur un grand nombre de monuments recueillis dans les Musées, et témoignent de l'activité artistique de son règne. Boulaq possède sa statue de granit noir trouvée à Karnak[1]. A Turin, on voit l'un des pieds d'un colosse de grès quartzeux qui le représentait[2]. A Florence, une stèle le figure dans l'attitude de frapper de sa hache d'armes un prisonnier tenu par les cheveux[3]. A Tanis, il a souvent associé ses cartouches à ceux de son père Ramsès II sur des sphinx et sur des statues colossales. Il a martelé le nom du roi pasteur Apapi pour y substituer le sien, qu'il a aussi accolé à celui de Smenkh-Kara Mer-mashou, roi de la XIIIe ou de la XIVe dynastie[4]. Ces usurpations de monuments ne démontrent pas toujours des souvenirs de haine ou des reproches d'illégitimité à l'encontre des noms martelés; ce cas est même le plus rare. On voit par exemple Meneptah I s'approprier une belle statue en granit noir d'Amenemha III de la XIIe dynastie, monarque glorieux dont la légitimité dans la ligne des Osortasen et des Amenemha ne fait pas doute[5].

Nous avons constaté que Meneptah I possédait paisiblement la basse Égypte, où il séjournait habituellement, et nous avons suivi ses souvenirs monumentaux jusqu'à Thèbes et à Silsilis; nous retrouvons ces mêmes souvenirs jusqu'à l'extrême frontière des possessions égyptiennes, à Éléphantine, où une statue d'Osiris portant ses cartouches marque la place du temple du sud aujourd'hui détruit[6].

1 Mariette : *Catal.*, p. 67.
2 Orcurti : *Catal.*, *Mon. Reali*, n° 7.
3 Migliarini : *Catal.*, p. 33.
4 Mariette : *Catal.*, N° 869, et p. 321, 322, 324, etc.
5 Brugsch : *Recueil de Mon.*, pl. 2.
6 *Itinéraire des invités du Khédive*, p. 164.

Diverses stèles de particuliers sont décorées de la légende de Meneptah[1]; il a entouré de ses cartouches une colonne provenant d'Aménophis III, sur laquelle Set-nekht ajouta ensuite les siens, tout en respectant ceux de ses devanciers[2].

Parmi les monuments qui nous parlent de Meneptah I il en est plusieurs qui se réfèrent à l'époque à laquelle il n'était encore que prince héritier, avec les titres de scribe royal et de général de l'infanterie[3]. Ramsès II l'avait associé à l'exercice du pouvoir. Se conformant à ce précédent, Meneptah s'associa à son tour son fils Séti II, comme nous le verrons plus loin. Cette observation me semble dégager de toute obscurité l'ordre de la succession dynastique. Tandis que Meneptah partageait l'autorité de Ramsès II, un Apis mourut[4].

Les pharaons qui nous ont laissé des monuments plus importants et plus multipliés que Meneptah I sont en bien petit nombre; il n'est pas surprenant toutefois que ce prince n'ait pas choisi, pour y enregistrer ses victoires, un des édifices construits par lui-même; il a pu légitimement préférer Karnak, où se trouvaient comme résumées les gloires du règne de son père Ramsès II. C'est sur une muraille élevée entre le quatrième et le sixième pylône de ce grand ensemble de monuments que Meneptah fit graver le récit de son triomphe sur les Libyens, assistés des nations européennes qu'on voit alors pour la première fois arriver en contact hostile avec les Égyptiens. La confédération commandée par le roi des Libyens Marmaïou, fils de Deid, comprenait :

1 Boulaq : *Catal.*, N[os] 949 et 950.

2 *British Museum*, *Catal.*, p. 150, n° 64. Voyez Leemans : *Monuments à légendes royales*, p. 100.

3 Mariette : *Catal. Boulaq*, p. 320, 321, 324.

4 De Rougé : *Musée du Louvre*, *Catal. de* 1855, p. 46.

1° Nations libyennes : les Libyens, les Maschouashas et les Kahakas;

2° Nations de l'Asie-Mineure : les Lyciens;

3° Nations de la Méditerranée et de l'Europe : les Sardiniens, les Sicules, les Étrusques et les Achaïens.

Mais il est fort possible que l'énumération des forces alliées ne soit pas complète; les deux listes qu'en donne l'inscription de Karnak (Duemichen : I Hist. Inschr., pl. 2, lig. 1 et lig. 14) sont l'une et l'autre fragmentaires. Il se pourrait donc que d'autres peuples y figurassent nominativement, ou fussent compris dans la désignation générale de , *le pays des Tamahou*, et de , *tous les pays* (VENUS DES ILES OU DES PAYS DE LA MER).

Ce fait de la première apparition des nations européennes sur le théâtre de l'histoire est extrêmement intéressant pour nous; je l'ai traité avec quelques développements dans mes *Études sur l'Antiquité historique*. Je reproduirai ici la traduction de l'inscription de Médinet-Habou qui nous en donne les détails :

1. (Les nations réunies par le chef des Libyens, à savoir) :

Les Achaïens, les Étrusques, les Lyciens, les Sardiniens, les Sicules, peuples septentrionaux venus de toutes les terres

2. (du grand pourtour de la Méditerranée; le roi Meneptah I les a vaincus) par la vaillance de son père Ammon. C'est que ce dieu bon.....

3....., tous les dieux lui servent de sauvegarde. Le monde entier est dans la crainte à la vue du roi Meneptah I.

4. (Mais lorsqu'il arriva au trône les Barbares menaçaient l'Égypte), l'abattement s'était fait dans les terres arrosées par le Nil; elles voulaient se soumettre à l'ennemi qui avait violé toutes les frontières du pays les armes à la main.

5. (Mais le roi), dont tous les actes sont réellement comme des souffles de vie, a forcé les hommes à détester le repos; sa valeur prépondérante

6. (les a ranimés; il prit des mesures) pour protéger Héliopolis, la ville de Toum, pour défendre Memphis, la forteresse de Touen *(Ptah)*, et pour remettre en bon état ce qui était désorganisé.

7..... (Il établit des postes) devant Pa-Baris, aux environs du canal Shakana, au nord de l'étang d'Horus,

8..... (sur un terrain) non cultivé qu'on avait laissé en pâturages à cause des Barbares. Cet endroit était infesté dès le temps des ancêtres. Tous les rois de la haute Égypte s'étaient reposés dans leurs monuments;

9. Quant aux rois de la basse Égypte, ils étaient restés au milieu de leurs villes, entourés par les huttes de la corruption; leur armée, elle n'avait pas d'auxiliaires pour leur répondre!

10. Il arriva (que le roi Meneptah I) fut élevé sur le trône d'Horus; il avait été donné pour faire vivre les hommes; il était arrivé en roi pour prendre soin des humains; en lui était une vaillance à le (faire triompher de ses ennemis).

Le roi (se transporta)

11..... dans le pays de... mabaïr; il donna des ordres à l'élite de ses auxiliaires; il envoya sa cavalerie de tous côtés, ses émissaires (épièrent....:)

12. (Le roi se prépara à combattre de sa personne), car il ne regarde pas à des centaines de mille le jour de la bataille.

Son infanterie partit avec ardeur, en bel ordre, conduisant des auxiliaires à toute localité.....

13..... au...?me mois de l'été, il arriva que le vil chef des misérables

Libyens, Marmaïou, fils de Deid, descendit du pays des Tahennou avec ses auxiliaires

14. (les Mashouashas, les Kehaks), les Sardiniens, les Sicules, les Achaïens, les Lyciens et les Étrusques, du premier choix de tous les guerriers et de tous les héros de chaque pays. Il amenait avec lui sa femme et ses enfants,

15. (ainsi que ses généraux) et les grands officiers de son campement. Il arriva à la frontière de l'ouest, dans les plaines de Pa-ari-sheps.

Alors le roi devint furieux contre eux comme un lion.....

16. (Il réunit ses officiers et leur dit):

Je vous fais entendre la parole de votre seigneur, et je vais vous apprendre ceci, à savoir:

Je suis le souverain qui vous garde; je veille pour étudier

17. (ce qui est utile à votre bien-être; je suis un père), en est-il parmi vous un semblable pour faire vivre ses enfants? Vous tremblez comme des oies; vous ne savez pas ce qu'il est bon de faire; on ne répond pas

18. (à l'ennemi, et l'Égypte) désolée est abandonnée aux incursions de toutes les nations; les Barbares dévastent ses frontières; des révoltés la violent chaque jour; tout le monde pille.

19. Les ennemis dévastent nos hâvres mêmes; ils pénètrent dans les campagnes de l'Égypte; le Nil les arrête-t-il? ils demeurent des jours et des mois; ils s'établissent

20. (dans le pays). Il est arrivé qu'ils sont parvenus jusqu'aux montagnes du pays d'Outi, qu'ils ont ravagé le pays de To-alu, en exacte analogie (de ce qui s'est passé) dès les rois appartenant à d'autres temps, aux époques inconnues

21. (qui furent autrefois. Aujourd'hui ils arrivent nombreux) comme des reptiles. Ne pourra-t-on pas les faire ramper en arrière, ces amis de la mort, ces haïsseurs de la vie, dont le cœur voudrait

22. (achever la ruine de l'Égypte? Ils suivent) leur chef; ils passent leur temps sur la terre à combattre pour remplir leur ventre à satiété; ils sont venus dans le pays d'Égypte pour y chercher leurs provisions de subsistance; leur intention

23. (est de s'établir en Égypte), mais la mienne est de les prendre comme des poissons sur leurs ventres; leur chef est tout le portrait d'un chien; c'est un homme ignoble, sans cœur; il ne se rassiéra pas

24. (sur son trône); je les ferai fuir jusqu'au pays des Petti-Shou, que j'ai employés à conduire des grains dans des barques pour nourrir le pays de Khéta. Je suis celui à qui les dieux ont imparti tous les dons.

25. (Le monde entier est) sous moi, le roi Meneptah I. Par ma prospérité, par la prospérité (d'Ammon), je suis puissant, en roi des deux mondes.

26. (Je délivrerai) la haute et la basse Égypte; Ammon, celui qui est dans Thèbes, est propice; il rejette derrière lui les Mashouashas et leurs auxiliaires; ils ne) reverront pas le pays de Tamahou.

27. Que l'on fasse placer les corps auxiliaires en avant pour frapper la nation des Libyens; qu'ils partent, la main de Dieu étant avec eux, Ammon lui-même leur servant de bouclier; et voici l'ordre pour le pays d'Égypte; qu'il soit dit

28. (à l'armée) de se réunir au quatorzième jour.

Alors S. M. vit en songe comme une statue de Ptah se tenant pour empêcher le roi d'avancer; elle était de la hauteur.....

29..... Elle lui dit: Aie soin de demeurer; et, lui donnant le khopesh: Éloigne de toi la déjection de ton cœur!

S. M. lui dit : Alors

30. (que dois-je faire ? Elle lui répondit : Fais partir) ton infanterie, et que des cavaliers en nombre soient envoyés devant elle sur la zône des défilés du nome de Pa-ari-sheps.

Alors le vil chef (des misérables

31. Libyens donna à ses auxiliaires des ordres), la nuit du 1er épiphi, au lever du soleil, pour se rencontrer ensemble.

Le vil chef des misérables Libyens vint à la date du 3 épiphi ; il amenait (son armée contre les soldats

32. de S. M.) pour les frapper. L'infanterie de S. M. s'élança avec sa cavalerie. Ammon était avec eux ; Noubi leur prêtait sa main ;

33. chacun d'eux (combattit valeureusement) ; les ennemis furent renversés dans leur sang : il n'en resta pas. Les auxiliaires de S. M. firent six heures de massacre parmi eux ; on les passa au tranchant du glaive.

34. . . . .

Tandis qu'ils combattaient, le vil chef des Libyens (les aperçut) ; alors il eut peur, son cœur défaillit, et il se mit à courir

35. (pour sauver sa vie, de toute la vitesse de ses) pieds ; son arc et son carquois dans sa précipitation (restèrent) par derrière, ainsi que tout ce qu'il avait sur lui ; un violent désespoir s'empara de lui ; une grande terreur circulait dans ses membres.

36. Alors l'on massacra (ses gardes, et l'on s'empara) de tout ce qu'il possédait : ses monnaies, son argent, son or, ses vases de bronze ( ), les parures de sa femme, ses siéges, ses arcs, ses armures, tout ce qu'il avait amené

37. de son pays en bœufs, chèvres, ânes..... (On chargea un officier) du palais de les conduire, ainsi que les prisonniers.

Cependant le vil chef des Libyens précipitait ses pas pour fuir, ainsi qu'un

38. certain nombre d'hommes d'entre les misérables Libyens qui avaient échappé au carnage.

Mais les officiers qui étaient sur les chevaux de S. M. se mirent après eux. Les fugitifs tombèrent

39. (sous leurs glaives); ils massacrèrent (tous ceux qu'ils atteignirent).

On n'avait pas vu cela au temps des rois de la basse Égypte, lorsque le pays d'Égypte leur appartenait et que le Fléau se tenait debout,

40. à l'époque des rois de la haute Égypte. On n'avait pas pu les repousser alors. Cet état de choses dura (jusqu'à ce que les dieux fussent touchés) de l'amour de leur fils et qu'ils voulussent que l'Égypte fût gouvernée par son seigneur, afin de restaurer les temples de l'Égypte selon les prescriptions

41. de la valeur divine pour la suite des années.

(L'intendant) des hâvres de l'occident envoya à S. M. un message disant: Il est arrivé que le misérable Marmaïou est parti en fuyard; sa vile personne m'a échappé à la faveur de la nuit par la zône (de l'occident).....

42..... Tous les dieux l'ont abattu par rapport à l'Égypte; les promesses qu'il s'était faites ont manqué; toutes ses paroles se sont répandues sur sa propre tête; on ne connaît pas son sort, s'il est mort ou vivant.

43. (Mais tu l'as détruit) dans son pouvoir; s'il vit, il ne se relèvera pas; c'est un misérable, odieux à ses soldats; c'est toi qui les conduiras pour faire immoler

44. (ceux qui lui seraient restés fidèles) dans le pays des Tamahou; ils en mettront un autre à sa place parmi ses frères, qui le combattra, et il le verra, lui, le rebut des chefs.....

45. Les troupes auxiliaires, l'infanterie, la cavalerie, tous les vétérans de l'armée et ceux qui étaient dans les jeunes pleins d'ardeur

46. (revinrent avec des prises, poussant devant eux) des ânes chargés de phallus coupés de la nation des Libyens, ainsi que des mains de toutes les nations qui étaient avec elle, contenues dans des peaux ou en bouquets.....

47..... Alors le pays entier fit retentir des cris de joie jusqu'au ciel; les villes et les (campagnes) furent dans l'exaltation des prodiges qui étaient arrivés. Les canaux

48. (regorgèrent de richesses) et de provisions amenées comme tributs sous le contrôle, afin que S. M. vît (les résultats de) ses victoires.

Compte des prisonniers ramenés de ce pays du Libyen et des nations qu'il avait amenées avec lui; pareillement des objets de toute espèce

49. (provenant du butin fait sur l'ennemi) et conduits au double magasin du roi Meneptah I, depuis les Tahennou qui étaient dans la ville de Pa-ari-sheps et dans les places supérieures du pays, à partir (du fort) de Meneptah-hotep-hima :

50. Généraux des Libyens, tués et dont on a rapporté les phallus coupés. . . . . individus : 6

Fils des chefs des alliés du chef des Libyens, tués et dont on a apporté les phallus coupés. . . . . (.....)

51. Libyens tués, dont on a rapporté les phallus coupés. 6359

Total : fils de chefs, grands. . . . . (.....)

52. (Chefs et fils de chefs) des Sardiniens, des Sicules,

des Achaïens et des nations de la mer, qui n'avaient pas eu les phallus coupés. . . . . (.....)

53. Ceux dont on a coupé les phallus :

Sicules. . . . . individus : 222

ce qui a fait. . . . . mains : 250

Étrusques. . . . . individus : 542

ce qui a fait. . . . . mains : 890

Sardiniens. . . . . (.....)

ce qui fait. . . . . mains : (.....)

54. Achaïens qui étaient avec eux et dont on n'a pas coupé les phallus ; tués et dont on a apporté les mains. (.....)

.... qui étaient avec eux et dont on n'a pas coupé les phallus. . . . . (.....)

55. . . . . dont on apporté les phallus coupés à l'endroit où était le roi. . . . . individus : 6111

ce qui fait phallus coupés. . . . . (.....)

56..... dont on a apporté les mains. . . . individus : 2370

Sicules, Étrusques, venus avec les misérables Libyens. (.....)

57......... Kahakas et Libyens amenés en prisonniers vivants. . . . . individus : 218

Femmes du vil chef des Libyens qu'il avait amenées avec lui (prises) vivantes :

Femmes libyennes. 12

58. Total de ce qui fut amené (de prisonniers vivants). 9376

Armes qui étaient en leurs mains et qu'on a ramenées avec les prisonniers :

Couteaux de bronze des Mashouashas. 9111

59.................. des. 120214

Chevaux qui étaient avec le chef des Libyens, ainsi qu'avec les enfants du chef des Libyens, ramenés vivants. . . (.....)

Objets. . . . . (.....)

60. (On en donna une part aux) Mashouashas qui étaient dans la puissance de S. M. et qui combattirent les vils Libyens.

Bœufs divers. 1308

Chèvres. . . . . (.....)

61. . . . .

..... divers. 54

Coupes d'argent à boire. . . . . (.....)

Autres vases. . . . . (.....)

Coutelas. 103

Cuirasses de bronze. . . . . (.....)

Dagues de bronze. . . . . (.....)

Vases divers. 3174

On présenta

62. (ce butin à S. M. . . . .)

et l'on mit le feu dans le camp à leurs tentes de peaux et aux *karmoth* de leur seigneur.

Le surplus de l'inscription n'est qu'un discours de Meneptah recommençant sa propre glorification, à laquelle les grands de l'Égypte ajoutent leurs adulations. Cette partie du texte n'a rien qui nous intéresse.

D'après ce texte, Meneptah I triompha de l'invasion des Libyens et de leurs alliés; c'est l'événement le plus considérable de son règne dont les monuments fassent mention. Les littérateurs contemporains le célébrèrent avec enthousiasme; on peut voir des échantillons de

de leur verve laudative dans les papyrus de l'époque ; le papyrus Anastasi n° 2 est presque entièrement consacré aux hyperboliques louanges de Meneptah. J'ai donné quelques échantillons de ces textes dans mes *Études sur l'Antiquité historique*[1].

En voici un nouvel extrait où nous apprenons que Meneptah visita Thèbes après cette campagne.

« Le dieu bon, vivant en vérité, chef suprême, ami des dieux, œuf « parfait, fils de Khpra, enfant divin, image du taureau d'Héliopolis, « épervier divin entrant dans la nef sacrée, enfanté par Isis, l'Horus « Baïenra, v. s. f., élevé dans Thèbes; le monde vient au lieu où il « est, le très-magnanime Baïenra, v. s. f., rempli de ses œuvres; « lui dont les paroles s'accomplissent comme celles de Thoth ; dont « tous les actes réussissent; semblable à un guide unique à la tête « de son armée; ses paroles sont comme un rempart.

« Qu'il est agréable de se reposer sur le dos, à cause de Meriamon, « v. s. f. Les braves guerriers viennent s'incliner devant lui en « victoire et force : Ils ont jeté loin de toi les Barbares ; ils ont « consumé les Kharou ; les Sardiniens, tu t'en es emparé par ton « glaive; ils ont capturé les tribus des nations[2].

« Qu'il est doux ton départ pour Thèbes ! O victorieux ! ton char

[1] Page 223. On trouve dans le même ouvrage des commentaires analytiques sur l'inscription qui relate la victoire de Meneptah I (p. 193 et suivantes).

[2] On a cru voir dans ce passage le fait assez curieux que les Sardiniens auxiliaires auraient fait des prises dans leurs propres tribus ; mais le texte parle clairement des *tribus des nations étrangères* ([illegible]). Dans toute la phrase le pronom [illegible] se rapporte aux *braves soldats*, qui ont consumé les Kharou, rejeté les Barbares, etc.

« est porté sur la main des chefs liés devant toi ! Tu les conduiras « à ton père auguste Ammon taureau de sa mère[1]. »

Cette effusion d'admiration concerne évidemment le retour de Meneptah à Thèbes après sa campagne heureuse contre les Libyens et leurs confédérés; elle ne cite toutefois que les Sardiniens parmi les peuples vaincus; les autres peuples sont compris sous la dénomination générale de , qui signifie *pays des Barbares*, et non pas *pays des Nègres*. Le nom des *Kharou* ou Syriens, dont les premiers signes ont disparu, laisse place à quelques doutes. S'il était certain, il nous porterait à croire que des peuples de race syrienne avaient pris une part plus ou moins directe à la guerre entreprise par le chef de la confédération des Libyens et des Européens.

Quant aux Libyens, ils sont mentionnés dans un autre panégyrique qui fait partie du même manuscrit, et où ils sont représentés comme tombés sous le glaive, et enserrés par l'arme tranchante du pharaon, qui leur a imposé sa hache d'armes (*khopesh*) pour toujours[2].

La partie orientale du Delta ne paraît pas avoir été sérieusement troublée par les événements de la guerre contre les Lybiens. D'après quelques mentions de l'inscription que j'ai traduite ci-devant, il semble cependant que Meneptah y disposa certains préparatifs de défense en avant d'une localité nommée *Pabaris* (que j'ai proposé d'assimiler à Bubaste) et aux environs du canal Shakana, situé au nord de l'étang d'Horus. Ce dernier nom géographique est celui d'une des divisions administratives du nome dont Tanis était la métropole. Il est certain,

[1] *Pap. Anastasi II*, 4, lig. 4 à lig. 5, 4.

[2] *Anast. II*, 3, 4.

dans tous les cas, que, dans les premières années de son règne, Meneptah I pouvait voyager paisiblement en Syrie; il n'existait donc alors aucune complication grave de ce côté.

Ces relations pacifiques avec la Syrie sont caractérisées par un document de l'an III, dont je vais donner ici la traduction; c'est un registre de deux pages écrites au verso des pages 5 et 6 du papyrus Anastasi III; il contient des notes quotidiennes tenues par un fonctionnaire préposé à l'expédition des dépêches officielles entre la Syrie et l'Égypte. Ces dépêches officielles étaient nommées [hiéroglyphes], *oukha*, mot qui répond à l'expression moderne de *firman*. Un ordre royal, [hiéroglyphes], était un *oukha*[1].

Les porteurs de *oukhas* sont mentionnés par plusieurs textes sous le nom de [hiéroglyphes]; par conséquent il est à présumer qu'il existait un service plus ou moins régulier de transmission de dépêches. Mais on profitait néanmoins des occasions qu'offraient les déplacements de personnes sûres.

Le registre du papyrus Anastasi III a servi à noter les ordres écrits confiés à ces messagers exceptionnels dans la dernière quinzaine du mois de pashons de l'an 3 de Meneptah I. La ville dans laquelle il a été tenu n'est pas nommée, mais seulement désignée selon l'usage par l'expression [hiéroglyphes], *cette ville* (*Rev.* pl. 5, lig. 3), ou, plus simplement encore [hiéroglyphes], TUA, copte ϯⲙⲉ, *la ville* (ibid., lig. 4).

Ces explications données, je traduis ainsi le document dont il s'agit, en commençant par le revers de la pl. 6, auquel fait suite celui de la planche 5 :

« L'an 3, pashons, jour 25 :

[1] *Anastasi IV*, 11, 4. — Pleyte et Rossi : pl. 67, 7.

« Sont montés : le serviteur Baaltas....[1], fils de Tsaphour de Gaza, « qui doit se rendre en Syrie; ordres écrits 2; ils sont distincts « ([illegible]);

« Le préposé des cultivateurs Shaï : ordre écrit 1;

« Le chef tyrien, Baalmaremkabou, ordre écrit 1;

« L'an 3, pashons, jour 17 :

« Arrivée des chefs d'auxiliaires du réservoir de Ra-Meneptah « Hotep-hima, v. s. f., qui sont avec les militaires déférés en « justice dans le donjon qui est dans Tjor (Tanis).

« L'an 3, pashons 18 :

« Sont montés : le serviteur Thoth, fils de Tsakalmaou, de Gaza;

« Le *madja* Touïou, fils de Shamabaal, de Gaza[2];

« L'*amekhi* Mésou, fils de Apertekar, de Gaza,

« qui doivent se rendre au lieu où est le roi;

« Le préposé des cultivateurs Shaï; apports : ordre écrit 1.

Revers, pl. 5.

« Sont montés : le serviteur Nakhtamon, fils de Tjori, du château « de Ra-Meneptah hotep-hima, qui est arrivé à Tsaratou et qui doit « se rendre en Syrie : ordres écrits 2; ils sont distincts.

« Le préposé des cultivateurs Penamon, ordre écrit 1;

« L'intendant Ramessou, de cette ville, ordre écrit 1;

« Le porte-enseigne des chefs de chantier, préposé au donjon,

[1] La syllabe finale de ce mot a disparu en partie.

[2] Il y a dans l'original, au lieu des mots : *de Gaza*, un signe qui signifie : *dito*, *idem*. Je ne sais rien des professions ou emplois nommés en égyptien *madja* et *amekhi*.

» Djani, de Ra-Meneptah-hotep-hima, v. s. f., ville qui est du « territoire de l'Amaor; qui doit se rendre au lieu où est le roi; ordres « écrits 2; ils sont distincts;

« Le chef de culture Phraemheb, ordre écrit 1;

« Le colonel Phraemheb, ordre écrit 1.

« L'an 3, pashons 25.

« Est monté le colonel de cavalerie Ennou-ouaou, de la grande « intendance de Baï-en-ra Meriamon, v. s. f., du Khen. »

Tout incomplet qu'il est, ce document est d'une véritable importance pour l'appréciation des relations amicales et pour ainsi dire familières qui existaient à cette époque entre les Égyptiens et la race sémitique. Ces rapports ressortent au surplus de tous les textes historiques contemporains, qui nous révèlent de nombreux emprunts faits par la langue égyptienne à l'hébreu, de remarquables analogies dans l'emploi de certaines expressions spéciales aux deux langues [1] et une grande communauté d'idées dans le domaine de la morale religieuse. Notre registre de messages nous permet d'insister sur ce point. Il y a lieu de remarquer, en effet, que le départ des personnages est caractérisé par le verbe , *tesi, tes, monter;* c'est la même expression que dans l'Écriture, qui dit habituellement עלה ממצרים, *monter de l'Égypte*, et ירד מצרימה, *descendre en Égypte.* Pour les Sémites comme pour les Égyptiens, on descendait de Syrie en Égypte et l'on montait d'Égypte en Syrie. Cette identité d'expression est significative. Pour ce qui concerne l'usage qu'en ont fait les Égyptiens, on en trouve la trace dans d'autres documents, par exemple au papyrus Sallier n° 1, dans le passage qui dépeint les tribulations

[1] Voir ci-devant, p. 57, 69, 72 et 75.

de la carrière militaire. A peine délivré de la rude discipline de l'école, le sous-officier égyptien avait à braver les dangers du voyage en Syrie :

Est le Ouaou à monter en Syrie[1].

Lorsque Sèti I partit pour attaquer Qodesh et le pays de Pe-Amaor, il fit une *montée* ( )[2].

Nos porteurs de dépêches officielles se rendaient donc en Syrie, où, selon toute probabilité, se trouvait alors le pharaon. Du moins le grand papyrus de Bologne mentionne un voyage qu'il y fit dans les premières années de son règne.

Le passage étudié nous livre les noms de huit individus de Gaza, dont cinq portent les appellations franchement sémitiques de Baaltas.., Tsaphor, Tseklôm, Shamabaal et Aper-tekar; un sixième s'appelle Mesou, c'est-à-dire d'un nom parfaitement égyptien, mais qu'on a pu employer pour transcrire celui de משה, Moïse; le septième nom, Touïou ( ), était commun chez les Égyptiens; il peut cependant représenter quelque appellation hébraïque; mais le huitième, Thoth, est absolument égyptien, bien qu'il fût celui du fils du sémite

[1] *Pap. Sallier I*, 7, 4.

[2] Champollion : *Mon.*, p. 295. Cette analogie des idées entre les Égyptiens et les Sémites est une preuve de l'étroite connexion des deux races. Je rappellerai pour exemple le mot hébreu ברכה, *bénédiction*, *génuflexion*, *piscine*, adopté par la langue égyptienne sous ces diverses acceptions; שלם, *paix*, *salut*, *chose offerte en sacrifice* ou *en oblation* est dans le même cas; et il est fort remarquable que le mot égyptien possède la double signification de שלם. D'autres analogies sont signalées dans un opuscule que j'ai inséré sous le titre de *Hebræo-Ægyptiaca*, dans *Transactions of the Society of biblical Archæology*, 1872.

Tsakalmaou ou Tseklôm ¹, de Gaza. Cette attribution d'un nom égyptien à un Philistin subordonné n'a rien d'extraordinaire, surtout si l'on considère que ce serviteur était chargé de missions en Égypte. C'est toutefois un signe sensible de l'intimité qui régnait alors entre les deux peuples.

Parmi ces noms, celui de , *Aper-tekar*, est particulièrement remarquable, en ce qu'il est composé d'une première partie , phonétique , *aper*, reproduisant exactement le nom sous lequel les Égyptiens ont désigné les Hébreux travaillant à traîner la pierre pour la construction d'un édifice royal de la ville de Ramsès. J'ai donné dans mes *Mélanges égyptologiques* (séries 1 et 2) les textes et les traductions sur lesquels j'ai appuyé cette identification des Aperiou avec les Hébreux. Elle a été tout récemment mise en question, sinon contestée d'une manière absolue, d'abord par M. Eisenlohr dans un article sur la *Situation politique de l'Égypte avant le règne de Ramsès III* ².

Mais le savant allemand n'apporte aucune considération nouvelle dans la question ; il se borne à contester ma version de la phrase suivante du papyrus hiératique de Leide I. 349, b, pl. 156, lig. 7 :

Les Hébreux qui traînent la pierre de Phra, de Phra

Ramessou-Meriamon, au sud de Memphis.

Ce texte présente deux erreurs manifestes : la première, dans le

¹ Les scribes transposent ordinairement les voyelles.

² *Transactions of the Society of bib. Archæology*, p. 355 à 384.

déterminatif du nom des Hébreux, qui n'est exprimé que par l'hiéroglyphe de la femme, au lieu de, qu'on trouve dans un autre document de la même collection et dans une phrase analogue; la seconde, dans le mot *Phra* répété deux fois consécutivement. Ce mot, qui signifie *le dieu Soleil*, a pu régulièrement être accolé au cartouche en guise de titre divin; mais, après le signe de la pierre, il devait y avoir la *demeure*, le *bekhen*, le *temple*, ou quelque expression de ce genre. Les prépositions sont fréquemment élidées en égyptien. En rectifiant ces erreurs évidentes, je lisais et je lis encore : *Les Hébreux qui traînent la pierre pour la demeure de Phra-Ramsès-Meriamon*, etc.

M. Eisenlohr propose de lire : « *qui construisent le bassin du Soleil*, » et ne donne d'autres preuves à l'appui de cette version que sa propre traduction de la phrase du grand papyrus Harris, qui signifie certainement: *traînez-lui des pierres monumentales*[1], et qu'il lit: *érigez des habitations*. En comparant les traductions de M. Eisenlohr avec les miennes, on a pu reconnaître que nous ne suivons pas les mêmes règles pour l'investigation des textes[2]. Je maintiens donc rigoureusement ma traduction,

[1] Voir ci-devant, p. 74, la traduction de ce texte.

Il existe au papyrus Anastasi V (p. 23, 7 à 25, 2) un document relatif au transport de deux pierres monumentales, qu'à défaut des barques sur lesquelles elles devaient être chargées, on fut obligé de traîner; là, l'expression est encore: . Au surplus, il peut paraître surabondant de discuter une valeur si clairement démontrée; la forme hiératique du signe *pierre*, n'est nullement exceptionnelle dans le texte hiératique, mais elle serait beaucoup plus irrégulière s'il s'agissait du groupe, ce qui peut être prouvé par des exemples sans nombre. On peut être assuré que jamais on ne rencontrera l'expression : *traîner un bassin*.

[2] Voir ci-devant, p. 6 à 23.

qu'aucun égyptologue n'a jamais songé à contester parce qu'elle est fondée sur la valeur bien constatée de chaque mot. Lorsque M. Eisenlohr aura montré que [illegible] signifie *ériger* et non pas *traîner*, il sera temps de discuter la question avec lui.

J'ai rencontré un deuxième contradicteur dans M. Maspero, jeune égyptologue dont j'ai salué avec joie les heureux débuts, qui promet un utile concours à l'école égyptologique française, et que, pour ce motif, la critique a jusqu'à présent traité avec une bénignité extrême, au moins en ce qui concerne l'égyptologie.

J'ai peine à croire que ce jeune savant ait conclu de ce silence de la critique qu'il est plus que ses confrères, plus que ses devanciers, exempt d'erreurs dans les traductions très-nombreuses dont il est l'auteur ou l'imitateur, et je regrette d'avoir à revendiquer contre lui la justesse de mes vues.

M. Maspero trouve que, *dans le texte allégué par M. Chabas*, les Aperou font partie des colonies égyptiennes envoyées par le roi sur les bords de la Mer-Rouge;

Qu'englobés dans une énumération d'ouvriers, *ils pourraient bien être*, non pas un peuple, mais une classe d'artisans;

Que néanmoins le poteau, hiéroglyphe des étrangers, se trouvant accolé à leur nom dans la stèle de Ramsès IV, *ils pourraient bien être aussi* des esclaves étrangers, sans être nécessairement les Hébreux.

Telle est la conclusion ambiguë de mon contradicteur.

Mais, de deux choses l'une, ou les Aperou sont étrangers ou ils sont de race égyptienne, il n'y a pas de milieu. Or, il convenait de faire connaître, ce que M. Maspero ne peut ignorer, que cette qualité d'étrangers ne résulte pas seulement du texte de la stèle de Ramsès IV, mais de celui des papyrus de Leide, où le nom d'*Aperou*

est écrit avec l'orthographe la plus complète que la langue égyptienne pût employer pour caractériser un peuple étranger, celle de , qui exprime nettement l'idée : *la nation du peuple étranger nommé Aperiou.*

Nul doute n'étant raisonnablement possible sur l'origine étrangère des Aperou, M. Maspero aurait dû s'apercevoir et faire apercevoir à son auditoire que tout nom de ce genre désignant, comme il le dit, une classe de la nation égyptienne, devait rigoureusement être absolument distinct et indépendant du nom du peuple étranger, de telle sorte que cette circonstance est tout-à-fait sans valeur dans la question.

Des deux hypothèses de M. Maspero, l'une disparaît complètement ; la dernière est que les Aperou sont un peuple asservi de race étrangère. Celle-ci est forcée ; c'est la conclusion de tous les devanciers de mon contradicteur.

Mais c'est ici qu'il fallait exposer les autres conditions du problème, et notamment :

1° Que cette race asservie d'origine étrangère est sémitique ; c'est ce que démontre le nom des préposés qui la commandaient en Égypte, , MARINA-APEROU, ce qui signifie *Marinas des Aperou*[1]. C'est le titre chaldéen מרן, *Maran.* Les Hébreux opprimés par les Égyptiens étaient sous les ordres d'officiers de leur race nommée שטרים ;

2° Que le nom d'*Aperou*, *Aperiou*, est absolument identique à celui de עברי, HEBERI, augmenté de la finale plurielle de l'égyptien. J'ai suffisamment démontré cette identité ; la transition du *b* au *p*

[1] Il faut remarquer encore ici l'emploi répété du déterminatif des nations étrangères.

et réciproquement est des plus fréquentes. Le nom égyptien d'Alep était *Kheleb*; il est devenu *Haleb* chez les Orientaux, et le *b* est passé à *p* dans les formes Alep et χάλεπ;

3° Que ces Aperou étaient employés par les Égyptiens à la construction des édifices d'une ville de Ramsès exactement comme les Hébreux, selon le témoignage de l'Écriture.

4° Que les Hébreux employés en Égypte à des travaux variés furent, par l'ordre exprès du pharaon, soumis aux tâches les plus pénibles, et que, de même, les Aperou étaient chargés du labeur le plus difficile et le plus fatigant de l'état de maçon, c'est-à-dire de la traction des gros matériaux; c'est précisément ce genre de travail que le papyrus Sallier dépeint comme la plus grande misère de la profession de constructeur de gros murs. A la vérité, M. Maspero a pu ignorer ce détail curieux, car, dans le document où il en est question, il a lu : *Que le maçon est un pion de dix coudées sur six, passant de case en case*[1].

Les Aperou, que nous pouvons tout aussi bien nommer Heberi-ou, étaient par conséquent un peuple d'origine sémitique soumis aux Égyptiens. Comme les Hébreux dont ils portent le nom, ils travaillent à la construction de la ville de Ramsès; comme les Hébreux, ils sont soumis aux tâches les plus rudes de leur profession; comme les Hébreux encore, ils sont commandés par des préposés de leur race.

Si la question n'est pas résolue, il fallait dans tous les cas qu'elle fût posée dans ces termes. Libre à M. Maspero de nier une identification qui frappe les yeux; il y a quelque chose d'aussi facile, c'est de nier complètement l'Exode tout entière. C'est là que mènent,

[1] *Du genre épistolaire*, etc., p. 55.

comme nous le verrons, les remaniements chronologiques récemment proposés. Mais nous verrons quelque jour si, parmi les faits acceptés par M. Maspero, il en est d'appuyés sur des preuves plus convaincantes. Le débat est désormais posé d'une manière assez claire ; les questions philologiques sont suffisamment élucidées pour que les savants de toute spécialité, et généralement toutes les personnes qui s'intéressent à l'autorité de la Bible, puissent se former une opinion raisonnée.

Les Hébreux étaient pour les Égyptiens des Kharou, c'est-à-dire des Syriens. Le nom national d'*Hébreux* qu'Abraham avait transmis à sa postérité ne représentait au temps de la captivité en Égypte qu'une tribu n'ayant point alors de possessions territoriales, ni d'autonomie politique. Mais les Israélites captifs se donnaient à eux-mêmes ce nom d'*Hébreux*, que les Égyptiens ont bien connu [1], et qu'ils ont imité dans leur langue en de rares circonstances, comme ils ont imité, rarement aussi, le nom des tribus libyennes, plus habituellement désignées par le nom de Libou [2].

Sous sa forme égyptienne le nom des Hébreux représente le mot , var. , *aper*, qui signifie *pourvoir*, *nantir*, *munir*, *garnir* ; mais cette signification est absolument indépendante de l'ethnique ; si elle a servi à désigner des employés dont les temples devaient être pourvus, c'est un fait absolument étranger aux Hébreux, et il n'y aurait lieu d'y prêter attention que dans le cas où des textes antérieurs à l'âge des Ramessides contiendraient ce mot *aper* avec le signe des nations étrangères.

Ces observations ont pour but de montrer que l'expression *Aper*

[1] La fille de Pharaon, recevant Moïse dans son panier de joncs, dit : *Il est des enfants* des Hébreux (מילדי העברים זה) ; *Exode*, ch. 2, 6.

[2] Voir ci-devant, p. 55.

a pu signifier *l'hébreu* ; le nom *Aper-Tekar* serait conséquemment l'*hébreu Tekar*. Or, *Tekar* est un mot sémitique qui désignait deux localités différentes du nord de la Palestine[1] non mentionnées par la géographie biblique. On peut le rapporter aux racines דגל, דגר, דכר, חכל, etc.; mais les analogies linguistiques seraient des guides insuffisants. On trouvera peut-être des indications plus sûres dans les inscriptions cunéiformes.

Il existe à ma connaissance un seul nom de la même composition, c'est celui de Aper-aar ou Aper-aal, , et il appartient précisément aux premières années du règne de Meneptah I. On le trouve au papyrus Anastasi VIII, pl. 1, lig. 6, document très-fruste dont j'ai donné l'explication complète[2]. Les signes effacés qui précèdent ce nom dans le texte empêchent de décider la question de savoir s'il appartient à une localité ou à un personnage[3]. C'est toutefois un fait digne d'attention que ce nom soit composé de deux syllabes qu'on trouve ailleurs employées pour la transcription de noms sémitiques.

Mais que le mot représente ici l'ethnique עבר, *Heber*, *Hébreu*, ou le nom עבר, *Heber*, combiné avec l'une des racines אהל, איר, איל, הלא, etc., il s'agit toujours d'un nom sémitique.

De nombreux agents de race sémitique étaient employés par les Égyptiens dans leurs relations avec la Syrie; les noms égyptiens donnés par des Sémites de Gaza à leurs fils témoignent d'une grande intimité entre les deux races, et donnent à penser que les alliances matrimoniales n'étaient pas interdites entre elles. Cantonné dans la

[1] *Voyage d'un Egyptien*, p. 185.

[2] *Mélanges égyptol.*, série III, tome 2, p. 68.

[3] Le déterminatif est de forme indécise et laisse subsister le doute.

région de Gessen, le gros des Hébreux ne pouvait être étranger à l'intercourse entre les Palestiniens et les Égyptiens. Leurs services durent être plus d'une fois utilisés par les deux nations; il est fort possible dès lors que quelques-uns des porteurs de dépêches nommés par le document que nous venons de traduire fussent des Israélites.

Au nombre de ces porteurs de dépêches se trouve un chef tyrien ( ), dont le nom est une combinaison de celui du dieu Baal, בעל, et des syllabes *mar* et *makab* (, *Balmarmakabou*). Ce nom se prête à différentes interprétations sur lesquelles il est inutile d'insister, par le motif qu'elles resteront hypothétiques jusqu'à ce qu'on découvre un nom analogue dans les inscriptions phéniciennes, puniques ou cunéiformes.

A l'exemple de Séti I et de Ramsès II, ses devanciers, exemple qu'imita aussi Ramsès III, Meneptah I avait fait construire des citernes ou puits dans le désert, sur les voies de communication entre l'Égypte, la Syrie et le Sinaï. Il nous est impossible de préciser la situation du puits dont il est question dans le registre d'Anastasi III; nous voyons seulement qu'il se trouvait ou en Syrie ou sur la route de Syrie, et que des militaires de la garnison préposée à sa garde furent amenés à Djor ou Tanis pour subir un jugement. On sait que Djor avait un château-fort pouvant naturellement servir de lieu de détention.

Nous apprenons encore par le même document que Meneptah possédait un BEKHEN, *villa* ou *château* :

d'où partit pour monter en Syrie le serviteur Nakhtamon, fils de Djori[1].

[1] Ce mot signifie *le Djorite*, c'est-à-dire *le Tanite*, l'habitant de Djor.

Il possédait aussi dans le pays d'Amaor un établissement que le texte désigne par le mot , ⲧⲙⲓ, *ville*, et dans lequel était un château ou fort, , *khetem*; c'était un centre fortifié d'occupation où le pharaon entretenait aussi des services civils; le chef de ces services, nommé Djani, , portait le titre de , *conducteur* ou *directeur des chefs d'atelier de la forteresse.* Le nom d'Amaor est écrit ici par transposition , *pe-aroma*: mais il s'agit bien d'Amaor, ainsi que le prouve l'emploi de l'article , assez ordinaire devant ce nom géographique. J'ai exposé mes vues sur la situation de ce pays qu'on a assimilé à la région des Amorites, et j'ai montré qu'il s'étendait probablement jusqu'au voisinage des rives occidentales de la Mer-Morte[1].

D'autres monuments de Meneptah I sont mentionnés sur l'une des pièces insérées au papyrus Anastasi VI[2]. J'en donne ici la traduction aussi complète que possible dans l'état du texte, qui présente deux grandes lacunes:

« Nous avons fait le nécessaire pour ouvrir aux tribus de Shasou
« d'Adumah le château-fort () de Meneptah hotep-hima,
« v. s. f., de Takou, aux étangs de Pa-Toum de Meneptah hotep-hima,
« de Takou, afin qu'ils fassent vivre leur bétail dans la grande inten-
« dance du roi, v. s. f., soleil excellent de tous les pays, en
« l'an VIII. [3].
« Set-tattou; ils ont été portés sur une liste. . . . . [4].

[1] *Études sur l'Antiquité historique*, p. 273.
[2] Pl. 4, 13 à pl. 5, 5.
[3] Lacune.
[4] *Idem.*

« d'autres noms, au jour où eut lieu l'ouverture du château-fort de « Meneptah hotep-hima, v. s. f. »

Une dernière ligne de ce texte est complètement détruite.

Nous trouvons ici l'indication d'un château-fort de Meneptah I, situé à Takou, ville qu'il faut chercher entre le pays d'Édom et la partie orientale du Delta. Longtemps considérée comme pays étranger, cette localité fut ensuite comprise dans le nome de , l'un des nomes de la frontière. Sous Meneptah I elle formait un poste fortifié, voisin d'étangs, ברכות, *Berekoth*, que le texte égyptien désigne par ce mot hébreu, inexactement transcrit sous la forme , *Berkaboth*, *Berkabouta*. On s'aperçoit que le scribe a conservé la finale du mot *markabouta*, *char*, emprunté à l'hébreu מרכבה et adopté par la langue égyptienne. Ces étangs ou piscines devaient être remplis d'eau douce, et la localité devait avoir des pâturages, car c'est pour faire vivre leurs bestiaux que les Shasou d'Édom y avaient été admis, en vertu de la même politique d'humanité qui avait fait accueillir, quelques siècles auparavant, les Hébreux chassés d'Hébron par la famine. Ces Shasou ou Bédouins nomades n'étaient pas très-nombreux, car les autorités égyptiennes inscrivirent leurs noms sur une liste, et le texte semble dire que d'autres noms leur furent imposés lors de leur admission dans la forteresse. L'inscription des travailleurs et des mercenaires étrangers sur des listes nominatives était de règle; il en est plusieurs fois question dans les papyrus.

Avec Aduma, Takou et les étangs de Pa-Toum, nous sommes transportés dans l'orient du Delta et jusqu'au pays des Édomites, qui occupait le sud de la Mer-Morte. De ce côté se trouvaient les frontières nord-est de l'Égypte et le désert où se croisent les routes d'Égypte

en Syrie, à Suez, au Sinaï et au golfe d'Akaba, et celles du Sinaï en Syrie. Ce désert a plusieurs puits d'eau potable, l'un desquels, le *Berket-aïsch*, sur le chemin de Katieh à El-Arish, rappelle le nom sémitique donné aux *Étangs de Meneptah I*: mais ceux-ci doivent être cherchés plus près de la frontière égyptienne, peut-être même aux environs de Thmuis, *Tmi-el-emdid*, localité où se trouvent encore des ruines importantes et qui pourrait être le Pi-tom construit par les Hébreux en même temps que Ramsès ou Péluse. Ces hypothèses seront probablement rectifiées ou confirmées par les découvertes qui restent à faire dans ces localités encore à peine explorées. Il ne faut les prendre que comme des indications générales.

Le document que nous avons traduit d'après le papyrus Anastasi VI contient une date de l'an VIII de Meneptah I. Inscrite à côté d'une éraillure du papyrus et suivie de signes qui ne sont plus reconnaissables, cette date pouvait laisser quelques doutes; mais il n'y a plus de motifs pour hésiter à l'accepter, aujourd'hui qu'elle se trouve répétée sur le grand papyrus de Bologne.

Nous savons maintenant que les huit premières années du règne de Meneptah I, illustrées par la défaite de la confédération des Libyens avec les peuples de la Méditerranée, ne furent pas stériles au point de vue des utiles travaux de la paix. Ce pharaon exerçait encore une autorité incontestée au moins sur une partie de la Syrie, où il possédait des établissements permanents. Le deuxième papyrus hiératique de Bologne, dont j'ai donné la traduction[1], prouve qu'avant la huitième année de son règne il put faire revenir des officiers de sa cavalerie cantonnés à Tamakhirpe pour les envoyer à Paari-sheps,

[1] *Études sur l'Antiquité historique*, p. 219.

point par lequel l'Égypte fut envahie par les Libyens. Or, ce pays de *Ta-makhir-pe* est une localité du Liban citée par le voyage du Mohar sous une orthographe un peu différente, *Pa-makar-pe*[1]. Il semble que les Égyptiens aient voulu traduire un nom sémitique dont la signification aurait été *magalia cœli*, *cabanes du ciel*, et qu'ils l'aient mis une fois au masculin et une autre fois au féminin[2], en variant aussi sur la transcription du son *g*. Ces anomalies n'étonneront nullement les voyageurs modernes dont les transcriptions ne sont pas toujours même aussi rapprochées les unes des autres. Le nom de *cabane du ciel* désignerait convenablement un poste improvisé sur une montagne élevée.

Quoi qu'il en soit, il s'agit toujours d'un lieu de la Syrie, puisque la personne qui écrit la lettre annonce qu'elle va partir pour rencontrer son correspondant à la ville de Ramsès, c'est-à-dire à Péluse.

L'autorité de Meneptah dans la haute Égypte n'est pas moins bien constatée. Une des lettres du papyrus de Bologne donne une curieuse liste de lieux, d'arbres et d'animaux vénérés à Thèbes, que l'un des scribes de ce pharaon invoque comme des dieux. Dans une lettre de deux hauts officiers militaires, il est question d'un voyage fait dans l'Égypte méridionale par le prince héritier ([hiéroglyphes]), confié aux soins d'un *ouaou* âgé. Si le texte nous eût donné le nom de l'héritier royal, ce renseignement nous aurait été de la plus grande utilité, puisque l'on n'est pas bien d'accord sur le nom du successeur immédiat de Meneptah I. Mais cette citation écourtée pourra quelque jour être complétée par un autre monument. Elle

[1] *Voyage d'un Égyptien*, p. 126.

[2] En empruntant aux langues sémitiques le nom du chameau, les Égyptiens l'ont mis tantôt au masculin, tantôt au féminin.

n'est pas au surplus sans intérêt pour l'histoire, car elle nous montre qu'au plus tard dans la huitième année de son règne Meneptah I avait désigné son successeur.

On n'est point en droit d'affirmer qu'aucun des papyrus qui nous parlent de Meneptah I n'est postérieur à la huitième année de son règne, puisque nous savons pertinemment qu'un grand nombre des monuments de ce pharaon ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Un seul point est certain pour nous, c'est que Meneptah a régné plus de huit années. En ce qui touche les extraits des listes de Manéthon, qui attribuent à ce règne tantôt huit ans, tantôt vingt ans, tantôt quarante ans, et qui varient toutes dans l'ordre des noms et dans leur distribution entre la XVIIIe et la XIXe dynastie, elles exigent de tels remaniements pour s'accorder entre elles que le mieux est de n'en tenir aucun compte. Quelle que puisse être l'habileté des commentateurs de ces documents altérés, ils n'aboutiront jamais qu'à l'erreur lorsqu'ils seront privés du fil conducteur des monuments. Manéthon, tel que nous le possédons, ne nous donne qu'un cadre général, la connaissance du système de division en dynasties, et quelques sommes d'années de règnes qu'on peut utiliser lorsque les listes sont d'accord entre elles. Le très-petit nombre de faits particuliers que les premiers abréviateurs ont jugé à propos d'introduire dans leurs citations pour les besoins de leurs théories ou de leur polémique sont le plus souvent contradictoires et portent un caractère manifeste de fausseté ; les monuments authentiques ont démenti les plus considérables, tels par exemple que l'expulsion des Pasteurs sous un Thothmès. Tous doivent être tenus en grande suspicion. Le conte que Joseph emprunte à Manéthon concernant un roi Aménophis, qui, par suite d'un songe, aurait forcé 80,000 lépreux

ou impurs à travailler aux carrières, leur aurait ensuite concédé la ville d'Avaris, puis se serait trouvé forcé de fuir en Éthiopie devant une attaque de ces lépreux, assistés des Pasteurs établis à Jérusalem, ne mérite pas la moindre créance. Chérémon en donne une version fort différente, d'après laquelle Aménophis aurait chassé, non plus 80,000, mais 250,000 lépreux, au nombre desquels étaient Moïse et même le patriarche Joseph; ces fugitifs ayant rencontré à Péluse 380,000 hommes à qui l'entrée de l'Égypte était interdite, s'allièrent avec eux et firent un retour offensif. Aménophis s'enfuit en Éthiopie, abandonnant sa femme qui, pendant l'absence de son mari, mit au monde dans une caverne un fils nommé Messenez. C'est ce fils, devenu grand, qui aurait chassé les Juifs d'Égypte, tandis que, d'après Manéthon, cette expulsion aurait eu pour auteur Ramsès, fils d'Aménophis.

Toujours d'après Joseph, une troisième version du même conte est due à l'historien Lysimaque, qui place les faits sous le règne de Bocchoris. Ici, il n'est plus question de songe : les Juifs infectés de lèpre et d'autres maladies, allant aux temples et demandant l'aumône, communiquèrent ces maux aux Égyptiens. Ayant consulté l'oracle de Jupiter-Ammon, Bocchoris fit jeter dans la mer tous les lépreux enveloppés de lames de plomb, et relégua dans le désert le surplus pour les faire périr par la faim. Ces proscrits s'abandonnèrent à la conduite d'un nommé Moïse, et marchèrent jusqu'à ce qu'ils trouvassent des lieux cultivés dont ils frappèrent les habitants et dépouillèrent les temples. Finalement ils s'établirent en Judée, et bâtirent une ville qu'ils nommèrent Jerosula, c'est-à-dire *dépouille des choses saintes*, d'après le grec ἱερός, *sacré*, et σύλη, *pillage !!!*

Il y a dans ces traditions défigurées une confusion, quelquefois volontaire, d'événements, de noms et d'époques. La légende des lépreux trouve son explication dans l'usage que les Égyptiens avaient de désigner par un nom infamant ou au moins méprisant les adversaires qu'ils avaient à combattre. Ils ont en particulier appelé , *aat-ou*, les Pasteurs, et ce nom signifie *peste*, *fléau*[1], et ils ont pu donner une appellation du même genre aux Hébreux lorsqu'ils les ont considérés comme ennemis. Mais ces noms ne désignaient spécialement ni les Pasteurs, ni les Hébreux. D'autres peuples ont pu être ainsi qualifiés avant Ahmès I, comme sous Meneptah I et même sous Bocchoris. Il est bien manifeste que l'hiérogrammate Chérémon, au premier siècle de notre ère, ne possédait pas d'informations précises sur l'histoire de Moïse et les événements de l'Exode; il ne se croyait du reste pas obligé de s'en tenir à celles qu'avait enregistrées Manéthon, son devancier d'environ deux siècles. Nous sommes donc bien excusable lorsque nous conseillons de laisser de côté ces récits fabuleux, qu'on fait bien mal à propos peser sur la mémoire de Meneptah I et de son fils Séti II.

Revenant au premier de ces pharaons, nous résumerons ce que nous savons de son histoire en constatant qu'il fut vainqueur des Libyens assistés de plusieurs nations de l'Europe, qu'il régna sur l'Égypte entière et exerça paisiblement son autorité sur les régions syriennes où il entretenait des garnisons; il construisit beaucoup de monuments, marqua de ses cartouches un certain nombre de ceux de ses prédécesseurs, encouragea la littérature, la statuaire, entretint les citernes sur les routes du désert, dota les temples, fonda de

[1] Voir *Mélanges égypt.* I, p. 29.

nouvelles fêtes, etc. Avant la neuvième année de son règne il avait désigné pour héritier du trône son fils Séti II Meneptah, qui lui succéda en effet. On ne sait s'il régna beaucoup plus longtemps, mais il eut le temps d'achever sa tombe dans la vallée de Biban-el-Molouk, à Thèbes. Son hypogée, auquel Wilkinson a donné le n° 8, commence par un passage ouvert d'environ treize mètres de longueur; les corridors n'ont été déblayés que jusqu'à la première salle, sur une longueur de 55 mètres; quoique les sculptures gravées sur stuc aient beaucoup souffert, il en reste assez pour montrer que cette tombe est du même style que celle de Séti I, le type le plus parfait de l'époque. On n'y a pas remarqué de tentatives d'usurpation par d'autres pharaons. Nous allons voir que Séti II lui succéda directement et paisiblement.

Séti II Meneptah II.

On a hésité à reconnaître ce prince comme successeur de Meneptah I; mais l'unique cause de cette hésitation consiste dans la découverte du cartouche-prénom de Séti II sur les tableaux décoratifs du deuxième corridor de la tombe de Meneptah-si-Ptah.

Cette tombe a été bien réellement usurpée, mais par Set-nekht, dont le double cartouche est reproduit dans toutes les parties de l'hypogée, depuis la porte d'entrée où se distinguent encore les débris de sa légende recouvrant celle de la reine Taousor, pour qui la tombe avait été creusée dans l'origine. Le prénom royal de Set-nekht: *Ra-ousor-shaou-sotep-en-ra-Meriamon*, est quelquefois abrégé en *Ra-ousor-shaou-sotep-en-ra* ou en , *Ra-ousor-shaou-Meriamon*. Cette dernière forme est trop voisine du cartouche-prénom de Séti II, , *Ra-ousor-kheperou-Meriamon*, pour

qu'on ne suspecte pas une confusion, surtout si l'on considère que ni l'entrée de la tombe ni le premier corridor ne portent de trace de la prétendue usurpation de la sépulture par Séti II, et que le cartouche-nom, indispensable pour assurer l'identité du personnage, ne figure nulle part dans le monument. Séti II possède un hypogée particulier; s'il avait d'abord tenté de s'approprier celui d'un de ses prédécesseurs, il aurait commencé par inscrire ses cartouches à l'entrée comme prise de possession, ou dans la salle du sarcophage. Or, ces cartouches ne s'y rencontrent pas; tout se borne à l'échange du signe contre le signe, très-aisément explicable par l'étourderie du peintre sur stuc ou par une erreur dans la transcription du modèle hiératique; d'autant plus que cet échange se remarque seulement dans un corridor intérieur, où il n'est pas naturel de supposer qu'un usurpateur de la tombe aurait commencé ses travaux d'oblitération et de surcharge.

M. de Rougé a émis l'idée que Séti II pouvait être le même personnage qu'un prince de Coush, aussi nommé Séti, qu'on voit à l'île Sehel et à Assouan rendre hommage à Siptah couronné. Ce Séti porte les titres de: *fils royal de Coush, intendant des pays de l'or d'Ammon, flabellifère à la droite du roi, intendant de la grande demeure du roi de la haute et de la basse Égypte, et royal secrétaire du pharaon.* Si cette identité pouvait être acceptée, il en résulterait forcément que Séti II n'a régné qu'après Siptah, ce que *à priori* les monuments contredisent assez clairement. Mais il n'y a ici qu'une similitude absolument insignifiante du nom de Séti, si commun à cette époque. Les titres de Séti II, alors qu'il n'était que prince héritier, sont très-différents; il n'a jamais été prince de Coush, ni intendant des pays méridionaux producteurs de l'or, ni majordome de Meneptah I, et à plus forte raison d'un roi postérieur, mais prince héritier, fils du

roi et général de l'armée. Il faut donc écarter absolument une hypothèse qui ne sert qu'à rendre l'incertitude plus grande.

L'examen des monuments et des textes démontre que le règne de Séti II a dû suivre immédiatement celui de Meneptah I; les cartouches de ces deux pharaons se rencontrent dans la décoration intérieure du petit temple que Meneptah I fit creuser dans le rocher, à Sourarieh, et qu'il consacra à la déesse Hathor[1]. La présence de ces deux cartouches sans surcharges, à l'exclusion de tous autres, établit nécessairement une étroite connexité entre les deux rois dont il s'agit.

Sur le revers du grand papyrus de Bologne se trouvent les débris d'une lettre, et tout auprès sont inscrites les deux dates du 29 Athyr de l'an VIII de Meneptah I, et celle du 25 épiphi, sans indication d'année. Ce texte relate l'envoi dans le midi d'un , c'est-à-dire d'un doyen des Ouaou, , à la suite du Repa-sheps ou *prince héritier*[2].

Or, ce titre de *Repa-sheps* a été certainement conféré à Séti II du vivant de son père, car on le trouve sur le revers du papyrus d'Orbiney, dans la légende complète de ce prince, alors qu'il n'était encore que porte-flabellum à la droite du roi[3]. Sur le côté gauche d'une statue assise de Meneptah I, au Musée de Boulaq, Séti II est figuré avec les titres de royal fils et d'héritier[4].

Il y a lieu d'observer que la légende écrite au revers du papyrus

[1] LEPSIUS: *Denkm. III*, 198.

[2] Voir ci-devant le passage du grand papyrus Harris, où il est question de ce même titre conféré par Set-nekht à son fils Ramsès III (p. 24 et 27).

[3] *Papyrus d'Orbiney*, pl. XIX à XX.

[4] MARIETTE: *Catal.*, p. 327.

d'Orbiney est bien de la même écriture que le corps de ce document; le tout est de la main du scribe Enna ou Ennana, le principal écrivain du collége du Trésor public sous le règne de Meneptah I. Les compositions de ces littérateurs célèbrent souvent les hauts faits de Ramsès II; mais, quoique quelques-uns d'entre eux aient pu voir les dernières années de ce glorieux pharaon, ils ont écrit surtout sous le règne de Meneptah I, dont ils ont également chanté les triomphes. Cette contemporanéité est établie de la manière la plus certaine par la comparaison qu'on peut faire des textes écrits sur les papyrus du Musée britannique et sur ceux de Bologne. Le scribe Pentaour auquel on attribue la rédaction du poëme en l'honneur de Ramsès II *(Pap. Sallier III)* est l'auteur de compositions inscrites à la suite des louanges de Meneptah I sur le papyrus Anastasi II. Le papyrus Anastasi VII comprend deux ouvrages différents, dont le premier se termine par la mention de l'an VI d'un pharaon alors résidant dans la ville de Ramsès[1]: deux fragments datés de l'an VIII sont inscrits au dos de la page 4 de ce manuscrit. Ces dates ne peuvent concerner que Meneptah I.

Le scribe Enna et ses collègues présentèrent à Séti II, alors prince héritier, un exemplaire du poëme dont nous avons parlé. A en juger par des essais de dédicaces inscrits au revers de quelques autres papyrus de la même collection[2], il semble que d'autres manuscrits furent également offerts à ce prince, sans doute amateur et protecteur des lettres. Les scribes se montrèrent reconnaissants et lui adressèrent leurs souhaits poétiques, qu'on trouve à la suite d'un hymne en l'honneur du roi. Quoique les personnages ne soient pas désignés par

[1] *Pap. Anast. VII*, 7, 6.

[2] *Ibid.*, pl. 2, revers. *Anast. III*, pl. LXXXI, revers.

leurs noms, on ne saurait les méconnaître ni l'un ni l'autre. Séti II est d'ailleurs suffisamment désigné par les titres que nous avons fait connaître.

Voici ce que les scribes disent au roi à l'occasion d'un de ses voyages à la résidence qu'il s'était fait construire dans la basse Égypte :

« Que la joie d'Ammon soit dans ton cœur; qu'il t'accorde une « heureuse vieillesse; mène une vie agréable jusqu'à ce que tu « atteignes l'âge vénérable, ta lèvre saine, tes membres robustes, « ton œil voyant de loin !

« Revêts-toi de lin; monte sur ton char, un bâton d'or à la main; « le timon (?) que tu as est neuf, la pièce d'attelage *(est avec)* cuir (?) « du pays des Syriens.

« Des Nègres courent devant toi pour faire exécuter ce que tu « (veux) faire; tu descends vers ta bari de cèdre, garnie de la « proue à la poupe; tu arrives à ta belle résidence, celle que tu « t'es faite toi-même [1]. Ta bouche se remplit de vin, de haq, de « pain et de viande. Des bœufs sont tués, des vins entamés; de « doux chants (éclatent) devant toi.

« Ton chef parfumeur t'oint du parfum kami; ton chef d'arro- « sage apporte des guirlandes de fleurs; ton chef de chasseurs « apporte du gibier; ton pêcheur apporte des poissons. Ton navire « revient de Syrie chargé de toute espèce de belles choses; ton « écurie est remplie de bétail. Tes ouvrières sont robustes, tu es « stable. L'ennemi tombe; celui qui parle contre toi n'existe pas.

« Lorsque tu arriveras devant les dieux, tu sortiras justifié [2]. »

[1] Les papyrus parlent ailleurs de ce beau *bekhen* que se construisit Meneptah I.

[2] *Anast. IV*, pl. 3, 2 à pl 4, 1.

Ces vœux de jouissances matérielles sont de ceux qu'on ne devait former qu'à une époque de paix avec l'étranger et de calme dans le pays : vie heureuse dans l'abondance, longévité, et salut après la mort.

Le scribe s'adresse ensuite au fils du monarque :

« O porte-ombrelle à la droite du roi, prince héritier *(repa-sheps)*, « dans la grande salle de Seb (le monde)..... ; scribe royal de « vérité ! Oh ! qu'il est aimé auprès du pharaon !

« Ta bouche est saine, tes lèvres..... Tu es dans la faveur du « roi pour la durée de ta vie. O Horus ! ami de la justice, tu « demeureras cent dix ans sur la terre, et tu reposeras à Tahen-nti- « neb-set [1] dans l'Am-our de Thèbes *(la nécropole)*. Ton âme divine « sera parmi les vivants, mêlée aux parfaits. Tu marcheras comme « le Soleil hors du Ro-sta, le jour des panégyries de Sokar; il te sera « offert des libations par les deux régions devant Ounnefer.

« Descendant à la bari divine, tu ne seras pas repoussé ; navi- « guant dans la contrée de Pekou, tu seras appelé devant la divinité; « ton âme s'abreuvera comme l'on fait au premier pylône, (celui du) « *repos à qui pratique la vérité* [2].

Ainsi qu'on peut aisément en faire la remarque, le scribe adulateur ne fait aucune allusion au rôle politique, ni à l'autorité du prince héritier. C'est une preuve que Meneptah concentrait encore alors tout le pouvoir royal entre ses mains ; on ne pouvait féliciter Séti II que de l'affection que lui portait le pharaon, source unique de toutes

[1] C'est une variante de *Kheft-neb-set*; le sens des deux expressions est le même.

[2] *Pap. Anast. IV*, 14, 1 et suivantes.

Il y a quelques différences entre ces traductions et celles qu'a données M. Maspero : *Du genre épistolaire*, etc., p. 110, 111. Quelques lacunes laissent le texte incomplet ; aussi il peut y avoir doute sur le véritable sens de quelques passages sans importance pour la portée de l'ensemble.

les faveurs et de toutes les satisfactions. Au nombre des vœux formés pour l'avenir, il n'était guère possible de compter les splendeurs et les prospérités d'un règne éventuel ne devant pas commencer avant la mort du pharaon à qui on venait de présager une heureuse vieillesse. Aussi on se borne à souhaiter à Séti II la faveur du roi pour toute sa vie et les béatitudes du paradis égyptien après sa mort.

Nous ignorons absolument, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, la durée du règne de Meneptah I et les événements postérieurs à sa huitième année. Tout ce que nous savons, c'est que Séti II, déjà désigné comme héritier de la couronne en l'an VIII, occupa le trône à une époque où il put encore utiliser les services et recevoir les adulations des scribes de son père Meneptah. Ceux-ci ne firent pas toujours de grands frais d'imagination pour leur nouveau maître; ils se contentèrent parfois de changer le nom du pharaon, et firent ainsi servir les panégyriques de Meneptah I pour Séti II[1]. C'est une nouvelle preuve de la succession immédiate de ces deux pharaons.

Ceux des scribes de nos papyrus qui avaient débuté sous Ramsès II devaient avoir au moins vingt-cinq ans de carrière officielle aux premières années de Séti II, si Meneptah I a régné vingt ans, comme on l'admet généralement. Ce n'est pas impossible; mais comme ce chiffre de vingt ans n'est point établi, même par l'accord des listes manéthoniennes, il est permis de le révoquer en doute.

Rien n'indique que des complications politiques aient accompagné l'accession de Séti II à la couronne; les travaux habituels de la paix furent maintenus sans interruption, et la correspondance des scribes se continua avec le même caractère que sous Meneptah I et sous Ramsès II.

[1] Comparez notamment les pièces *Pap. Anast. II*, 5, 6, et *Pap. Anast. IV*, 5, 6.

Le papyrus Anastasi VI, dont la première pièce est un long exposé concernant le détournement de différents ouvriers d'agriculture et de tisserands et les réclamations relatives au travail des ouvriers détournés, a été écrit sous le règne de Séti II. La légende de ce pharaon qui est en tête du papyrus est conçue en ces termes :

« Sous la Majesté du roi de la haute et de la basse Égypte, seigneur « des deux régions, Ousor-kheperou-ra sotep-en-ra, fils du Soleil, « seigneur des diadèmes, semblable à Toum, Séti-Meneptah, v. s. f., « l'aimé de Toum seigneur des deux mondes et de On (Héliopolis), « et de Phra-Horemakhou, vivificateur éternel, semblable à son père « Phra-Horemakhou.

« Pour le bonheur ! Le roi étant à la ville de Pa-Ramsès-Meriamon, « la grande personnification de Phra-Horemakhou, belle demeure « du roi, v. s. f., des millions de panégyries, (*occupé*) à célébrer les « louanges d'Ammon de Ramsès-Meriamon, v. s. f..... »

Au revers de la page 3 du papyrus se trouve une date de l'an I, mais sans la légende royale, ce qui nous empêche d'affirmer que cette date soit bien celle du document, quoiqu'il y ait la plus grande probabilité qu'il en soit ainsi.

La ville de Ramsès, construite en grande partie sous Ramsès II et agrandie par Meneptah I, était encore sous Séti II un point important de l'activité politique de l'Égypte. Ramsès II y avait bâti une résidence royale nommée *beau palais royal des millions de panégyries* (c'est-à-dire *des millions de fois trente ans*), que ses successeurs continuèrent à occuper. Nous voyons que Séti II vint y célébrer en personne le culte d'Ammon-Ra fondé par son aïeul. Aux différents postes fortifiés qui protégeaient la frontière du nord-est et assuraient la sécurité du passage par les déserts de la Palestine et du Sinaï,

il avait ajouté celui de Takou ( ), dont nous avons déjà parlé [1], et qui, devenu place forte, reçut le nom de *Segor de Takou* ( ), de l'hébreu סגר, *clausit*, סגור, *clausura*. Un fonctionnaire, courant à la poursuite de deux serviteurs évadés, partit d'un lieu nommé *les halles du palais royal*, , qu'on peut supposer dépendre de la résidence du roi à Ramsès ou à Tanis; le lendemain, il arrive à Segor de Takou, où on lui apprend que les fugitifs ont parlé du midi; poursuivant sa route, le fonctionnaire parvient à un autre poste nommé Pekhtum ( ), où un palefrenier, arrivé du pays, lui dit qu'ils sont entrés dans l'enceinte septentrionale de Migdol de Séti II : .

Alors il envoie des ordres pour qu'il soit mis beaucoup de monde à la poursuite des deux fugitifs [2]. Segor et Migdol (מגדל) sont deux noms empruntés à l'hébreu; ces sortes d'emprunts étaient très-habituels à cette époque.

On parviendra difficilement à déterminer l'emplacement de ces localités d'une manière très-exacte; tout ce que nous savons, c'est qu'elles étaient situées entre la partie centrale du Delta, la Palestine et la région du Sinaï, et que leur rôle était celui que nous venons d'indiquer, c'est-à-dire d'assurer la sécurité des frontières de l'Égypte et des routes traversant le désert.

Dans le même but, à l'exemple de ses prédécesseurs, Séti II faisait entretenir et garder les puits. Je donne ici la traduction d'un curieux document qui nous parle de ce fait; c'est une lettre adressée

[1] Voir ci-devant, p. 108.

[2] *Papyrus Anastasi V*, pl. 19, 2, à pl. 20, 6.

par un capitaine de troupes auxiliaires à un officier du même grade qui venait d'être envoyé à un poste par lui sollicité :

« Le chef d'auxiliaires, préposé au pays, Kenamon, au chef « d'auxiliaires Peherpetou.

« Pour le bonheur! avec les faveurs d'Ammon-Ra, des dieux et « des déesses (du temple de) Séti II, v. s. f. Je dis à Phra-Horemakhou « de donner la santé au pharaon, mon excellent seigneur : qu'il « fasse des millions de fêtes trentenaires; et toi, sois dans sa faveur « continuellement.

« Communication : J'ai appris la mission que tu exécutes, c'est-à-« dire que le roi mon bon maître m'a fait part de ses mesures « excellentes. Le pharaon, v. s. f., t'envoie aux auxiliaires du réser-« voir ([hiéroglyphes]), à propos duquel tu m'avais « mandé (que) c'est un séjour excellent de Phra. Que tu sois auprès « de ton père, quelle joie! A la réception de ta lettre, j'ai été « joyeux à l'extrême. Puisse Phra-Horemakhou faire que tu fasses « une longue durée de vie auprès de ton père! Puisse le pharaon « être trouvé bienveillant, et quant à toi puisses-tu croître en dignité!

« Mais envoie-moi des nouvelles de ton état et de l'état de ton « père par la main des porteurs de dépêches qui reviendront après « être restés avec toi.

« De même, moi je suis en bon état, et le pays du pharaon est « en bon état. Ne prends pas souci de moi. Porte-toi bien[1]. »

Un officier de l'armée, écrivant à un de ses confrères et rendant compte du bon état du pays ([hiéroglyphes]) et de sa sécurité personnelle, se réfère nécessairement à un état de paix

[1] *Papyrus Anastasi V*, pl. 11, 7, à pl. 13, 1.

intérieure de l'Égypte, tel que les vraisemblances nous l'avaient fait admettre. Il donne cette nouvelle parce que son correspondant est hors du pays et ne peut voir les choses par lui-même. Ce renseignement, qui est des plus positifs, n'est pas sans importance pour l'histoire d'une époque sur laquelle nous ne possédons que des informations écourtées, éparpillées dans un très-grand nombre de textes.

Le seul monument construit par Séti II en Égypte qui soit parvenu jusqu'à nous est le temple qui forme l'angle nord-ouest du groupe de Karnak. C'est évidemment de cet édifice qu'il est question dans un document hiératique dont j'ai commenté la traduction[1]. Un fonctionnaire y rend compte d'un voyage qu'il fit par eau à la ville de Ramsès pour recueillir les récoltes en vins d'un domaine dont le revenu était affecté au temple des millions d'années du roi Séti II. Compte y est donné des vingt-et-un employés du domaine, des 1600 mines de vins trouvées dans les celliers, et de quelques autres denrées qui furent ensuite chargées sur un navire et amenées à Thèbes pour l'usage du temple. Ce texte nous montre que Séti II, aussi bien que son père Meneptah I, exerçait librement son autorité sur l'Égypte entière.

Nous ne connaissons aucune guerre de Séti II. Cependant il a inscrit sa légende sur le côté d'un des colosses de son belliqueux aïeul Ramsès II, à Abou-Simbel, *pour rendre hommage à celui qui lui a donné la vaillance*[2]. Dans un autre tableau de la même localité il est dit: *belliqueux et vaillant comme Mont*, et Ammon lui présente

[1] *Mélanges égypt.*, III[e] série, vol. 2, p. 78. Le texte se trouve au papyrus Anastasi IV, pl. 6, 10, à pl. 7, 9.

[2] *Denkm. III*, 204, f. Sharpe: *Egypt. Insc.*. II[e] série, 29.

le khopesh pour frapper un Asiatique agenouillé [1]. Les légendes de son hypogée le nomment : *Protecteur de l'Égypte et castigateur des Libyens* [2].

Il est facile de reconnaître que, sous le rapport des monuments, Séti II et Meneptah I sont absolument dans le même cas ; nous sommes obligés de tenir compte pour l'un et pour l'autre de lacunes considérables, et nous pouvons encore entretenir l'espoir que des découvertes nouvelles nous feront plus complètement connaître leur histoire.

Quant à présent, nous en savons assez pour conclure que le règne de Séti II a été fécond, paisible, au moins à son début, et d'une durée assez longue. Son hypogée, orné de bas-reliefs d'excellent style et contenant son sarcophage de granit dont le couvercle porte sa statue en haut relief, se compose de trois galeries et de deux salles. Après la dernière salle, un escalier, qui descend entre quatre piliers de soutènement, conduit à l'étage inférieur où devait commencer une nouvelle série de galeries. Séti II mourut avant d'avoir achevé cette partie du monument ; on plaça son sarcophage dans le premier corridor inférieur, qui n'est qu'ébauché et dont le fond est encore tout brut.

L'ensemble de ce souterrain taillé dans le roc et couvert de peintures et de sculptures n'a pas moins de soixante-quinze mètres de développement.

Ami de la littérature et des arts, Séti II utilisa les services des artistes ; on a de lui un sphinx majestueux en granit rose que Sheshonk I, le vainqueur de Roboam, s'appropria en surchargeant

[1] *Denkm, III*, 204, e.

[2] Champollion : *Notices descript.*, p. 459.

les cartouches primitifs, un colosse en grès rouge[1], une statue de pierre[2] dont les légendes qualifient le roi de *castigateur des nations*, une statue assise, en grès, trouvée par Belzoni à Karnak, etc.[3] Comme ses prédécesseurs, il a fait continuer les travaux des carrières de Silsilis et graver ses cartouches à côté de ceux de son père Meneptah I et de ceux de son successeur Siptah[4].

De semblables œuvres ne sauraient appartenir à un règne éphémère. Si nous ne possédons de ce prince qu'une seule date monumentale, qui est de l'an II[5], c'est une preuve de plus que les monuments ne nous disent pas tout.

Je le répète ici, avant de se laisser impressionner par les fragments informes et corrompus de Manéthon, il faudrait au moins les autoriser par quelques données des monuments et des papyrus ; or, monuments et papyrus contredisent ces fragments. Je crois donc que M. Brugsch a eu tort de leur attribuer une importance prépondérante et d'écrire dans son *Histoire d'Égypte*[6] que *Meneptah I fut un monarque malheureux, et que son fils n'a laissé que peu de traces de son pouvoir royal* ; c'est le contraire qui est la vérité.

Meneptah Siptah.

Plus nous avançons vers l'époque de la révolution politique que nous a fait connaître le grand papyrus Harris, plus les documents

[1] De Rougé : *Notice des Monuments égyptiens du Louvre*, salle du rez-de-chaussée, p. 23 et 24.

[2] Au Musée de Turin. Sharpe : *Egypt. Inscr.*, IIe série, pl. 43.

[3] *British Museum*, *Catal.*, 147.

[4] Champollion : *Notices*, 258.

[5] *Ibid.*

[6] Page 179.

historiques deviennent rares. Dans les monuments datant du règne de Ramsès II nous avons pu apprendre que ce conquérant avait de son vivant désigné Meneptah I pour son successeur, et, dans ceux de ce dernier pharaon, Séti II nous était indiqué comme prince héritier. Mais les monuments du règne de Séti II connus jusqu'à présent ne nous donnent aucune information sur sa descendance légitime. Meneptah Siptah, dont le prénom est *Khouenra Sotepenra*, semble appartenir à la famille royale, si l'on en juge par la conformité de nom et par certaines scènes du petit spéos de Silsilis, où l'on trouve ce monarque rendant hommage à diverses divinités, au voisinage de Meneptah I. De plus, dans le temple de Séti I à Qourna, Siptah a gravé ses cartouches en surcharge sur ceux d'un de ses prédécesseurs [1], et se représente lui-même recevant la harpé des mains du dieu Ammon-Ra, qui est suivi des types divinisés de la XIX[e] dynastie : la reine Neferari, Séti I et Ramsès II. Conséquemment il revendique en quelque sorte sa propre légitimité dans cette dynastie.

C'est du reste en vertu d'un droit héréditaire que Siptah a régné, ainsi que M. de Rougé l'a déjà constaté. Voici les documents qui établissent ce fait.

1° Légende du grand chancelier Baï adorant Siptah à Silsilis :

Le grand chancelier du pays entier qui a établi le roi à la place de

son père, qui l'aime, Baï [2].

[1] *Denkm. III*, 201, c.

[2] *Ibid.*, 202, a. Il faut lire au lieu de .

2° A Assouan, le prince royal de Cousl, intendant des pays de l'or d'Ammon, porte-flabellum à la droite du roi, intendant de la grande demeure du roi de la haute et de la basse Égypte, écrivain des lettres du roi, nommé Séti, adore Siptah assis; derrière le pharaon et participant à l'hommage, se tient le fonctionnaire Baï dont nous venons de parler; sa légende est fort curieuse:

L'officier du collier[1], *semer, qui a détourné, repoussé le mensonge,*

donné la vérité, établi le roi à la place de son père, le grand chancelier

du pays entier, Ramsès Shaemneterou Baï[2].

Comme nous l'avons vu dans le grand papyrus Harris, l'expression se dit de l'intronisation, de l'installation du roi. C'est l'action que les dieux firent pour Set-nekht lorsqu'ils voulurent rétablir la royauté dans l'Égypte livrée à l'anarchie[3]. Il semble donc que Siptah doive son élévation au trône à ce Baï, qui appartenait lui-même, selon toute vraisemblance, à la famille royale des Ramsès, ainsi que le montre son premier nom : *Ramsès Shaemneterou.* Les droits de Siptah auraient conséquemment été contestés, et comme Baï se vante d'*avoir détourné, écarté le mensonge*, on est porté à croire qu'il s'était présenté d'autres prétendants à la légitimité héréditaire.

[1] Ce nom de fonction est très-commun, mais on ignore absolument en quoi consistait la fonction.

[2] *Denkm. III*, 202, c. Le texte donne au lieu de , mais l'erreur est manifeste.

[3] Voir ci-devant, p. 21.

Or, nous avons à déterminer la place occupée par le pharaon Menmara-Sotepenra Amonmesès, haq-ab *(souverain de Thèbes)*, qui a régné entre l'époque de Séti II et celle de Set-nekht; c'est du moins ce qui résulte de deux circonstances caractéristiques.

En premier lieu, Amonmesès a inscrit ses cartouches à Médinet-Hahou, à la suite de deux légendes, dont la première attribue au roi Horemheb (Horus) une restauration du monument, et la seconde, une autre restauration à Séti I[1]. Comme depuis Séti I la série dynastique se suit bien jusqu'à Séti II, Amonmesès ne peut trouver sa place que postérieurement à ce dernier pharaon.

D'un autre côté, Amonmesès a creusé sa tombe à Biban-el-Molouk, comme tous les rois de cette dynastie. Wilkinson a classé son hypogée sous le nº 10. C'est une excavation considérable, ornée de peintures, qu'on n'a encore déblayée que jusqu'à une distance de 80 mètres de son ouverture.

Les architectes de l'hypogée de Ramsès III (Wilkinson, nº 11), ayant mal pris leurs mesures, entreprirent d'abord une galerie, qui, au bout d'une quarantaine de mètres, vint rencontrer la tombe d'Amonmesès; ils furent alors obligés de dévier de quatre mètres à droite de leur direction primitive, puis ils reprirent une nouvelle galerie dans la même direction.

Cette déviation montre que la tombe d'Amonmesès existait déjà lorsqu'on creusa celle de Ramsès III; conséquemment, à moins que nous n'ayons affaire à un Ramsès de la XXe dynastie encore non classé, lequel aurait usurpé un hypogée préexistant, nous devons conclure que notre Amonmesès a régné dans l'intervalle écoulé entre Séti II et Set-nekht, père et prédécesseur de Ramsès III.

[1] *Denkm. III*, 202, d.

Dans cet intervalle nous n'avons que deux rois à placer, c'est-à-dire cet Amonmesès et Siptah ; il est dès lors très-vraisemblable que c'est contre Amonmesès que Siptah réussit à faire reconnaître ses droits. Amonmesès l'aurait ainsi précédé dans la série chronologique.

On a même pensé que cette antériorité d'Amonmesès était établie par le monument martelé de Qourna dont nous avons déjà parlé ; on a cru reconnaître, en effet, dans les cartouches effacés et usurpés par Siptah les traces de ceux d'Amonmesès. Mais, à en juger d'après la planche des *Denkmæler*[1], sur laquelle M. Lepsius a reproduit le monument en question, ces traces sont au moins douteuses. Le cartouche-prénom, notamment, qui commence par le disque solaire ⊙ et se termine par la figure non altérée de la déesse Ma, [hiéroglyphe], tandis qu'entre ces deux signes on distingue les débris de [hiéroglyphe], se lirait sans hésitation [cartouche]. Nous aurions donc affaire à Séti I lui-même ou à un roi portant le même prénom ; quant au nom d'enseigne et aux autres titres royaux, on les a attribués à Amonmesès uniquement en vertu de l'hypothèse qui a fait reconnaître ses cartouches. Il subsiste donc des doutes graves sur l'identification du cartouche martelé ; on ne peut conséquemment le considérer comme démonstratif.

D'Amonmesès nous ne possédons que deux monuments bien authentiques : ce sont 1° ses cartouches indiquant une restauration partielle du temple de Séti I à Qourna ; 2° et son tombeau[2], qui ne nous apprend rien de son histoire, si ce n'est qu'il a dû régner plusieurs années à Thèbes.

Siptah nous a laissé des souvenirs un peu plus nombreux ; nous

[1] *Denkm. III*, 201, c. — [2] *Ibid.*, 202, e.

avons vu, par exemple, qu'il gouvernait encore l'Éthiopie et les pays aurifères; il avait à son service des officiers pompeusement appelés *les envoyés* à toutes les nations [1]. Ses cartouches furent gravés par des fonctionnaires à son service sur les rochers de la route qui conduit de Philæ à Syène [2], et dans l'île de Sehel où se lit une date de l'an III de son règne [3]. A Silsilis, comme nous l'avons dit, Siptah est figuré rendant hommage à Phra et à Ptah, tandis qu'au registre inférieur de la scène Meneptah I est représenté en adoration devant Ammon. Disons enfin que Champollion a publié un buste et une figure en pied de Siptah [4].

De même qu'Amonmesès, Siptah avait fait creuser dans la vallée de Biban-el-Molouk un vaste hypogée qu'il avait d'abord destiné à la reine Taousor, son épouse; c'est le cartouche de cette reine qui décorait le bandeau de la porte; mais elle y porte le titre de grande épouse du roi Siptah, et du reste ce prince apparaît à son tour dans la décoration du premier corridor et des autres compartiments de l'hypogée. On le voit notamment dans un tableau, offrant l'encens au dieu Seb, tandis que la reine Taousor, debout derrière son époux, présente un vase de parfums [5].

Les extraits de Manéthon placent à la fin de la XIX[e] dynastie un roi Thouoris, et ajoutent que ce roi est celui qu'Homère nomme Polybe, mari d'Alcandre. Ce détail qui fait ressortir si positivement la circonstance que Thouoris était un roi et non pas une reine, n'a

[1] *Denkm. III*, 201, d.

[2] CHAMPOLLION : *Notices manuscrites*, p. 214.

[3] *Denkm. III*, 202, 6.

[4] *Monuments*, pl. 133 et 134, 1.

[5] *Denkm. III*, 201, a.

point empêché plusieurs savants de le reconnaître dans la reine Taousor. C'est là un spécimen curieux des facilités qu'on se donne pour accorder les listes avec les monuments, et la mesure des graves confusions que les partisans de Manéthon ne craignent pas d'imputer eux-mêmes à cet historien. Dans cette préoccupation, on avait cru distinguer pour la reine Taousor un droit supérieur à celui de Siptah, en se fondant sur la circonstance qu'on la voit parfois représentée seule dans les scènes de l'hypogée ; mais cette considération n'a absolument aucune valeur si l'on veut bien se rappeler que cet hypogée fut d'abord commencé pour elle, ainsi que le constate la légende de l'entrée. Lorsque Siptah se détermina à y placer également sa sépulture, il y fit inscrire ses légendes, et, comme nous l'avons dit, prit sa place légitime devant la reine. Il faut donc se résoudre à laisser son sexe au roi Thouoris, duquel nous n'avons pas plus à nous occuper que des autres impossibilités des listes manéthoniennes.

Cet hypogée, décoré de sujets variés, n'a guère moins de 120 mètres de développement, ce qui empêche de songer à un règne éphémère et à un pouvoir contesté.

Une circonstance à noter, c'est que tous les monuments qui nous ont conservé le souvenir des rois Amonmesès et Siptah ont été rencontrés dans la haute Égypte. Ces deux pharaons portent sur leurs bannières le titre de *Sha-em-Kheb*, signifiant *l'élevé dans Kheb*, ville de la basse Égypte dans laquelle, selon la tradition mythologique, Isis mit au monde Horus[1]. Cette circonstance a fait penser que Kheb fut le berceau d'Amonmesès et de Siptah, ou le point central du

[1] Naville : *Mythe d'Horus*, 22, 11 ; 23, 72.

parti politique qui les porta au trône. Mais il y a lieu de remarquer à ce propos que le titre d'*élevé* ou de *couronné dans une ville* a été porté par des princes qui n'ont jamais régné, et même par de simples particuliers. Le titre de *Sha-em-Kheb*, qui a été celui d'une des formes d'Horus, a pu être emprunté au mythe de ce dieu comme ceux de *Horemheb*, de *Hornakht*, etc., et n'avoir dès lors aucune relation avec les circonstances particulières des personnages qui l'ont porté; l'absence complète de monuments d'Amonmesès et de Siptah dans la basse Égypte est une preuve qu'il doit en être ainsi à l'égard de ces deux pharaons.

On n'a pas retrouvé dans la salle sépulcrale les sarcophages de Siptah et de son épouse Taousor. Set-nekht, qui usurpa leur hypogée, le fit allonger de deux corridors suivis d'une deuxième salle sépulcrale, où l'on voit encore le couvercle en granit rose de son sarcophage; il n'avait pas voulu reposer au même lieu que le couple royal dont il avait effacé et surchargé les légendes[1].

Le martelage des cartouches d'un roi n'a pas toujours une signification sérieuse au point de vue de la mise en question de sa légitimité. Des pharaons se sont quelquefois approprié les monuments et même les légendes glorieuses de leurs devanciers sans y changer un seul mot, et cela sans aucun motif d'hostilité contre les rois ainsi dépouillés. Avant de s'emparer du tombeau de Siptah, Set-nekht avait fait commencer une excavation pour son propre compte; Champollion a parfaitement distingué ses cartouches sur les jambages de la porte d'entrée[2]. Pressé par l'âge ou par les infirmités, il abandonna ce

[1] CHAMPOLLION : *Notices*, p. 459.

[2] *Ibid.*, p. 404.

travail que Ramsès III continua en faisant sculpter ses cartouches sur les cartouches martelés de son père.

D'ailleurs Set-nekht avait aussi fait surcharger et remplacer par les siens les cartouches de Séti II dans un tableau sculpté sur les rochers de Médinet-Habou[1]; or, Séti II, Set-nekht et Ramsès III appartenaient certainement à la même série légitime. C'est ce que démontrent les suites royales exhibées à la grande panégyrie célébrée en l'honneur de Khem-taureau par Ramsès III. Ces séries sont au nombre de trois, et comprennent ceux des prédécesseurs de Ramsès III que ce monarque a jugé à propos d'honorer d'une manière particulière. Voici l'ordre de la première[2]:

Ramsès III,
Set-nekht,
Séti II,
Meneptah I,
Ramsès II,
Séti I,
Ramsès I,
Horemheb,
Amenophis III.

La deuxième ne donne que quatre noms[3]:

Ramsès III,
Set-nekht.
Ramsès II,
Meneptah I.

1 *Denkm. III*. 204. d.
2 *Ibid.*, 212.
3 *Ibib.*, 213, a.

Et la troisième, seulement trois[1] :

Ramsès III,
Set-nekht,
Séti II.

Il est remarquable que ni Amonmesès ni Siptah n'apparaissent dans ces listes; c'est un indice, non pas de l'illégitimité de ces princes, mais des tristes souvenirs attachés à leurs règnes. Sauf ces deux rois, la première liste donne la série entière de la XIX[e] dynastie dans l'ordre de succession, et elle y ajoute deux des rois de la XVIII[e]. Dans la deuxième, les deux Séti ne figurent pas, non plus que Ramsès I, tandis que Ramsès II y précède son successeur Meneptah I. Enfin, Meneptah disparaît de la troisième, et Séti II y rentre. On s'aperçoit facilement qu'aucune de ces listes n'a été dressée dans le but de former un canon des règnes ; aucune n'est complète, l'ordre des noms n'y est pas constant. Dans les recherches historiques et chronologiques il ne faut pas perdre de vue que les mêmes observations peuvent être faites, même à propos des longues tables royales d'Abydos et de Saqqarah.

Troubles politiques. — Anarchie. — Set-nekht.

Après Amonmesès et Siptah éclata en Égypte la révolution racontée par le grand papyrus Harris. Nous avons vu que l'élément étranger ne paraît pas avoir rempli un rôle actif dans ces troubles qui mirent fin au pouvoir royal; un conquérant aurait régné : tel fut le cas de Cambyse, de Tahraka, de Piankhi et d'Alexandre ; nous retrouverions

1 *Denkm. III*, 213, a *(bis)*.

certainement les cartouches du vainqueur et quelques souvenirs de sa conquête. Or, les monuments sont complètement muets sur ce point, et le papyrus Harris nous parle seulement d'une émigration générale et d'une complète anarchie dans le pays. Évidemment il s'agit de discordes civiles, qu'il est possible d'attribuer à une compétition entre des prétendants à la couronne, dont aucun ne réussit à triompher de ses adversaires; l'autorité se trouva d'abord fractionnée, puis la guerre civile se prolongeant et les prétendants ayant peut-être péri dans la lutte, il ne se trouva plus de représentant du pouvoir, et le pays resta livré à la merci de bandes armées qui le rançonnaient sans merci. Siptah avait pu être emporté dans cette tourmente terrible; ainsi s'expliquerait du moins la circonstance qu'on n'a pas trouvé trace de son sarcophage dans son hypogée.

Les villes s'occupèrent alors du soin de leur défense; elles se donnèrent des chefs dont les plus puissants songèrent naturellement à rétablir l'unité du gouvernement; ils guerroyèrent entre eux, et cette période d'anarchie et de guerre civile dura plusieurs années, jusqu'à ce que le chef syrien Arcos réussit à imposer son autorité à tout le pays; mais cette domination fut de courte durée. Set-nekht reprit le pouvoir et les titres pharaoniques, détruisit les insurgés, s'occupa de la réorganisation du pays, rappela les émigrés et rétablit l'exercice du culte. Puis il s'associa son fils Ramsès III, en lui donnant le titre de prince héritier, conformément à la tradition de ses prédécesseurs Ramsès II et Meneptah I.

On ne saurait trop regretter la grande brièveté du texte qui nous a donné ces détails importants; nous ignorons absolument l'origine de Set-nekht; le texte ne dit rien de ses droits héréditaires; les dieux l'établissent, non pas sur le trône de ses aieux, mais sur leur

propre trône, sur celui du dieu Toum, ce qui semble prouver qu'il n'avait d'autre légitimité que celle du succès.

Ce pharaon nous était connu par un petit nombre de monuments, dont le principal est sa sépulture pour laquelle il usurpa, comme nous l'avons dit, l'hypogée de Siptah.

Un grand tableau, sculpté sur les rochers, derrière Médinet-Habou, le montre adressant son hommage à Ammon, tandis que, en face de lui et dans un autre compartiment, Ramsès III adore Harmakhis. Les deux pharaons portent les insignes royaux, et leur double cartouche royal est répété cinq fois dans le tableau [1]. Cette scène rappelle l'époque pendant laquelle Ramsès III fut associé au pouvoir de son père, d'après le renseignement donné par le papyrus Harris. C'est le seul monument historique qui nous soit resté de ce roi; car on ne peut guère donner ce titre à la colonne d'Aménophis III, sur laquelle il inscrivit ses cartouches à la suite de ceux de Meneptah I [2].

Restaurateur de la monarchie et du culte, Set-nekht laissa une mémoire vénérée; un culte fut établi en son honneur. Dans une stèle du Musée de Boulaq il est représenté recevant l'adoration de Mériatef, qui porte le titre de prêtre de Set-nekht. Ce monument nous fait connaître le nom de la reine son épouse, Tamerihési *(l'aimée d'Isis [3])*.

Après Set-nekht, Ramsès III arrive au trône dans les circonstances détaillées par le papyrus Harris; mais avec ce pharaon les monu-

[1] *Denkm. III*, 206, d.

[2] Voir ci-devant, p. 83.

[3] MARIETTE: *Catal. de Boulaq*, n° 544.

ments deviennent nombreux et les événements considérables ; nous entrons dans une nouvelle période historique, qui exige à elle seule une étude étendue et qui sort du cadre que je me suis imposé. J'aborderai plus tard cette nouvelle tâche ; pour le moment, je me bornerai à me référer à l'étude préparatoire que j'en ai faite dans un autre ouvrage[1].

[1] *Etudes sur l'Antiquité historique*, p. 229 et suiv.

L'EXODE D'APRÈS LA BIBLE

Dans les recherches qui précèdent nous avons embrassé dans ses limites les plus étendues le cadre des faits de l'histoire d'Égypte contemporaine des évènements de l'Exode. La circonstance que les Hébreux ont été occupés à construire une ville de Ramsès à l'époque où leur nombre sans cesse croissant excitait les inquiétudes des Égyptiens, ne permet guère de proposer pour la date de la naissance de Moïse une date antérieure au règne de Ramsès II. C'est, en effet, ce pharaon qui ordonna la construction de cette forteresse avancée de l'Égypte à laquelle il donna son nom. Ce même nom subsista pendant les règnes de Meneptah I et de Séti II, ses deux successeurs immédiats. J'ai donné les motifs qui me portent à penser que la ville de Ramsès est celle que les Grecs nommèrent Πηλούσιον, *Péluse*; mais, dans l'intervalle, elle a dû recevoir encore d'autres appellations. Le nom égyptien duquel les Coptes dérivèrent celui de ⲡⲉⲣⲉⲙⲟⲩⲛ qu'ils donnent à Péluse, n'est pas encore connu; mais il est impossible de ne pas faire la remarque qu'il ressemble étroitement à celui de No-amon, que donne la Bible à *une ville entourée d'eau, dont la force est la mer et les remparts de l'eau*[1]. No-Ammon, en hébreu נא-אמן, signifie littéralement *la ville d'Ammon*: c'est la transcription de l'égyptien [hieroglyphs], qui nomme quelquefois

[1] *Nahum*, *III*, 8.

Thèbes, mais qui peut désigner toute ville ayant possédé un temple d'Ammon, et tel était le cas de la ville de Ramsès[1]. Évidemment il ne peut être question de Thèbes à propos d'une ville entourée d'eau et défendue par la mer, tandis que toutes ces conditions permettent de reconnaître Ramsès, c'est-à-dire Péluse. En quittant le siège de Tyr, Nabuchodonosor dut s'emparer de Péluse avant de pénétrer dans l'Égypte qu'il allait soumettre par les armes.

Après avoir perdu son nom de Ramsès, qui ne survécut guère aux derniers Ramsès, Péluse semblerait ainsi avoir conservé le nom d'un de ses sanctuaires principaux, celui d'Ammon. No-Ammon signifiant *la ville d'Ammon*, il se peut que **ⲡⲉⲣⲉⲙⲟⲩⲛ** soit la transcription de [hiéroglyphes], *pa-amon*, *per-amon*[2], littéralement la *demeure d'Ammon*, dénomination qui se traduit par *Diospolis* de la même manière que *No-Ammon*. Ainsi donc le copte **ⲡⲉⲣⲉⲙⲟⲩⲛ** dériverait d'un ancien nom sacré de Péluse.

Meneptah I fit aussi travailler aux fortifications de Ramsès, de telle sorte qu'il est fort vraisemblable que les Hébreux y ont continué de son temps les travaux commencés sous son père.

Mais, pour proposer ces synchronismes, il faut déjà descendre assez notablement les dates généralement admises d'après la chronologie sacrée, qui place la naissance de Moïse en l'an 1575, et l'Exode en 1495. D'autres computations fournissent des dates encore plus

[1] Ramsès II y avait établi le culte d'Ammon-Ra et celui d'un Ammon spécial appelé Ammon de Ramsès. Voyez *Traité avec les Khétas*, *Voyage d'un Egyptien*, p. 332. Séti II y célébra des panégyries (*voir ci-devant*, p. 121).

[2] La consonne *r* a été conservée dans la prononciation à cause de la rencontre des voyelles, comme c'est le cas dans [hiéroglyphes], *per-aa* : en hébreu *pa-raoh*, *grande demeure*, *pharaon*.

reculées. Aussi, lorsque M. de Rougé émit le premier l'opinion que Ramsès II est le pharaon dont la fille fit recueillir et élever le législateur hébreu, il s'éleva de l'autre côté du détroit de violentes clameurs contre une prétendue violence faite à la chronologie biblique. Meneptah I n'a pu régner, selon les plus grandes vraisemblances, antérieurement aux premières années du XIVe siècle avant notre ère.

Aujourd'hui, les objections viennent d'ailleurs, et l'on cherche à ramener à une époque encore plus récente les temps de l'Exode, afin de faire coïncider ce grand événement avec les troubles dans lesquels s'est éteinte la XIXe dynastie.

Dans une question de cette nature il est indispensable de respecter l'autorité de l'Écriture-Sainte, au moins dans les faits étrangers à l'élément miraculeux. C'est par la Bible seule que nous connaissons le long séjour des Hébreux en Égypte, leur développement en un peuple nombreux, leur sortie d'Égypte et leur établissement dans la terre de Chanaan. Supprimons la Bible, et il ne nous reste dans les historiens anciens et sur les monuments égyptiens que des indications vagues, sans liaison, tout-à-fait insuffisantes pour former un canevas historique.

Voyons donc ce que nous dit la Bible.

Un nouveau roi, qui ne connaissait pas Joseph, s'élève sur l'Egypte; il s'effraie de la multiplication des Hébreux et prévoit que, des guerres survenant, ces étrangers pourraient se joindre à l'ennemi et s'enfuir de l'Égypte (*monter du pays*).

Pour obvier à ce danger, il ordonne que le peuple hébreu soit astreint à des travaux écrasants de toute espèce, dans l'argile, dans

les briques, dans le labeur des champs; on l'emploie en particulier à la construction des villes de Pithom et de Ramsès[1].

Nous l'avons déjà dit, le pharaon qui fit construire la ville de Ramsès est Ramsès II; deux documents de son règne, dont j'ai donné la traduction[2], prouvent qu'il occupa à cette construction une race étrangère nommée *Aperi*, c'est-à-dire d'un nom qui est la transcription exacte de l'hébreu עברי[3]. Cette race était assez nombreuse pour que le pharaon préposât à sa garde un corps de Madjaiou, c'est-à-dire une force militaire de police que nous savons avoir été chargée de services analogues, notamment de la garde du quartier des tombeaux à Thèbes.

De ces documents j'ai déjà cité le premier, en revendiquant l'exactitude de ma version contre les rectifications erronées proposées par M. Eisenlohr[4]. Voici le passage capital du deuxième; un scribe y rend compte de l'exécution de l'ordre suivant :



[1] *Exode*, ch. 1, 9 à 14. — [2] *Mélang. égyptol.*, IIe série. Ramsès et Pithom, p. 108. — [3] Le pluriel égyptien admet la finale *ou* ; l'hébreu *Aberim* est devenu en égyptien *Aberiou*. — [4] Voir ci-devant, p. 99.

Et le scribe ajoute qu'il a fourni les rations chaque mois selon les intentions de son maître[1]. Ce texte n'offre heureusement pas matière à discussion; il est complet et tellement simple et correct que nulle équivoque n'est possible; il y manque seulement un titre qui qualifiait le cartouche royal; d'après les traces subsistantes, je crois que c'est, comme dans l'autre document, le groupe [hiéroglyphes], mais que le pharaon ait été qualifié de *Phra*, c'est-à-dire *Soleil*, ou de *souten*, c'est-à-dire *roi*, cela n'a absolument aucune importance. Il s'agit de la construction de la résidence favorite de Ramsès II dans la ville de Ramsès, son lieu de prédilection, que tant de textes célèbrent avec enthousiasme.

Il faut remarquer le nom des Hébreux écrit [hiéroglyphes], ce qui exprime régulièrement l'idée *le peuple étranger nommé Hébreux*. Cette orthographe très-significative suffit pour prévenir toute confusion entre les Hébreux et d'autres individus qui seraient désignés d'après la racine égyptienne [hiéroglyphes][2].

L'intention du pharaon était, d'après la Bible, d'assujettir les Hébreux à un travail pénible, afin de ralentir leur multiplication et de les maintenir plus sûrement dans la servitude; c'est pour ce motif qu'il les employa à la construction de grands édifices. Ce genre de travail était des plus fatigants sous le ciel brûlant de l'Égypte, mais la tâche la plus pénible consistait dans le transport des gros matériaux. Ici nous ne procédons pas par hypothèses, mais nous exprimons fidèlement l'opinion des Égyptiens eux-mêmes, consignée dans les papyrus du Musée Britannique, où se trouvent

[1] *Pap. hiérat. Leide*, 348, pl. 148, p. 6.

[2] Voir ci-devant, p. 101 et suivantes.

énumérées un certain nombre de professions avec les inconvénients qu'elles comportent.

On se rendra compte de l'intention du texte en question en se référant aux détails donnés sur le transport d'un colosse de treize coudées de hauteur d'après une inscription de Berscheh que j'ai expliquée dans mes *Mélanges égyptologiques*[1].

Cette inscription détaille toutes les difficultés de l'entreprise : chemin très-difficile à établir pour y faire glisser le colosse, hommes difficiles à rassembler en nombre suffisant pour la traction ( ), et enfin autre difficulté :

EM	ANAR	SHETA	N	SNEN	EM	ANAR	EN	RÔT
A cause de	*la pierre*	*difficile*	*du*	*bloc,*	*à*	*l'état*	*de pierre de*	*taille,*

ce qui signifie que la statue (qui n'était pas évidée) offrait autant de difficulté qu'un bloc, qu'une simple pierre de taille.

Cette valeur du groupe *snen* étant reconnue, nous lisons dans le papyrus :

« Je te dis jusqu'à quel point, le bâtisseur de murs extérieurs, la « maladie le goûte[2]; en effet, il est dehors, au vent. S'il bâtit à « couvert, son sac d'outils[3] est dans les parterres de la maison, « hors de son atteinte. Ses deux bras s'usent complétement. Un

[1] Troisième série, tome II, p. 101.

[2] Je respecte la construction égyptienne de la phrase.

[3] , aussi déterminé par , nomme le sac d'outils, et par extension les outils eux-mêmes.

« mélange de toute espèce d'ordures, c'est ce qu'il mange, le pain « de ses doigts; il se lave en une seule saison[1].

« Ce qui le rend vraiment misérable, c'est un bloc à déplacer « qui fait dix coudées sur six ( ), un bloc d'un mois à traîner dans « les parterres des maisons[2]. Ayant fait tout ce travail, s'il a du « pain il est donné à sa maison, et lui, il embrasse ( ) ses « enfants[3]. »

Tel était le dur métier assigné aux Israélites: la traction des grosses pierres de taille; mais ce n'était pas le seul; ils étaient également astreints au travail de la terre, ainsi qu'à l'extraction de l'argile et à la fabrication de la brique.

Toutefois les Hébreux recevaient une nourriture suffisante. Ce fait est constaté par les documents égyptiens comme par l'Écriture, qui les représente pleins du souvenir de l'abondance dont ils avaient joui en Égypte: *quando sedebant super olla carnium*[4].

Malgré les lourds travaux qui leur étaient imposés, les Hébreux continuèrent à augmenter en nombre et à se fortifier. Pharaon ordonna alors aux deux sages-femmes de ne laisser vivre aucun des enfants mâles. Ces femmes, qui étaient égyptiennes, portaient les noms de שפרה, *Shifra*, et de פועה, *Pou'ah*, comparables à ceux de , *Shep-mau*, et de , *Poué*, des hiéroglyphes.

[1] Sans doute celle de l'inondation, lorsque les travaux sont interrompus.

[2] C'est-à-dire: un bloc dont la traction au milieu d'un terrain cultivé exige un mois d'efforts.

[3] *Pap. Sallier II*, 6, 1. — *Pap. Anastasi VII*, 1, 1.

[4] *Exode*, ch. 16, 3, et *Nombres*, ch. 11, 5: *Recordamur piscium quos comedebamus in Ægypto gratis: in mentem nobis veniunt cucumeres et pepones, porrique et cæpe et allia.*

Le nom de Shepmau signifie : *la dignité de Mau : Shep-ra* signifierait *la dignité de Ra*. Elles éludèrent l'ordre du roi, et Dieu les récompensa en *leur faisant des maisons:* ויעש להם בתים[1].

L'historien sacré se sert ici d'une expression bien connue de la langue égyptienne, , *préparer*, *disposer une maison*, qui correspond à *s'établir, se mettre en ménage*[2].

Gésénius, habituellement si clairvoyant, traduit : *paravit eis opes* il s'éloigne de l'idée simple : Dieu fit de Shifra et de Pou'ah des *maîtresses de maison*, selon la qualification hiéroglyphique ordinaire des femmes mariées. On trouve ici un nouveau spécimen de ces communautés d'idées et d'expressions qui témoignent d'un commerce intime de longue durée entre les deux races.

Trompé dans son attente, Pharaon a recours à un expédient cruel ; il ordonne de noyer tous les enfants mâles des Hébreux[3]. C'est vers cette époque que naquit Moïse, fils d'un personnage de la tribu de Lévi, nommé Amram, qui avait épousé sa tante Jokebed. Tout le monde connaît la touchante histoire de cet enfant providentiel, caché pendant trois mois par sa mère, puis exposé dans les roseaux du Nil et recueilli par la fille de Pharaon[4]. Le récit biblique passe sous silence les premières années du futur législateur jusqu'à l'époque de sa virilité. Nous retrouvons alors Moïse tuant un Égyptien qui maltraitait un Hébreu, et obligé de quitter l'Égypte où il n'était plus en sûreté à cause de ce meurtre. Retiré à Midian,

[1] *Exode*, ch. 1, 15 à 20.

[2] *Inscription d'Ahmès, chef des marins*, lig. 6. — *Papyrus Prisse*, VII, 10 ; X, 9 ; XIII, 10, etc.

[3] *Exode*, ch. 1, 22.

[4] *Ibid.*, ch. 2, 1 à 10.

il y épousa Tsiphorah, fille d'un prêtre du pays nommé tantôt Rehouel, tantôt Jithro, et devint père d'un fils appelé Guershom[1].

L'historique du texte sacré ne nous avait rien dit de la période qui correspond à la jeunesse de Moïse; une nouvelle lacune s'y rencontre entre l'époque de la naissance de Guershom et celle de la mort du roi d'Égypte; nous n'avons aucun moyen d'y suppléer. Le roi dont il s'agit avait pu reconnaître à différentes reprises l'insuccès de ses efforts contre la multiplication de la race des Hébreux; ses travaux écrasants n'avaient point arrêté cet accroissement; l'ordre donné aux sages-femmes de tuer tous les enfants mâles avait été éludé, et la race proscrite augmentait continuellement. De telles expériences exigent un certain nombre d'années; ce n'est qu'après en avoir constaté l'impuissance que Pharaon eut recours à l'ordre général de noyer tous les enfants mâles. Depuis la proclamation de cet ordre jusqu'à la mort du roi, il s'est écoulé un nouveau laps de temps qui ne peut être moindre d'une trentaine d'années entre la naissance de Moïse et celle de son fils aîné Guershom, et un autre intervalle indéterminé depuis la naissance de Guershom.

Nous avons conséquemment à chercher dans l'histoire d'Égypte un pharaon dont le règne soit assez long pour comprendre :

1° Une période nécessairement longue de tentatives et d'expériences faites pour arrêter le développement de la race israélite jusqu'à l'ordre de noyer les enfants mâles et à la naissance de Moïse;

2° Une deuxième période qui comprend une notable partie de la vie de Moïse, d'abord jusqu'à la naissance de son fils aîné, puis un intervalle indéterminé entre cette naissance et la mort du pharaon.

[1] *Exode*, ch. 2, 11 à 22.

Si l'on veut bien se reporter au chapitre précédent, dans lequel j'ai résumé l'histoire des rois de la XIXe dynastie d'après l'analyse serrée des documents connus, on reconnaîtra sans peine qu'il est impossible d'attribuer ni à Meneptah I, ni à Séti II, ni à Siptah, ni à Amonmesès, un règne même de vingt années, à plus forte raison de cinquante ou soixante. Seul, le règne de Ramsès II remplit les conditions indispensables. Lors même que nous ne saurions pas que ce souverain a occupé les Hébreux à la construction de la ville de Ramsès, nous serions dans l'impossibilité de placer Moïse à une autre époque, à moins de faire absolument table rase des renseignements bibliques.

Après la mort du roi d'Égypte, Moïse vécut encore un certain temps à Midian, où il eut d'autres enfants[1]; il était pasteur de son beau-père. Le texte sacré ne nous fournit aucun indice chronologique de cette époque; nous y voyons seulement la constatation du fait que tous ceux qui en voulaient à Moïse étaient morts dans l'intervalle[2]; la génération s'était renouvelée. Nous savons aussi que le futur libérateur de ses frères avait 80 ans lorsqu'il retourna en Égypte pour y remplir sa mission divine après la vision de l'Horeb[3].

Moïse et Aaron vont trouver le nouveau roi d'Égypte et lui demandent d'accorder au peuple hébreu trois jours de liberté pour sacrifier dans le désert. Pharaon s'y refuse, et, continuant la politique de son prédécesseur, déclare qu'il n'accordera pas de soulagement ni de repos à cette race dont l'accroissement l'inquiète. Il ordonne au contraire à ses exacteurs une recrudescence de sévérité: *Que l'on rende plus pesant leur service et qu'ils l'accomplissent, au lieu d'acquiescer à des paroles de mensonge*[4]*!* C'est ici que se place le curieux

[1] *Exode*, 4, 20. — [2] *Ibid.*, 19. — [3] *Ibid.*, 7, 7. — [4] *Ibid.*, 5, 9.

détail de l'aggravation du travail des briques. Les Hébreux occupés à cette fabrication recevaient de la paille destinée à être mêlée avec l'argile ; cette distribution fut supprimée, et on les obligea à se procurer eux-mêmes la paille nécessaire et à livrer néanmoins la même quantité de briques. La tâche n'ayant pu être remplie, les chefs d'atelier des Israélites reçurent la bastonnade[1].

Ces détails sont complètement conformes aux habitudes égyptiennes. Le mélange de paille et d'argile dans les briques antiques a été parfaitement reconnu ; d'un autre côté, le travail à la tâche est mentionné dans un texte écrit au revers d'un papyrus célébrant la splendeur de la ville de Ramsès, et datant, selon toute vraisemblance, du règne de Meneptah I. En voici la transcription avec traduction interlinéaire :

Compte des maçons : 12 ; en outre des hommes à mouler la brique

dans leurs villes[2], *amenés aux travaux de la maison.*

Eux à faire leur nombre de briques journellement ;

non ils sont à se relâcher des travaux dans la maison

neuve ; (c'est) *ainsi que j'ai obéi au mandat donné*[3] *par*

mon maître[4].

[1] *Exode*, V, 6 à 19. — [2] Ce mot, incomplet dans l'original, n'est pas certain. — [3] Littéralement, *fait*. — [4] *Pap. Anastasi III*, revers de la page 3.

Nous avons affaire ici aux derniers paragraphes du rapport d'un surveillant de travaux ou à une note prise pour être insérée dans un rapport de ce genre. Il s'agit de la construction d'une résidence, et, d'après toute vraisemblance, d'un édifice de la ville de Ramsès, dont le surplus du papyrus fait une description brillante.

La note concerne les ouvriers employés à la bâtisse, parmi lesquels étaient douze maçons et des hommes habiles à fabriquer les briques, qu'on avait fait venir de leurs résidences ou du lieu habituel de leur travail, pour les employer à la construction de la maison à laquelle le scribe était attaché. Ces douze ouvriers accomplissent régulièrement la tâche *quotidienne* qui leur est imposée, car le scribe a fait exécuter l'ordre que son maître lui a donné à ce propos.

Tous les ouvriers en briques n'étaient pas Hébreux, même vers l'époque de l'Exode; mais si ceux dont il est question dans le document précité appartenaient à cette race, les mentions qui les concernent s'accorderaient bien avec les renseignements donnés par l'Écriture.

La recrudescence de rigueurs s'étendait du reste à tous les genres de travaux; aussi les Israélites murmurèrent contre Moïse et Aaron, dont les démarches avaient donné lieu à cette aggravation de leur sort. Ici se placent dans le texte sacré les miracles exécutés par Moïse pour effrayer Pharaon et vaincre sa résistance. Il ne faut pas s'attendre à rencontrer la mention de ces événements merveilleux dans les écritures de l'Égypte. L'élément miraculeux domine ici, même en ce qui touche l'obstination du roi, dont Jéhovah endurcit le cœur afin de ménager un plus grand triomphe à Moïse.

Pharaon ne céda qu'après le dernier fléau : la mort de tous les

premiers-nés, depuis son propre fils jusqu'aux petits des animaux[1]. Désolés de tant d'épreuves, les Égyptiens hâtèrent alors autant qu'ils le purent le départ d'une race dont la présence leur était si funeste.

Moïse put enfin convoquer le peuple à Ramsès. Il alla d'abord camper à Soukot (סכת), station dont le nom signifie *les tentes*[2]. On ne trouve dans la géographie sacrée aucune indication sur cette localité que les commentateurs ont placée à peu de distance du Caire; mais les hiéroglyphes nous donnent des indications plus sûres.

En effet, le lieu du départ est bien précisé par le texte sacré: c'est la ville de Ramsès, que nous savons positivement être Péluse, ou au moins le point extrême de l'Égypte, dans la direction du nord-est, et en même temps un port ouvert à la navigation du Nil et de la mer. De Péluse, ou de tout autre endroit répondant aux conditions connues, on pouvait se diriger soit vers la Syrie, soit vers la péninsule du Sinaï. Mais la Bible explique positivement que *Dieu ne conduisit pas le peuple par le chemin du pays des Philistins, quoiqu'il fût plus proche*, mais qu'*il le fit tourner par le désert de la Mer-Rouge*[3]. Conséquemment, les Israélites marchèrent d'abord vers le sud et suivirent la lisière du désert jusqu'à Étham (אתם), leur deuxième campement.

A Étham, par l'ordre exprès de Dieu et pour tromper les Égyptiens[4], ils se détournèrent de leur direction primitive, rentrèrent

[1] *Exode*, 12, 29 à 31.

[2] *Ibid.*, 12, 37. — Un lieu du même nom existait dans la plaine du Jourdain (*Genèse*, 33, 17).

[3] *Exode*, 13, 17 et 18.

[4] *Pharaon croira que les enfants d'Israël sont égarés dans le pays et que le désert les a enfermés; alors il les poursuivra* (*Exode*, 14, 3 à 14).

sur le territoire égyptien et vinrent camper entre Migdol et la Mer-Rouge, en un endroit nommé Pi-hakhiroth (פי החירת), près de Baal-Tsephon (בעל צפן).

Revenu de ses terreurs, Pharaon résolut de faire un effort pour reconquérir les utiles serviteurs qui lui échappaient; il les poursuivit avec une nombreuse armée, et les atteignit vers Pi-hakhiroth en face de Baal-Tsephon. Le peuple effrayé s'offrait à reprendre son servage lorsque Moïse, fendant les eaux, livra aux Israélites un passage libre sur le fond de la mer restée à sec. Le texte sacré parle d'une nuée et d'une obscurité profonde qui cachèrent les mouvements des Hébreux, et d'un violent vent d'est qui mit la mer à sec; il fournit ainsi en quelque sorte une explication naturelle du miracle, mais ce côté de la question doit rester étranger à nos investigations. La cavalerie de Pharaon, s'étant engagée à la poursuite des fugitifs sur ce chemin périlleux, y périt tout entière, d'après les termes de l'Écriture, qui ne parle pas de l'infanterie et ne dit nullement que le roi succomba dans ce désastre[1].

Nous en avons déjà fait la remarque: des événements de ce genre n'ont pas dû être inscrits sur les monuments publics, où l'on n'enregistrait que des succès et des gloires. Mais il serait possible qu'il y fût fait allusion dans la correspondance familière, et même dans les notes officielles des scribes, puisque nous y avons trouvé des mentions relatives au travail et à la nourriture des Hébreux. Nous pouvons compter presque à coup sûr que nos richesses en papyrus de l'époque de l'Exode s'accroîtront encore; conséquemment, nous aurions tort de renoncer à l'espérance de rencontrer dans les écritures égyptiennes le souvenir précis de cet événement.

[1] *Exode*, ch. 14.

Il est d'ailleurs fort possible que nous ayons déjà entre les mains un document très-significatif sur le sujet en question. Je n'ose pas me montrer affirmatif, parce que les Hébreux n'y sont pas désignés par leur nom ethnique, mais seulement par une indication pouvant se rapporter au rôle qui leur était assigné en Égypte. C'est un point à éclaircir. Je vais donner le texte égyptien avec traduction interlinéaire du passage, et tout d'abord je rappelle ce que j'ai dit plus haut à l'occasion des voyages d'Égypte en Asie, qui étaient caractérisés pour les Égyptiens comme pour les Hébreux par le verbe *monter, ascendere,* [hiéroglyphes], עלה [1]. C'est l'expression employée par la Bible pour indiquer le départ des Hébreux.

Voici maintenant cet important document, qui a été recopié sous le règne de Séti II, mais qui peut dater du règne de Meneptah I :

[hiéroglyphes]

Avis : lorsque arrivera ma lettre à vous,

[hiéroglyphes]

soyez à amener les Madjaiou de la Safkhi

[hiéroglyphes]

étrangère qui est à monter. sur l'heure[2]. *Vous*

[hiéroglyphes]

n'amènerez pas la totalité des hommes que je vous ai donnés[3]

[hiéroglyphes]

dans une liste. Faites attention à vous ! Que ne regimbent pas les hommes

[1] Voir ci-devant, p. 97.

[2] Les mots *sur l'heure* (*immédiatement, tout de suite*) se rapportent à l'ordre d'*amener*.

[3] Littér. : *Donnés en main*.

contre leurs ordonnateurs. Vous, vous les amènerez à moi

à Takhou[1]*; c'est moi qui les ferai entrer, vous et eux*[2].

Nous avons vu dans le texte cité par moi à la page 142 ci-devant, que les Hébreux étaient sous la surveillance du corps égyptien de police appelé les Madjaiou. Dans l'ordre que nous étudions, ces mêmes Madjaiou sont attachés à une collection d'individus qui sont *montés* [hiéroglyphes], עלה, c'est-à-dire qui ont quitté l'Égypte par sa frontière du nord-est. Si ces individus étaient les Hébreux, l'allusion à l'Exode serait tellement transparente qu'il deviendrait impossible de la méconnaître. Nous posséderions ainsi dans notre document un ordre donné au corps de Madjaiou préposé à la surveillance d'un chantier de travail de quitter un poste devenu inutile par suite du départ des travailleurs qui auraient été rejoindre Moïse. Si, de plus, nous considérons que les Madjaiou étaient eux-mêmes une race étrangère subjuguée sous la XII[e] dynastie, nous comprendrions aisément que l'officier, auteur de la lettre[3], ait prescrit des mesures pour le maintien de la discipline. L'exemple des Hébreux pouvait être contagieux.

Malheureusement nous ne pouvons avoir aucune certitude que la

[1] Takou était une forteresse qui défendait la frontière orientale du Delta. Voir ci-devant, p. 122.

[2] *Pap. Anast. V*, pl. 18, 6 à pl. 19, 2.

[3] Le papyrus ne donne ni les noms ni les titres des deux correspondants; mais la lettre qui suit immédiatement est celle du chef d'auxiliaires Kakem à deux autres officiers du même grade, Ani et Bekenptah, relative à la poursuite de deux fugitifs. C'était l'époque des fuites.

Safkhi du pays étranger doive s'entendre des Hébreux. Le verbe , *safkh*, signifie radicalement *renverser*, *abattre*, et se dit des cornes, insigne de la déesse Safekh, dont la pointe est tournée en bas, d'une barque mise sens dessus dessous pour être radoubée, de fers qui s'abattent pour maîtriser les mouvements de quelqu'un, d'une frontière qu'on laisse tomber sans la défendre, de l'action d'abattre, d'enlever un sceau, un scellement. Le même mot s'emploie aussi dans l'expression *enlever un vêtement*, *dévoiler* : de là, l'acception secondaire *rendre visible*, *découvrir*, *dévoiler*. C'est ainsi qu'au Rituel le défunt dit :

« Mon père, le frère de ma mère Isis, *me dévoile*, *m'aperçoit* « ( ). Moi, je suis l'un de *ceux qui* « *ôtent les voiles* ( ) et qui voient le dieu Seb[1]. »

C'est dans ce sens que est parallèle à [2], *apparaître*, *paraître*, *rendre* ou *être patent*, et à , *ouvrir*[3].

Le groupe désigne ordinairement la terre étrangère par opposition à l'Égypte, toujours appelée quand elle n'est pas désignée par l'un de ses noms. On peut citer mille exemples de cet usage. J'en rapporterai un seul, emprunté au Décret de Ptolémée Lagus récemment publié par M. Brugsch[4] et par M. Mariette[5] :

Il était en roi dans les deux pays[6] *et les nations*[7].

La préposition marque la superposition, l'extraction, l'origine, la provenance. Les désignations, si fréquemment répétées dans les

[1] *Todtb.*, ch. 158, l. — [2] *Ibid.*, ch. 71, l. — [3] *Ibid.*, 67, l. — [4] *Journal Egypt. de Berlin*, 1871, p. 1. — [5] *Monum. div.*, pl. 14. — [6] *L'Égypte*. — [7] *Les nations étrangères*.

textes, , *or venant de son pays*, , *bronze de son pays*, qu'on trouve aussi sous la forme et , indiquent qu'il s'agit de métaux de provenance étrangère. De même l'expression doit signifier *safkhi du pays étranger*.

La *safkhi* était une institution de laquelle dépendaient des ateliers. Dans un papyrus de comptes du Musée de Leide on trouve une mention se rapportant à un prophète nommé Meramenap, *de l'atelier de Phra* ( ), *qui est dans la grande safkhi royale*.

Que la *safkhi* fût une réunion de serfs étrangers ou d'étrangers soumis à une surveillance (tels sont les sens suggérés par le verbe *safekh*), toujours est-il qu'elle était astreinte au travail. Il est donc à la rigueur possible que nous trouvions dans le document discuté un souvenir de l'abandon fait par les Hébreux de leurs travaux lorsqu'ils répondirent à la convocation de Moïse. Pour en être absolument certains, nous avons besoin de découvrir des indications plus concluantes sur ce qu'était . Si la langue française venait à se perdre et que nous eussions à rechercher par l'étude des radicaux la valeur de mots tels que *bagne, chiourme*, nous éprouverions la même difficulté à arriver à la certitude des sens exacts. Nous possédons des indices très-séduisants; attendons de nouvelles preuves pour identifier la *safkhi* des hiéroglyphes avec le בית עבדים de la Bible [2].

Au nombre des faits parfaitement constatés dont il n'est pas plus possible de faire abstraction que de déclarer, ce qui serait plus

[1] *Pap. hiérat. Leide* I, 350, pl. 165, col. IV, 26.

[2] *Exode*, 13, 14.

simple, qu'il n'y a pas eu d'Exode du tout, il faut placer celui de l'autorité incontestée exercée par les deux rois dont parle l'Écriture. Le premier règne en paix, et prend tranquillement ses mesures en vue de la possibilité de la guerre[1]. Il bâtit des villes et fait cultiver les terres. Son successeur hérite de la même situation; c'est à lui seul que Moïse et Aaron s'adressent; lui seul commande. Il est entouré d'hiérogrammates habiles qui fomentent sa résistance au départ des Hébreux; il règne sur l'Égypte entière, car l'Égypte entière (כל-מצרים) fut frappée de la dernière plaie, lorsqu'il n'y eut pas de maison où il n'y eût un mort[2]. Il possédait une armée considérable avec laquelle il s'efforça de reconquérir les Hébreux fugitifs. Le texte sacré nous apprend que cette armée comprenait six cents chars de guerre et toute la cavalerie de l'Égypte avec ses généraux. Tous ces détails, ainsi que celui de la richesse de l'Égypte en vêtements, en vases d'or et d'argent[3], conviennent admirablement à la dernière partie du règne de Ramsès II et au règne de Meneptah I, qui n'eut qu'une guerre sérieuse du côté de l'ouest de l'Égypte. Si le pharaon qui poursuivit les Hébreux est Meneptah I, comme je le crois fermement, il aurait agi en cette circonstance exactement de la même manière que lorsqu'il poursuivit les Libyens après sa victoire :

[4]. *Alors se mirent les cavaliers qui* (étaient) *sur les chevaux de S. M. à leur poursuite.*

Ce détail est une preuve de plus ajoutée à tant d'autres de la

[1] *Exode*, I, 10. — [2] *Ibid.*, 12, 30. — [3] *Ibid.*, 11, 2; 12, 35. — [4] Duemichen : I. *Hist. Inscr.*, IV, 38. — *Etudes historiques*, p. 200.

parfaite exactitude de la Bible dans le récit des événements. On doit conséquemment, je l'ai déjà dit, ou nier l'Exode ou accepter les données historiques de l'Écriture, qui seule nous fait connaître cet événement ; il est un peu tard pour y substituer un roman à la manière de l'historien Joseph racontant l'extrême beauté de Moïse, son adoption par le pharaon, la conquête de l'Égypte jusqu'à la mer par les Éthiopiens, les victoires de Moïse devenu généralissime de l'armée égyptienne, les terribles serpents volants et les ibis amenés en cage pour détruire ces reptiles, l'expédition à Saba, capitale de l'Éthiopie, à laquelle Cambyse donna plus tard le nom de Méroë, la séduction de Tharbis, fille du roi d'Éthiopie, par Moïse, qui l'épousa sans toutefois l'emmener avec lui en Égypte. L'histoire des lépreux d'Avaris et de leur chef Osarsiph devenu Moïse[1], celle du roi Aménophis, de son fils Séthon, aussi nommé Ramsès, et la plupart des autres contes recueillis par les anciens historiens ne méritent pas plus de confiance. C'est un mélange de traditions sans consistance, sans lien chronologique, au fond desquelles on peut quelquefois trouver la trace de quelque événement mentionné par la Bible ou par les textes égyptiens, et c'est dans ce seul cas qu'on peut y avoir égard, non pas comme donnant de l'autorité au texte sacré, mais au contraire comme puisant dans ce texte quelque crédit pour un petit nombre de détails. Pour ma part, je n'hésite pas à en faire entièrement table rase.

En définitive, la Bible mentionne expressément deux rois ayant régné consécutivement dans la dernière période du séjour des

[1] Philon l'Hébreu, dans son *Histoire de Moïse*, ne fait pas même mention des contes imaginés par Joseph. Ils n'appartenaient pas à la tradition nationale.

Hébreux en Égypte; elle constate que le règne du premier fut très-long et s'acheva dans la paix; que son successeur immédiat, continuateur de la même politique d'oppression à l'égard des Israélites, résista aux injonctions réitérées de Moïse et subit le châtiment de sa résistance par la mort de son fils aîné et par la perte de ses chars et de sa cavalerie dans sa poursuite infructueuse des Hébreux.

Il faut évidemment faire abstraction complète de la Bible pour transporter ces événements à une époque postérieure pendant laquelle l'Égypte était en proie à une complète anarchie qui dura de longues années. Ce système ne soutient pas l'examen, tandis que monuments et textes égyptiens coïncident admirablement avec la Bible, si l'on s'en tient au système de M. de Rougé que je défends ici; nous trouvons même sur un monument du Musée de Berlin, décrit par M. Brugsch [1], le souvenir de l'existence d'un fils de Meneptah I, qui serait mort avant son père, comme celui du pharaon de l'Exode.

M. Eisenlohr, qui, le premier, a proposé de déplacer ainsi les événements de l'Exode, ne s'est point fait illusion sur l'impossibilité d'accorder les faits dans cette nouvelle hypothèse. Dans un article sur *la Condition politique de l'Égypte avant Ramsès III* [2], qui m'est parvenu depuis que la première partie de mon travail est imprimée, il reconnaît qu'il s'est décidé uniquement à raison de l'identité du rapport de Joseph avec celui du grand papyrus Harris. Voici les propres expressions du savant allemand :

« But the proof, which seems to me conclusive for the identification « of both accounts, is the manner in which the revolution itself

[1] *Histoire d'Egypte*, p. 175. — [2] Imprimé dans: *Transactions of the Society of Biblical archæology*, vol. I, p. 355 à 384.

« is therein described. There is not a simple political change of « regimen, but a combination of political and religious innovations. « In the Harris papyrus is related : *The Syrian assembled his com-« panions and ransacked the property ; the gods were made equal « to the men ; no more sacrifices were offered in the interior of the « temples ; the statues of the gods were overturned, laying on the « floor*[1]. » On peut revenir à la véritable interprétation du texte hiéroglyphique (ci-devant p. 6), où l'on ne trouve ni rassemblement de compagnons, ni pillage, ni assimilation des dieux aux hommes, ni statues renversées, ni rien de gisant sur le sol. Revenu de son erreur sur la signification de ce passage, M. Eisenlohr, ainsi qu'il le déclare expressément lui-même, renoncera à l'innovation qu'il avait proposée. Ses imitateurs ne tarderont pas à en faire autant.

L'Exode a été l'événement capital de la formation de la nation israélite, issue de la famille de Jacob, et n'ayant jamais constitué auparavant un peuple proprement dit. Aussi l'historien sacré entre-t-il dans de grands détails sur sa mission divine et sur les actes miraculeux qui signalèrent l'intervention de Jéhovah voulant se faire un peuple choisi[2]. Dieu lui-même endurcit le cœur de Pharaon[3], afin d'avoir l'occasion de manifester sa puissance par des signes plus éclatants. Les Hébreux ne devaient être délivrés que par l'action manifeste de la main puissante, יד חזקה, et du bras étendu, זרע נטויה[4].

[1] Dans l'article dont il s'agit M. Eisenlohr donne le texte hiéroglyphique et une traduction interlinéaire du passage, qui prouve simplement qu'on ne peut pas s'en rapporter à toutes les traductions interlinéaires, et rend les erreurs considérablement plus graves.

[2] *Exode*, 6, 7.

[3] *Ibid.*, 7, 2, *et passim*.

[4] *Ibid.*, 3, 19; 6, 1, *et passim*.

La création de la nationalité juive et la tradition de la doctrine de l'unité de Dieu se rattachent d'une manière également intime à ces grands événements dont le souvenir devait rester à jamais gravé dans le cœur des Hébreux : *Ce jour-là vous sera un jour commémoratif*[1]. Et lorsque vos enfants vous diront : *Que vous est ce culte-là ?* Vous direz : *C'est la victime du Pessakh*, etc.[2] Ces puissants souvenirs ont conservé le lien national entre les rameaux épars du peuple juif dispersé parmi les nations : « *Dans chaque siècle*, dit l'Haggada, *tout Israélite est obligé de se considérer comme s'il était lui-même sorti d'Égypte.* » L'office juif de la fête de Pâques est tout imprégné des traditions miraculeuses de l'Exode et rempli d'actions de grâces naïvement impitoyables à propos des plaies dont l'Éternel frappa l'Égypte.

Pour les Hébreux la sortie d'Égypte était à la fois un grand miracle et un événement politique d'importance capitale, mais relativement aux Égyptiens cet événement n'avait qu'une portée infiniment moindre. Les Hébreux partis, Pharaon et son peuple regrettent la perte de ces travailleurs : *Qu'avons-nous fait*, disent-ils, *d'avoir renvoyé Israël de notre service* (מעבדנו) ?[3]

La poursuite des fugitifs fut infructueuse. Le roi d'Égypte y perdit sa cavalerie[4]. Cet échec, quoique grave, n'était pas de nature à ébranler la situation politique de l'Égypte ; il est donc tout-à-fait hors de propos de chercher une époque de troubles, d'interrègne

[1] *Exode*, 12, 14.

[2] *Ibid.*, 12, 26, 27.

[3] *Ibid.*, 14, 5.

[4] *Les eaux revinrent et couvrirent les chariots et les cavaliers de toute l'armée qui étaient entrés après eux dans la mer.* (*Exode*, 14, 15). *Le cheval et son cavalier, il les a précipités dans la mer.* (*Ibid.*, 15, 1 ; 15, 4 ; 15, 19 ; 15, 21.

ou même de faiblesse du pouvoir central pour y faire entrer des événements dont le seul récit digne de confiance, celui de l'Écriture, prouve au contraire l'existence contemporaine de la plénitude de l'autorité pharaonique.

La Bible n'est pas un livre historique, en ce sens que nulle part l'écrivain sacré ne s'est imposé la tâche de raconter les événements d'une époque ; son but principal, presque unique, est de manifester l'action providentielle, l'intervention directe de Dieu dans les affaires du peuple juif. Les faits du domaine de l'histoire étaient enregistrés dans d'autres livres que mentionne l'Écriture, mais qui ne sont point parvenus jusqu'à nous. Aussi ne trouvons-nous guère dans la Bible que la narration des événements à l'occasion desquels s'est produite l'intervention divine : les infidélités, les faiblesses, les crimes du peuple et de ses chefs, les désastres et les malheurs qui en furent la suite, les actions pieuses, la foi des juges, des rois et des prophètes, et les bénédictions qu'elles attirèrent sur la nation, etc., etc. C'est donc une histoire entrecoupée de lacunes irréparables. Mais telle qu'elle est c'est la seule vraie.

En ce qui concerne les rapports du peuple égyptien avec la race sémitique et avec les Hébreux en particulier, nous avons vu par l'étude des documents originaux de l'Égypte qu'il existait entre les deux races une intimité bienveillante, une espèce de familiarité ; les unions entre elles n'étaient point interdites. Sous ce rapport la Bible est en parfaite conformité avec les monuments : les Hébreux avaient en Égypte des demeures, des possessions, des troupeaux. Sulamith, de la tribu de Dan, eut un fils d'un père égyptien[1]. Après l'Exode,

[1] *Lévitique*, 24, 10. Moïse le fit lapider pour crime de blasphème.

Mered, de la tribu de Juda, épousa une femme que le texte dit être fille de Pharaon. Elle était dans tous les cas égyptienne[1]. Avant l'Exode, et même à l'époque de la recrudescence des rigueurs contre les travailleurs, les Israélites des deux sexes frayaient amicalement avec les Égyptiens et leurs familles. Ceux-ci ne firent aucune difficulté pour confier aux Hébreux prêts à fuir leurs plus riches vêtements et leurs vases d'or et d'argent. Aussi l'ardeur patriotique et religieuse de Moïse ne rencontra-t-elle qu'un écho affaibli dans le cœur de son peuple peu disposé à quitter l'Égypte. La génération qui périt tout entière dans les déserts du Sinaï avait conservé un favorable souvenir de son séjour dans la terre des pharaons, et ses regrets firent plus d'une fois explosion ; il n'exista jamais de haine de race entre les deux peuples, et, à toute époque, depuis Abraham jusqu'au Christ, l'Égypte fut la terre d'asile des proscrits de la Palestine.

Il est bien certain que, répandus dans toute l'Égypte, comme le dit le texte biblique, tous les Hébreux n'eurent pas la possibilité de répondre à l'appel de Moïse ; quelques-uns peut-être n'en eurent pas la volonté. Tel était sans doute le cas de ceux qu'on retrouve enrégimentés sous les règnes de Ramsès III et de Ramsès IV[2].

C'est sur ce terrain qu'il convient de se placer pour apprécier

[1] *Paralip.* I, 4, 18.

[2] La race juive semble avoir toujours possédé des instincts cosmopolites. Avant la destruction de Jérusalem par Titus, il y avait dans cette ville, à l'occasion des solennités religieuses, un concours de Juifs *de tous les pays qui sont sous le ciel*. Le texte nomme spécialement ceux du pays des Parthes, de la Médie, de la Perse, de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont, de l'Asie, de la Phrygie, de la Pamphylie, de l'Égypte, de Cyrène, de Rome, de la Crête et de l'Arabie. (*Acta apost.*, ch. 2, v. 5 à 10.)

les temps de l'Exode, tant au point de vue des Égyptiens qu'à celui des Hébreux ; d'une part, fuite d'une colonie considérable de travailleurs, précieux par leurs aptitudes, habitués et liés à l'Égypte par un séjour de longue date ; poursuite infructueuse, non pas la poursuite d'un ennemi qu'on veut détruire, mais celle d'esclaves qu'on veut ramener ; point de combat ; perte d'un corps de cavalerie dans un accident ; nul échec considérable à la puissance de l'Égypte.

De l'autre côté, un patriote inspiré, mû par les grandes idées de l'émancipation de sa race, de la création de sa nation et de l'établissement de la religion du dieu unique ; miracles et légendes merveilleuses destinées à consacrer cette fondation sous l'action directe de la volonté divine.

Les Hébreux errèrent quarante ans dans le désert, et débutèrent dans la conquête de la Palestine par la prise de Jéricho. Mais la conquête ne fut à peu près complète que du temps du roi David. Le partage fait par Josué demeura longtemps nominal, car après sa mort les cinq princes des Philistins étaient restés indépendants, ainsi que tous les Chananéens de la région du Liban [1]. Les Israélites étaient partout ailleurs confondus avec les Chananéens, les Héthiens, les Amorréens, les Phérisiens, les Hiviens et les Jébousséens, avec lesquels ils s'alliaient par mariage [2]. Le pays n'avait conséquemment guère changé de face.

Ici s'ouvre un nouveau champ de recherches pour expliquer la domination que l'Égypte continua à exercer dans certaines régions de la Syrie postérieurement à l'Exode. Cette question se rattache à

[1] *Juges*, 3, 3.
[2] *Ibid.*, 5 et 6.

l'histoire de Ramsès III et de ses successeurs jusqu'à la conquête de Jérusalem par Sésonchis I. Elle fera l'objet d'une étude particulière. Je me borne à constater ici que cette étude n'infirmera en rien les conséquences auxquelles je suis arrivé, c'est-à-dire la date des événements de l'Exode définitivement fixée à l'époque de Ramsès II et de Meneptah I.

NOTES ADDITIONNELLES

On a imaginé différentes méthodes pour venir en aide aux calculs chronologiques pour lesquels nous possédons si peu d'éléments. On s'est surtout attaché à estimer le nombre des générations écoulées dans une même souche généalogique. Ce système, fondé sur la durée moyenne des générations à des époques fort éloignées de nous, ne peut évidemment donner que des résultats très-hypothétiques et qui peuvent dans beaucoup de cas être très-éloignés de la réalité.

Mais, pour le mettre en pratique tout défectueux qu'il est, il faut au moins être bien sûr de l'identité des personnages qu'on

prend pour jalons. Or, cette identité est difficile à constater, par le motif que très souvent dans une même famille les noms se transmettaient surtout du grand-père au petit-fils ; très souvent aussi les fonctions subsistaient pendant plusieurs générations. A moins d'indications bien précises, on peut en pareil cas se tromper de deux, de quatre et même d'un plus grand nombre de générations. Un exemple frappant des confusions possibles dans cet ordre de recherches se trouve dans la comparaison de deux monuments portant la légende d'un scribe militaire appelé S̀haemtir[1]. Dans l'un et l'autre cas c'est le même nom et le même titre. Celui de ces deux monuments qui porte le cartouche de Meneptah I pourrait donc servir à dater l'autre ; mais sur l'un des monuments le nom de la mère, qui est une chanteuse de Phra, est *Pouri;* dans l'autre, la mère est une chanteuse d'Ammon appelée Tami *(la chatte).* Il s'agit donc bien certainement de deux personnages différents séparés chronologiquement par un espace de soixante, de cent vingt ans et même plus, s'ils sont de la même famille. S'ils appartenaient à deux familles distinctes, ce qui est possible, ils n'offrent aucune prise à un calcul quelconque. Cependant, sans le hasard qui a conservé les noms des deux mères, on aurait certainement admis leur contemporanéité. Aucune des supputations basées sur le même genre d'indices n'offre plus de garanties.

On se fonde aussi sur l'analogie de certains noms propres usités de préférence à certaines époques. C'est encore là un moyen très peu sûr. On trouve des Snefrou sous la XII[e] dynastie, des Ahmès sous les Osortasen, des Entef sous Thothmès III, des Amenhotep

[1] *Denkm, III*, 199, g. — SHARPE : 1 *Egypt. Insc.*, 26.

à la XXV[e] dynastie, des Hashepsou à la XII[e], des Tefnekht sous les Ptolémées, etc., etc.

On ne doit se servir de ces procédés d'investigation chronologique qu'avec une grande circonspection ; lorsqu'ils ne sont pas appuyés sur d'autres considérations ils ne peuvent jamais faire preuve.

Nous ajouterons ici une autre observation à propos du nom de Ramsès employé par la Bible pour désigner la contrée dans laquelle le pharaon de l'époque du patriarche Joseph établit Jacob et sa famille. Certains chronologistes, qui veulent faire remonter l'Exode au-delà de Ramsès II, prétendent trouver dans cette indication une preuve que le nom de Ramsès n'a pas de signification dans la question.

Mais il faut remarquer que la Genèse donne plusieurs fois le nom de la contrée dont il s'agit tel que le connaissaient les Chananéens. Ce nm oétait גשֶׁן, *Goshen*. La Vulgate le rend par *Gessen* et les Septante par Γεσὲμ Ἀραβίας, *Gesem d'Arabie*. Nous n'avons pas encore rencontré dans les hiéroglyphes la désignation géographique correspondante. La Bible explique dans un unique passage que ce pays fut aussi appelé Ramsès[1], mais revient aussitôt au nom de Goshen[2].

Le nom de Ramsès, רעמסס, n'était pas le nom d'un territoire, mais celui d'une ville à la construction de laquelle les Hébreux furent employés[3]. A l'époque de cette construction, le territoire put être désigné par le nom de sa nouvelle métropole, et l'historien

[1] *Genèse*, ch. 47, v. 11 : Joseph donna une possession à ses frères dans l'Égypte, dans le meilleur de la *terre de Ramsès*.

[2] *Genèse*, *ibid.*, v. 27 : *Israël habita donc en Egygte, c'est-à-dire dans la terre de Goshen.*

[3] *Exode*. I, 11.

sacré, qui n'a vécu que postérieurement à cette époque, a bien pu se servir de cette désignation nouvelle, ce qui lui est arrivé en effet, mais une seule fois. Partout ailleurs il se sert du nom de *Goshen* lorsqu'il parle du territoire, et de celui de Ramsès lorsqu'il s'agit de la ville. Le nom hébreu רעמסס est la transcription si exacte du nom égyptien des Ramsès, , qu'aucun égyptologue sérieux ne songera jamais à nier l'identité des deux locutions. Ramsès est donc bien une ville de l'un des rois nommés Ramsès. La Bible attribue la fondation de cette ville au pharaon dont la fille fit élever Moïse, et non à celui qui fit de Joseph son ministre; les hiéroglyphes désignent Ramsès II comme fondateur de la ville de Ramsès. La coïncidence est parfaite.

TABLE ANALYTIQUE

FIN

Chalon-s.-S., imp. de J. Dejussieu.

